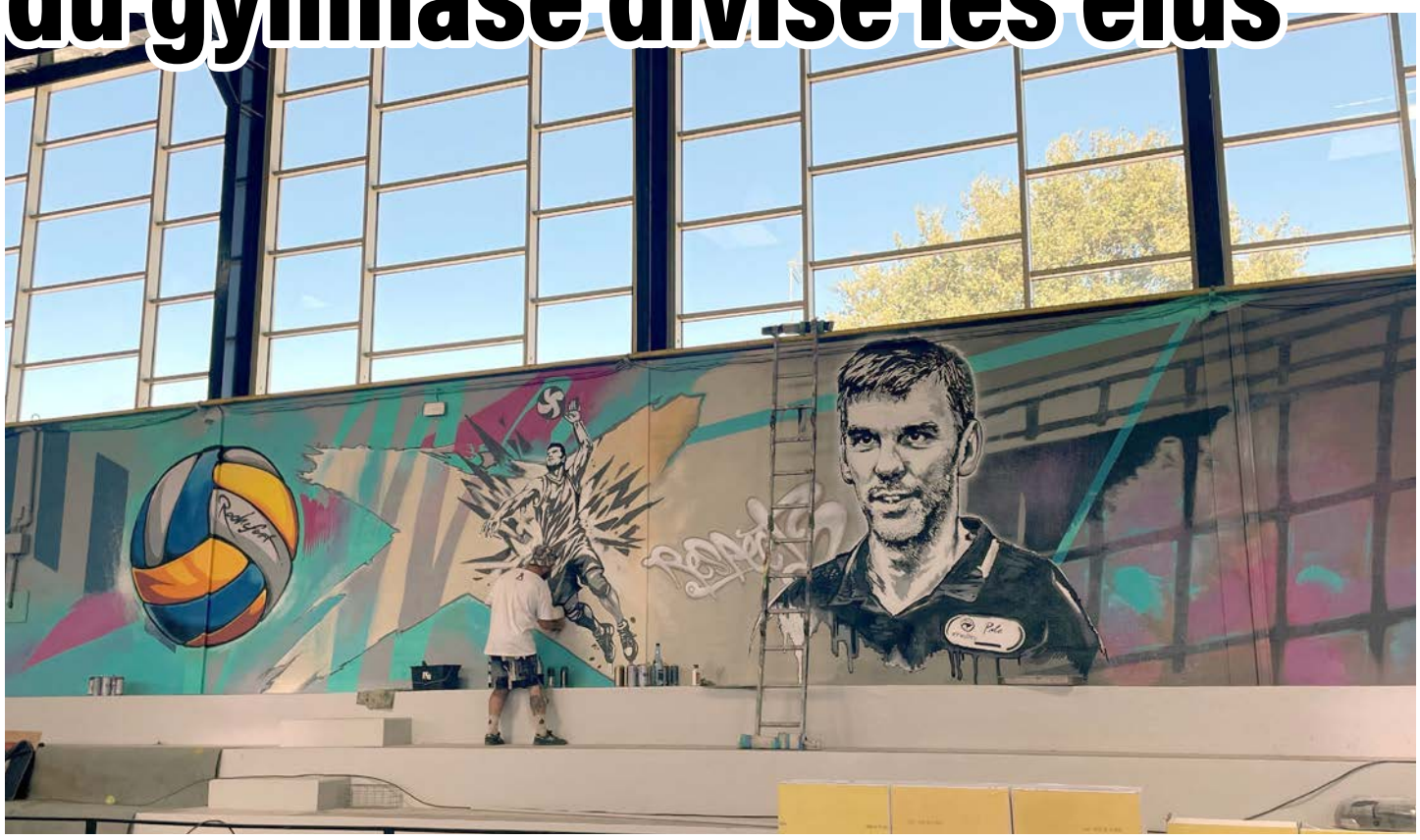
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français
Jeudi 24 septembre 2026 - n° 1508 - 1,70€ - R - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Rochefort : le nouveau nom du gymnase divise les élus



© Yonah Vialle

En conseil municipal, le 16 septembre, la majorité a voté pour la nouvelle dénomination du gymnase Denfert-Rochereau en fin de rénovation. Il portera le nom du volleyeur rochefortais Loïc Le Marrec. Pas du goût de l'opposition qui plaidait pour celui d'une sportive. Page 9

ROCHEFORT p. 10



© Jean-Guy Vizet (CLP)

Une nouvelle école de coiffure de niveau mondial a ouvert ses portes

TOURISME p. 3

La Corderie royale lésée par les canicules

ROCHEFORT p. 10

Un forum des métiers de haut vol aux 400 ans de la Marine nationale

ROCHEFORT p. 28

C'est l'heure du lever de rideau à la Coupe d'Or



Une capsule pour faciliter la prise des médicaments pédiatriques

Le chimiste rochelais Nicolas Micheaud a mis au point une capsule unidose, en gélatine, pour faciliter la prise des médicaments pédiatriques par les jeunes enfants.

Nicolas Micheaud est un homme qui passe facilement de la langue de Molière à celle de Shakespeare. Pendant 20 ans, le quadragénaire a roulé sa bosse dans le monde de l'industrie pharmaceutique, notamment pour des laboratoires anglais, indiens, ou américains. « *Depuis 25 ans, la chimie des médicaments est largement sous-traitée hors Europe : 40 à 50 % des médicaments ne sont pas fabriqués par les laboratoires* », explique le président fondateur de Paediatis. Il a fait un autre constat : « *En 2018, je me suis aperçu que 50 % des médicaments pour les enfants n'étaient pas disponibles dans les hôpitaux. Avant, je n'avais pas cette vision du terrain.* »



Nicolas Micheaud attend l'autorisation de mise sur le marché pour commercialiser sa capsule - © *Y. P. (CLP)*

« Il faut une unidose liquide »

Père de cinq enfants, passionné d'industrie, Nicolas Micheaud a aussi remarqué la difficulté qu'avaient les enfants de moins de six ans à avaler : « *Le problème, ce sont les médicaments écrasés. Il faut une unidose liquide.* » Alors, en juillet 2020, le Rochelais a créé dans l'incubateur de la technopole de la Communauté d'Agglomération (CDA) de La Rochelle la société Paediatis. Et a mis au point Drinkaps, une capsule à la fois vertueuse pour les enfants, mais aussi pour la planète. Le brevet et le nom ont été déposés. « *J'ai été un des premiers dossiers de la technopole. Un an et demi de développement a été nécessaire, rien que pour la forme* », précise le chimiste.

Le projet a été accueilli avec beaucoup de bienveillance par la Banque publique d'investissement (BPI), le laboratoire Lienss (Littoral, environnement et sociétés) de l'Université de La Rochelle, les élus de la CDA, les hôpitaux de La Rochelle et de Poitiers, et la Région Nouvelle-Aquitaine. Avec ses deux tailles de capsule molle et biodégradable, le Nicolas Micheaud veut rendre le contenant écologique et écarter les perturbateurs endocriniens du parcours de l'enfant. Pour cela, il s'est rapproché de l'association 1.400 jours pour Bébé. Ce projet de maternité écoresponsable, lancé par la maternité du groupe hospitalier de La Rochelle, vise à réduire l'exposition des nourrissons et des parents aux polluants et perturbateurs endocriniens.

400 molécules inadaptées

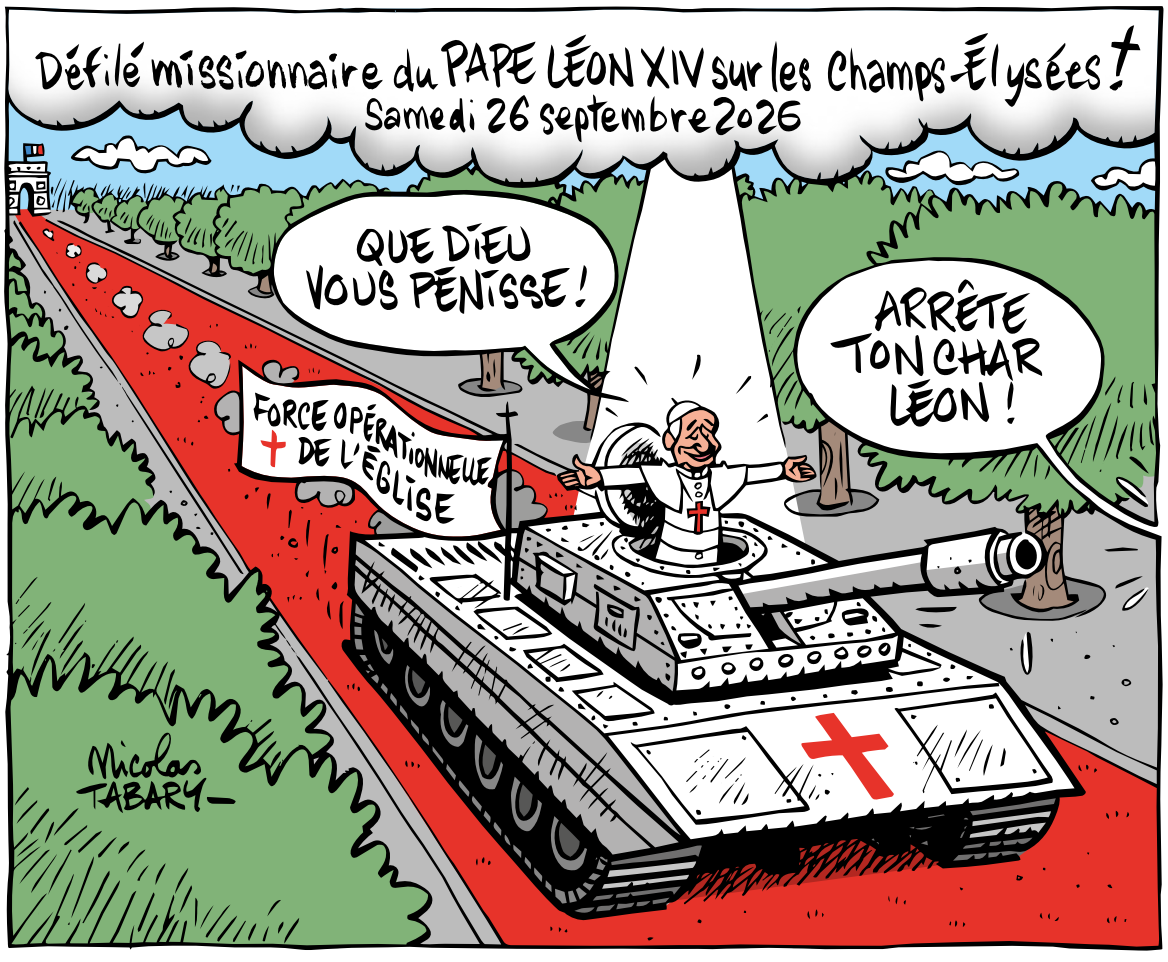
« *C'est le terrain à la rencontre de l'industrie pharmaceutique. C'est une innovation française, fabriquée en France et plus propre écologiquement* », poursuit le Rochelais. Début 2024, ce dernier a fait une demande d'autorisation de mise sur le marché de sa capsule auprès de l'Agence française du médicament : « *J'espère avoir des nouvelles favorables d'ici la fin de l'année.* » La licence est déjà prévendue. Un médicament courant administré aux enfants est déjà prêt. Quatre autres suivront, si Nicolas Micheaud arrive à lever les fonds nécessaires.

Mais l'inventeur reconnaît qu'il est sur un marché de niche : « *C'est un petit milieu qui ne représente que 20 % de l'industrie pharmaceutique. La société est prête pour du médicament propre. Mais le monde de la pédiatrie a été oublié de tout le monde. Je me considère comme un apporteur de solutions et un lanceur d'alerte.* » Selon lui, 400 molécules ne seraient pas adaptées à la pédiatrie. À terme, Nicolas Micheaud en vise une quarantaine.

Yannick Picard (CLP)

LE DESSIN DE NICOLAS

Lire page 24



EN BREF

ÉCONOMIE EN CHARENTE-MARITIME

■ **LES MARINS PÊCHEURS SONT EN COLÈRE.** Vendredi 18 septembre, une flottille de bateaux de pêche de La Cotinière, sur l'île d'Oléron, a accosté dans le Vieux-Port de La Rochelle. Ces professionnels entendaient protester contre la flambée des prix du carburant. L'annonce faite par le gouvernement de relever de 25 à 35 centimes par litre de carburant les aides accordées à la filière n'a donc pas entamé leur volonté de manifester. Dans la matinée, ils ont été rejoints par une poignée d'agriculteurs, venus en tracteur soutenir leurs revendications. Ces derniers ont déversé du fumier sur les quais.

■ **LE NAUTISME À LA FÊTE AU GRAND PAVOIS DE LA ROCHELLE.** La 54e édition du salon nautique international à flot a ouvert ses portes mardi 22 septembre au port des Minimes. Au programme jusqu'au dimanche 27 septembre : expositions de bateaux à quai, essais en mer, démonstrations sportives, immersions avec la SNSM... Plus de 500 embarcations et 600 marques seront présentes. Cette année, ce rendez-vous des passionnés de la mer fera la part belle à l'éco-navigation et aux innovations durables. Près de 70.000 visiteurs devraient arpenter les pontons rochelais.

DISTINCTION

■ **LA VILLA GRAND VOILE DISTINGUÉE.** À La Rochelle, l'hôtel du chef triplement étoilé Christopher Coutanceau vient d'être distinguée d'une Clef Michelin, comme 154 autres établissements dans le pays. Les lauréats des Clefs Michelin sont évalués selon cinq critères : architecture et design intérieur, qualité du service, personnalité et caractère, rapport qualité prix et contribution à l'expérience locale. À noter que 26 hôtels ont reçu trois Clefs et 39 hôtels ont eu deux Clefs en France.

Chips, chocolat : pourquoi est-ce parfois si difficile de s'arrêter…

« *Je n'en prends qu'une pour goûter.* » Une, puis deux, puis… une poignée ! Difficile de s'arrêter devant un paquet de chips ou une tablette de chocolat aux noisettes. Comment expliquer cette envie irrépressible d'en reprendre ? Chocolat, crème glacée, frites, pizza, cookies ou chips… Les aliments les plus addictifs ont un point commun : ils sont ultra-transformés, riches en sucres, en sel et/ou en matières grasses. C'est cette transformation poussée qui les rend particulièrement appétissants et gratifiants. De nombreuses études décrivent une consommation parfois compulsive et une envie intense d'y revenir, ou « craving ».



Le chocolat fait partie des aliments les plus addictifs - © *Shutterstock*

Ces aliments stimulent le circuit de la récompense dans le cerveau, avec une libération de dopamine qui procure une sensation immédiate de plaisir. Cette consommation répétée peut modifier les mécanismes cérébraux impliqués dans la récompense. Comme l'explique l'addictologue Claire Wilcox, de l'Université du Nouveau-Mexique, « *la consommation régulière d'une substance addictive entraîne une réorganisation de plusieurs systèmes cérébraux, conduisant progressivement à un besoin de plus en plus intense* ». Autrement dit, plus ces aliments sont consommés régulièrement, plus l'envie d'y revenir peut s'intensifier.

destinationsanté
Agence de presse

Hélène fm
89.0 Surgères
Rochefort - La Rochelle - Niort
102.9 St-Jean-d'Angély
Saintes - Matha - Cognac
www.helenefm.com
L'INFO LOCALE, les BONS PLANS & tous les HITS !

Canicules et budget serré riment avec saison touristique contrastée

ÉCONOMIE. Entre épisodes de chaleur à répétition et pouvoir d'achat sous pression, l'été 2026 n'a pas été sans conséquences en Charente-Maritime, malgré une fréquentation qui s'est globalement maintenue.

Même si l'on craint qu'il devienne une référence, l'été 2026 demeure hors norme à bien des égards. En cause : les canicules répétées, avec des températures records, ainsi que la baisse du pouvoir d'achat, en grande partie liée à la hausse des prix du carburant. Des facteurs qui ont, sans surprise, impacté la saison estivale, selon le rapport d'activité de Charentes Tourisme. Ainsi, le département enregistre *« une fréquentation en léger retrait sur les mois de juillet et août par rapport à 2025 ». « Cela reste une saison classique,* nuance Morgan Moreau, vice-président de la Fédération de l'hôtellerie de plein air de Charente-Maritime (FDHPA 17), qui remarque toutefois des disparités selon les territoires. *Le littoral et les îles ont bien fonctionné, mais les terres ont été plus impactées car il y a moins d'air lors des épisodes de chaleur ».*



Les premières canicules ont fortement la fréquentation au début de la saison estivale, comme on a pu le constater au Château d'Oléron lors du premier week-end de juillet - © *S.M.*

Les vacanciers étaient là

En toute logique, les établissements proposant des mobile-homes climatisés ont été fortement plébiscités. D'une manière générale, les premières canicules semblent avoir davantage d'effets négatifs que les suivantes. « *Elles ont été mieux acceptées par les clients fin juillet-début août* », confirme Morgan Moreau. Il faut dire aussi que cette période est celle où l'affluence est la plus importante. « *Les saisons estivales démarrent plus tard car les vacances scolaires ne commencent que début juillet. Avant le 14, c'est très calme.* » La chaleur, ainsi que les incendies de Gironde, ont également eu un effet sur la première quinzaine de la haute saison. « *Cela a provoqué quelques annulations, mais ça s'est vite rempli. Le mois d'août n'a pas permis de tout rattraper, mais on se maintient, ce qui est déjà pas mal, et nous profitons d'un beau mois de septembre* », assure le vice-président de la FDHPA 17.

Les vacanciers étaient donc au rendez-vous et le secteur de l'hébergement touristique n'a pas été celui où le contrôle des dépenses s'est fait le plus ressentir. « *Le fléchissement s'est davantage constaté dans les commerces annexes. Une fois l'hébergement payé, beaucoup ont dû faire des sacrifices sur le reste* », affirme Morgan Moreau. Une tendance observée dans certains lieux touristiques du département, parmi lesquels la Corderie royale. « *Les résultats ne sont pas bons,* assure son directeur, Emmanuel de Fontainieu. *Entre janvier et août, nous enregistrons 11.000 visiteurs en moins par rapport à l'an dernier, soit une baisse de 12 % de notre fréquentation* ».

Un phénomène qui s'explique davantage, selon lui, principalement par la hausse du prix du carburant. « *Les gens doivent faire des arbitrages et se déplacent moins. Nous l'avons d'ailleurs observé dès le mois de mars* (N.D.L.R. le début de la guerre d'Iran) ». Les conséquences sur le pouvoir d'achat se sont aussi fait ressentir dans les comportements d'achat. « *Notre librairie, la boutique souvenirs et le restaurant enregistrent de très fortes baisses* », explique le responsable du site rochefortais.

Des adaptations nécessaires pour les prochains étés ?

Le constat apparaît moins flagrant du côté de l'aquarium de La Rochelle. « *Compte tenu du contexte, on considère que notre saison est presque aussi bonne que l'an dernier, sans grosse variation entre juillet et août. Les gens ont voulu se faire plaisir. Les résultats de la boutique de souvenirs sont bons, mais on constate une petite baisse du nombre de couverts au niveau du restaurant, en particulier le soir* », détaille Ambre Bénier, la directrice, qui a remarqué, comme de nombreux professionnels du tourisme charentais-maritime, « *une augmentation de la clientèle étrangère, en particulier de Grande-Bretagne* ».

Notons quand même que l'aquarium, climatisé, a été particulièrement prisé lors des vagues de chaleur, contrairement à d'autres sites touristiques. « *La Corderie royale n'est pas équipée et n'a pas les moyens de l'être* », assure Emmanuel de Fontainieu, amené à réfléchir sur des solutions à mettre en place pour remédier à ces problèmes lors des prochains étés. Parmi elles : la mise en place d'un espace de vente unique au rez-de-chaussée, l'installation d'un système de brassage de l'air, et l'ouverture du site une heure plus tôt pour profiter des températures plus fraîches le matin.

Simon Moreau

Une addition très salée pour le secteur de la restauration

Après un été marqué par une baisse de fréquentation et de consommation, les professionnels dressent un constat préoccupant.

Le constat de l'Union des métiers de l'hôtellerie-restauration de Charente-Maritime (Umih17) est sans appel : « *La saison est mauvaise* », assure son président Guillaume Jacques. Selon lui, les témoignages rapportés par de nombreux patrons de bars et restaurants permettent d'affirmer que le secteur a été l'une des principales victimes de la baisse du pouvoir d'achat. « *La fréquentation a chuté, et la consommation aussi. En moyenne, cela représente une baisse de chiffre d'affaires de 10 %* », explique-t-il.

Là encore, d'importantes disparités ont été constatées selon les territoires. « *Au niveau des îles, il semblerait qu'Oléron a été plus impacté que Ré. Dans le sud du littoral, Saint-Palais semble avoir été moins touché que le reste de la côte royannaise, probablement parce qu'il s'agit de lieux où la clientèle, notamment les étrangers, possède davantage de pouvoir d'achat* », explique le restaurateur, directeur d'un établissement sur le port de Saint-Martin-de-Ré.



Les bars et restaurants figurent parmi les principales victimes des arbitrages budgétaires des vacanciers - © *Archives L'Hebdo 17*

> ***« Il va y avoir de la casse cet hiver »***

Lui-même a d'ailleurs pu constater les arbitrages réalisés par les vacanciers cet été. « *Lorsqu'un enfant demande un soda, ses parents refusent et lui demandent d'attendre d'être à la maison pour en avoir un. J'ai même vu des personnes se partager un plat de pâtes bolognaises à quatre, en affirmant qu'ils n'avaient pas très faim* », assure Guillaume Jacques. Même si elles ne sont pas perçues comme le principal problème, les canicules, en particulier les premières, n'ont pas non plus favorisé la consommation. « *Ça n'est jamais bon pour le commerce. Lorsqu'il fait 40°, on a moins d'appétit et on ne se met pas en terrasse.* »

L'été 2026 pourrait avoir de lourdes conséquences sur un secteur déjà confronté la hausse du prix des produits alimentaires. « *Le bœuf, par exemple, a augmenté de 30 % au mois de juin* », explique le président de l'Umih 17, qui déplore également la concurrence « *parfois déloyale* » des guinguettes et les food-trucks durant la saison estivale.

Le sentiment d'inquiétude prédomine, alors que la conjoncture actuelle n'incite guère à être rassuré. « *Certains restaurateurs sont en grande difficulté. Beaucoup d'affaires sont en vente, ce qui est en général le premier signe d'une récession. Il va y avoir de la casse cet hiver* », craint Guillaume Jacques. Ce dernier espère néanmoins que le bon mois de septembre, « *avec une progression de 10 % par rapport à l'an dernier* », permettra de sauver un peu les meubles.

S.M.

MAIN COURANTE

ROCHEFORT

■ **COUPS DE FEU AU PETIT MARSEILLE.** Jeudi 17 septembre vers 17 heures, dans le quartier du Petit Marseille à Rochefort, un ou plusieurs individus encagoulés et circulant à bord d'un véhicule ont tiré des coups de feu non loin de l'ancien centre social (voisin d'un parc pour enfants), avant de prendre la fuite. Aucun blessé n'est à déplorer. Sur les lieux, la police a procédé à une interpellation. Cette personne a été placée en garde à vue au commissariat de la ville. Une enquête a été ouverte, menée par le commissariat de Rochefort et la Division de la criminalité organisée et spécialisée basée à La Rochelle.

ST-GEORGES-DES-COTEAUX

■ **DEUX VÉHICULES SE PERCUTENT.** Lundi 21 septembre vers 17h25, sur la RD 137 au Bois Vacherons à Saint-Georges-des-Coteaux, une collision a opposé un camping-car et un véhicule de tourisme. Suite au choc, les pompiers ont pris en charge trois victimes qui ont été transportées vers le centre hospitalier de Saintes. La gendarmerie a procédé aux constatations. La circulation a été perturbée le temps de l'intervention des secours.

Camping d'Esnandes : le tribunal administratif donne raison au maire



Après la justice, les élus vont devoir trancher sur l'avenir du camping - © *Y.P. (CLP)*

Depuis plusieurs mois, la sérénité n'est plus reine au camping municipal d'Esnandes Animal King. « *J'ai envoyé une mise en demeure au mois de mai au gérant Gabriel Nakhleh* », explique le maire de la commune, Yohann Marot. Gabriel Nakhleh bénéficie d'un bail emphytéotique, accordé par la précédente municipalité, pour exploiter le camping. Celui-ci avait reçu une première alerte au cours du mois de juillet de la part de la préfecture l'obligeant à fermer la piscine pour risque de danger grave et imminent. Le 18 août, un contrôle de la sous-commission départementale de sécurité s'était conclu par un avis défavorable. D'importantes défaillances au niveau des équipements permettant l'alerte et l'évacuation des occupants ainsi que l'intervention des secours avaient été relevées. Trois jours plus tard, le maire d'Esnandes avait produit un arrêté municipal ordonnant la fermeture du camping pour « *manquements graves aux règles de sécurité* ». Gabriel Nakhleh avait aussitôt contesté cette décision devant le tribunal administratif de Poitiers sous la forme d'un référé. Le 16 septembre, la juridiction a confirmé la décision de fermeture prise par le maire. « *La meilleure défense, c'est l'attaque* », confie Yohann Marot. Le conseil municipal s'est réuni mercredi 23 septembre à 20 heures. La rupture du bail emphytéotique entre la mairie et Gabriel Nakhleh figurait parmi les points à l'ordre du jour.



Un barman de l'île de Ré condamné pour des violences en réunion



Le barman de l'île de Ré est désormais sous bracelet électronique - © *Pixabay*

Jeudi 17 septembre, le tribunal judiciaire de La Rochelle a jugé deux hommes accusés d'avoir roué de coups un passant en pleine nuit.

Les faits se sont déroulés le 28 février 2023 vers 3 heures du matin sur le quai Valin à La Rochelle. Deux hommes, dont un barman de l'île de Ré, s'en sont pris à un jeune commercial afin de le détrousser de son téléphone portable. Au moment des faits, les casiers judiciaires des deux mis en cause étaient vierges de toute condamnation.

Depuis, ils se sont largement étoffés. Celui du barman comporte cinq mentions, parmi lesquelles des amendes et des travaux d'intérêt général (non effectués) auxquels il a été condamné. Le casier judiciaire du second prévenu, âgé de 22 ans et qui est placé sous curatelle renforcée, comporte quatre mentions. Un juge d'instruction avait été saisi des faits et une information judiciaire avait été ouverte.

30.000
euros réclamés par la CPAM

Les deux hommes avaient été placés sous contrôle judiciaire, qu'ils n'ont pas entièrement respecté. Suite aux violences subies, la victime s'était vue notifier 35 jours d'interruption temporaire de travail. La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de la Charente-Maritime, qui s'est constituée partie civile, réclame solidairement aux deux prévenus la somme de 30.000 euros, dont 20.000 euros d'indemnités journalières.

Selon les mis en cause, la victime leur aurait fait un doigt d'honneur alors qu'ils circulaient à bord d'une voiture. Le passager serait alors descendu, suivi peu après par le chauffeur, pour rouer de coups leur victime. Un témoin a appelé les secours, alors que la scène a été filmée par les caméras de vidéosurveillance de la ville de La Rochelle. « *Vous auriez pu le tuer. Vous l'avez laissé quasi pour mort* », tempête le tribunal ce jeudi 17 septembre. Les deux prévenus n'ont pas de raisons pour expliquer ce déferlement de violence. La victime a perdu pratiquement la totalité de la mobilité de son bras droit.

« *Il faudra solder ce préjudice qui sera certainement à six chiffres* », précise son avocat. Le ministère public qualifie ces violences de « *gratuites* ». Le tribunal a condamné les deux hommes à 24 mois de prison dont 18 sous sursis probatoire. La partie ferme a été aménagée sous la forme d'un bracelet électronique.

Yannick Picard (CLP)

Le prévenu repart de l'audience avec un bracelet électronique à la cheville

Pour la seconde fois en moins d'un mois, le tribunal judiciaire de La Rochelle a ordonné la pose d'un bracelet électronique à l'issue d'une audience.

Lorsque le tribunal condamne un prévenu à de la détention à domicile sous surveillance électronique, celui-ci est d'abord convoqué devant un juge d'application des peines afin de se voir notifier ses heures de sortie. Puis, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) pose le bracelet électronique à l'une des chevilles du condamné. Les choses semblent désormais s'accélérer au tribunal judiciaire de La Rochelle.

Ainsi lundi 14 septembre, un quadragénaire a été jugé en comparution immédiate pour avoir commis, sous l'emprise de l'alcool, une agression sexuelle sur une jeune femme à La Jarne. Présenté à un juge des libertés et de la détention, celui-ci avait ordonné le placement sous contrôle judiciaire. Le jour des faits, le prévenu participe à une soirée au domicile du compagnon de la victime. Celle-ci va se coucher. Elle se réveille par la suite alors que le quadragénaire est en train de lui lécher la cuisse. Elle réussit à sortir de la chambre et alerte les autres participants à la soirée. Le prévenu, qui était entré dans la chambre en enjambant la fenêtre, repart par le même chemin. Il est interpellé par les forces de l'ordre quelques minutes plus tard.

« À jeun, je n'aurais jamais fait ça »

« *À jeun, je n'aurais jamais fait ça* », assure le quadragénaire à la barre. Lors de sa garde à vue, le prévenu n'avait pas reconnu les faits. Mais son ADN a parlé pour lui. Son casier judiciaire ne plaide également pas en sa faveur. Il comporte six mentions, certaines en rapport avec ses prises d'alcool, de cannabis et de cocaïne. Plus embêtant, l'une d'elles a été prononcée en octobre 2025 pour des violences sur conjoint et agression sexuelle. L'avocate du quadragénaire, Me Margaux Canon, assure que son client a fait de nombreux efforts entre son interpellation et le jour de l'audience : « *Deux mois et demi d'effort particulièrement intenses. Il lui faut un bracelet électronique.* »

Une plaidoirie qui va dans le sens des réquisitions du ministère public afin d'éviter la rupture de soins en cas d'incarcération. Six mois de prison aménagés sous la forme d'un bracelet électronique avaient été réclamés quelques minutes auparavant. Le tribunal a suivi. Le prévenu devra également indemniser la victime en pleurs lors de l'audience, à hauteur de 1.800 euros pour le préjudice qu'elle a subi.

Yannick Picard (CLP)

E.Leclerc

DU 22 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

MAXIMISEZ VOTRE POUVOIR D'ACHAT AVEC NOS OFFRES DU MOMENT !

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « COLGATE »

Colgate



50%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

SUR LA CHARCUTERIE (1)



34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

MERCREDI 23 ET JEUDI 24 SEPTEMBRE

-34%*

SUR LES CAFÉS DES MARQUES « L'OR », « GRAND'MÈRE » ET « MAXWELL »

GRAND' MÈRE
Maxwell House
L'OR

JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE

-30%*

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « VOLVIC »

Volvic



JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE

-30%*

SUR LES PC PORTABLES, MONITEURS ET LES TABLETTES « ACER »

acer



SAMEDI 26 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1)Hors ECO+.*Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantages immédiats ou d'une autre promotion. Bons d'achats réservés aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulables sur la Carte E.Leclerc et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantages immédiats sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente.
Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR



Le futur bâtiment de Truck Solutions sera entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques - © *Groupe Phelippeau*

Un nouveau site de 2.500 m² dédié à la réparation de camions dans le parc de La Combe

Spécialisé dans les véhicules industriels, le groupe Phelippeau a récemment entamé la construction de son nouveau site, dont la livraison est prévue en septembre 2027.

SURGÈRES

L'aventure a commencé en 1998, lorsque Floriane et Pascal Phelippeau décident de créer leur propre garage à Dompierre-sur-Mer. Le couple se spécialise dans le négoce et la réparation de véhicules industriels. En 2005, la société s'installe sur un nouveau site, à Périgny, qui demeure aujourd'hui son siège. Quatre ans plus tard, elle ouvre un nouveau garage, destiné aux poids lourds, à Mazerolles, près de Jonzac. En 2018, le groupe décide de racheter un site à Saint-Laurent-de-la-Prée, puis s'implante pour la première fois dans un autre département, à Jurignac (Charente) en 2021. Divisée en plusieurs filiales, l'entreprise familiale a lancé il y a deux ans Truck Solutions, qui propose différentes prestations telles que l'aménagement, l'équipement et la réparation de véhicules utilitaires et industriels. « *Il n'y en a pas beaucoup dans la région et cela nous a motivés à passer à l'action* », explique Pascal Phelippeau. Afin de développer leur filière, les deux dirigeants se sont mis à la recherche d'un espace suffisamment grand pour accueillir ses activités.

4 M€ d'investissements

Le couple a d'abord envisagé une installation à Aigrefeuille-d'Aunis, mais l'affaire ne s'est pas conclue. En quête d'une autre solution, les entrepreneurs sont entrés en relation avec la communauté de communes (CdC) Aunis Sud. Cette dernière leur propose à la vente l'une des parcelles du parc d'activités économiques de La Combe, une zone comptant plus de 100.000 m² de terrain disponible. L'opportunité est saisie par le groupe Phelippeau, qui fait l'acquisition d'une surface de 12.000 m². Celle-ci présentait l'avantage non négligeable d'être directement raccordée à l'unité de méthanisation Aunis Biogaz. Depuis le 4 septembre dernier, l'entreprise a entamé la construction d'un bâtiment de 2.500 m², dédié à la réparation de poids lourds. Ce dernier sera entièrement équipé de panneaux photovoltaïques. L'installation d'une infrastructure de recharge pour les camions électriques est également envisagée. « *Le paysage du véhicule industriel évolue, et il faut anticiper ce changement* », estime Pascal Phelippeau.

La livraison est prévue pour septembre 2027. L'opération s'élève à 4 millions d'euros, dont 2,7 millions d'euros d'investissement immobilier pour la société, qui entend poursuivre son développement. « *Nous envisageons une implantation d'un nouveau centre de réparation de poids lourds dans les Deux-Sèvres d'ici deux ans* », confie Pascal Phelippeau. Le groupe compte actuellement près de 80 salariés. Cinq d'entre eux officient déjà à Surgères, dans les ateliers relais de la CdC Aunis Sud, au sein de la filiale Truck Solutions. Le nouveau site devrait permettre le recrutement de dix nouveaux salariés. « *Différents profils sont ciblés : peintre, chaudronnier, soudeurs et mécaniciens* », précise le chef d'entreprise. De son côté, l'intercommunalité compte sur cette implantation pour dynamiser le parc d'activités économiques. « *La commercialisation des parcelles est en cours, et une entreprise vient d'obtenir l'autorisation de s'y installer* », indique son président, Christophe Rault.

Simon Moreau



Les travaux ont commencé vendredi 4 septembre, sur la parcelle de 12.000 m² acquise par le groupe Phelippeau - © *CdC Aunis Sud*



Pascal (troisième à gauche) et Floriane Phelippeau avec les élus de la CdC Aunis Sud lors du lancement du chantier - © *Simon Moreau*

EN BREF

AUNIS SUD

■ **LE REFUGE.** L'association de défense des droits des personnes LGBTQIA + organise sa première permanence samedi 26 septembre, dès 14h30, à la salle du Logis de Surgères. Le Refuge intervient notamment auprès des personnes confrontées à des situations de discrimination, de violence, de rejet ou d'isolement en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

■ **CAP MÉTIERS TOUR.** L'évènement itinérant qui propose au public des ateliers pédagogiques, ludiques et interactifs pour découvrir des métiers fera escale mercredi 30 septembre de 14h à 17h au collège Hélène de Fonsèque à Surgères. Quiz, mini conférences, rencontres avec des professionnels, jeux thématiques... Gratuit et ouvert à tous. Contact sur capmetierstour@cap-metiers.pro

■ **CENTRE D'ANIMATION ET DE CITOYENNETÉ.** Portes ouvertes du CAC samedi 26 septembre à partir de 16h au 5 rue Jean-Philippe Rameau à Surgères. Pique-nique partagé à 19h, projection plein air du film *Migration* à 21h30 (salle du Lavoir si pluie). Gratuit. Renseignement au 05.46.07.16.39 ou sur cac.surgeres@orange.fr

SURGÈRES

■ **NETTOYONS LA NATURE.** Opération proposée par E.Leclerc samedi 26 septembre de 9h45 à 12h. Jeu de piste sur le circuit de ramassage. Inscription au magasin.

LE THOU

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera étape mercredi 30 septembre de 9h à 12h à l'Arozoaar, lieu-dit le Mont d'Or. Renseignement sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

LANDRAIS

■ **VOIRIE.** Réunions de concertation sur l'état et l'aménagement de la voirie mercredi 30 septembre à 18h30 (rues du Logis, des Ouchettes, Jacques de Culant) et à 20h (Fondouce, Monlieu). Renseignement sur contact@landrais.fr

GENOUILLÉ

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 5 km, dimanche 11 octobre à 14h30 à l'étang des Rosées. Inscription en mairie 5 €, permanence lundi 28 septembre de 18h30 à 20h30.

■ **LA RONDE DES HISTOIRES.** Emmanuelle Marquis présente *Le petit pinceau de Klee*, contes et histoires pour les tout-petits (0-3 ans), jeudi 1er octobre à 10h à la bibliothèque. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.41.11.32 ou sur genouille.mediatheque@laposte.net

Des rencontres pour l'emploi organisées cet automne

AUNIS SUD

La Maison de l'Emploi France services d'Aunis Sud propose cet automne trois rendez-vous consacrés au recrutement et à la découverte des métiers du territoire.



21 agences d'intérim seront présentes au Thou, le 8 octobre - © *Archives L'Hebdo 17*

Le premier temps fort se déroulera ce jeudi 24 septembre, de 9h à 12h30, au stade de rugby de Surgères. Organisé par le Club de Rugby de Surgères, France Travail et la Maison de l'Emploi France services, *Du Stade vers l'Emploi* propose une autre manière de mettre en relation entreprises et demandeurs d'emploi. Des activités autour du rugby permettront de favoriser les échanges et de faire émerger les savoir-être et les valeurs recherchés dans le monde professionnel. Particularité de la matinée : employeurs et candidats participeront de manière anonyme, sans connaître au départ le statut des uns et des autres.

Jeudi 8 octobre, de 14h à 17h, place au job dating de l'intérim, organisé à la salle des fêtes du Thou avec la Mission locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis. Vingt et une agences d'intérim seront présentes pour proposer des missions sur le territoire d'Aunis Sud, mais également sur les bassins d'emploi de La Rochelle et de Rochefort. L'entrée est libre et les participants sont invités à venir avec leur CV (entrée libre, réservation au 05.46.07.51.66.)

Enfin, du 13 au 16 octobre, *Escales chez les pros* reviendra pour une cinquième édition. L'événement invite à pousser les portes d'entreprises, d'associations et de collectivités de l'Agglomération de La Rochelle, d'Aunis Atlantique, d'Aunis Sud et de l'île de Ré. Visites, découverte des métiers et échanges avec les professionnels permettront notamment de mieux connaître les secteurs d'activité et leurs besoins en recrutement (réservation et informations sur www.escaleschezlespros.fr)

Rénovation thermique : Saint-Mard mobilise ses ressources


Les travaux de réfection des ponts de Charentenay et de Saint-Mard ont débuté - © *Tony Landret (CLP)*

Le maire Sébastien Marchand et son équipe lancent plusieurs chantiers de rénovation thermique des bâtiments municipaux. Dans un contexte budgétaire restreint et face aux sommes importantes à engager, la stratégie communale mobilise toutes les ressources disponibles.
Le fond de concours de la communauté de communes (CdC) Aunis Sud, finance à hauteur de 10.000 euros la climatisation des écoles. Les améliorations énergétiques des logements rue des tilleuls et celui à l'étage de l'épicerie sont réalisés par les agents en régie. Seuls les matériaux sont achetés. Unique exception au principe : l'adaptation électrique, nécessaire à la pose de pompes à chaleur dans les écoles de Boisseuil et Saint-Mard, sera confiée à une entreprise privée.
Simultanément, les travaux de réfection des ponts de Charentenay et de Saint-Mard, pilotés par le conseil départemental, ont débuté. La circulation est interdite sur la RD212 depuis le 14 septembre et jusqu'au 9 octobre à l'entrée de Charentenay et du 21 septembre au 16 octobre sur la D118 entre les intersections avec la rue de la Guigneraie et la rue de la Fontaine des Pélerins. Au cœur du bourg, un accès sera maintenu pour les riverains et les commerces.



La Journée canine est de retour pour une deuxième édition

SAINT-CRÉPIN

Démonstrations d'agility, cours d'éducation collectifs, balade et parcours pour maîtres et chiens se succéderont dimanche 27 septembre, de 10 heures à 18 heures.



Pour l'occasion, le city stade sera transformé en parcours d'agility - © *Séverine Sanchez*

Les chiens seront au centre de cette journée organisée par la municipalité de Saint-Crépin, sur le parking de l'école, route de Tonnay-Boutonne. Au-delà des activités proposées, l'événement doit permettre de sensibiliser les habitants au bien-être animal, à la sociabilisation des chiens et aux bonnes pratiques, notamment auprès des enfants. « *Nous sommes la seule commune du département à participer à cette semaine nationale* », confirme Séverine Pillard, la secrétaire de mairie.

« On accueille tous les chiens"

L'initiative s'inscrit aussi dans la volonté de la municipalité de faire de cette journée un rendez-vous local. « *Plus d'une maison sur deux a un chien à Saint Crépin* », rappelle Séverine Sanchez, la 3e adjointe. Pour les élus, l'événement constitue également une occasion de faire connaître la commune et de réunir ses habitants autour d'un projet commun. « *C'est une manière de dire qu'on existe* », explique l'élue. L'an dernier, la première édition avait attiré bien au-delà des attentes. « *Nous avions accueilli 60 chiens et 100 personnes sans communiquer* », se souvient Séverine Sanchez. Cette année, l'organisation se veut donc davantage structurée et les inscriptions sont conseillées afin de garantir de bonnes conditions d'accueil aux chiens, à leurs maîtres et aux visiteurs. « *On accueille tous les chiens. L'année dernière ça allait de 2,5 kg jusqu'au Leonberg de 70 kg* », sourit Séverine Pillard.

Pour encadrer cette diversité, la municipalité s'appuie sur plusieurs partenaires : le club canin de Surgères, les associations Dog trotter et A6pat, le refuge de Fontorbe et Cani Confort. Deux comportementalistes et des masseuses seront également présents. Les élus municipaux ont conçu le parcours « maître et chien », tandis que l'agent technique a fabriqué les obstacles et la piscine. La cour de récréation sera, quant à elle, transformée en parc de détente. La démonstration d'agility, organisée sur le city stade, et les cours d'éducation collectifs auront lieu le matin, tandis que la balade canine est prévue à 14h. Des stands seront présents tout au long de la journée.

L'entrée est gratuite. La restauration sera assurée par les bénévoles du foyer rural et la mairie offrira l'apéritif, avec des amuse-bouches préparés par Valérie, la cuisinière de l'école. Une boîte de dons sera installée au profit du refuge. Les bénéfices de la restauration lui seront également reversés.

Tony Landret (CLP)

Les élus ont voté contre un nouvel emprunt pour les travaux de voirie

GENOUILLÉ

Réunis en conseil municipal lundi 14 septembre, les élus ont finalement choisi de ne pas recourir à l'emprunt de 15.000 euros inscrit au budget.



Les arguments de Francis Train (à gauche), le maire, n'ont pas convaincu les conseillers - © *Odette Huet (CLP)*

Au moment du vote du budget, la municipalité avait prévu la possibilité de contracter un emprunt de 15.000 euros pour financer des travaux de voirie. Deux établissements bancaires ont été sollicités. Pour un remboursement sur dix ans, les propositions affichaient des taux de 4,05 % et 4,07 %, pour un coût global respectif de 18.316,80 et 18.334,14 euros, frais de dossier compris.

« *Même si notre fonds de roulement est confortable, cet emprunt permettrait de ne pas piocher dans nos réserves et d'avoir une souplesse de fonctionnement* », affirmait Francis Train, le maire, pour justifier le recours à l'emprunt. Une conseillère municipale a toutefois questionné l'intérêt de cette opération : « *Je ne comprends pas pourquoi on veut faire un emprunt. À part ne pas prendre dans la réserve, quel en est l'intérêt ?* ». Une autre élue est allée dans le sens de l'édile en évoquant les travaux à prévoir dans l'ancien bâtiment de La Poste, qui doit être rénové « *avant qu'il ne se dégrade plus* ».

Au terme des échanges, la proposition d'emprunt a finalement été rejetée par 12 voix contre et trois voix pour. Par ailleurs, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement de 100 euros, par l'intermédiaire de l'Association des maires de France, en solidarité avec les communes sinistrées par les incendies.

Odette Huet (CLP)

Surgères : plus que quelques jours pour s'inscrire aux Roses d'Hélène



Plus de 650 personnes avaient participé à l'édition 2025 - © *Odette Huet (CLP)*

La 7e édition des Roses d'Hélène, qui aura lieu dans le cadre d'Octobre rose, est portée par la Ville en partenariat avec le club des Archers d'Hélène. Elle se déroulera dimanche 4 octobre, avec un départ derrière l'école maternelle Charles-Perrault à partir de 9h30. Cette manifestation solidaire propose quatre parcours au choix : 4 km de marche, 8 km de marche, 8 km de course et 4 km de canicross. Une participation de 12 € est demandée à chaque inscription. Chaque personne, âgée de 14 ans et plus, recevra un tee-shirt aux couleurs des Roses d'Hélène.

Les inscriptions sont obligatoires et peuvent encore se faire les samedis 26 septembre et 3 octobre au stand qui sera installé dans le passage du marché ou en ligne sur le site Helloasso (sur la page des Archers d'Hélène). Durant la matinée, des professionnels de la santé de la Ligue contre le cancer seront présents afin de sensibiliser le public à l'importance de la détection précoce du cancer du sein grâce à l'autopalpation.

Après l'arrivée, un food-truck sera présent sur le site pour permettre aux participants et au public de se restaurer. Des goodies seront mis en vente au Comptoir local à partir du 1er octobre, ainsi que durant les deux permanences. L'intégralité des sommes récoltées sera reversée à la Ligue contre le cancer

Renseignements au 06.17.12.78.92 ou au 05.46.07.76.15.

RETOUR EN IMAGES



Du 18 au 20 septembre, le Festy'Paille, organisé par l'association éponyme à St-Georges-du-Bois, a rassemblé toutes les générations autour de jeux anciens, d'olympiades, de concerts, et même de concours de pétanque. En revanche, les organisateurs ont été déçus de devoir annuler le loto du vendredi, faute de réservations - © *Odette Huet (CLP)*

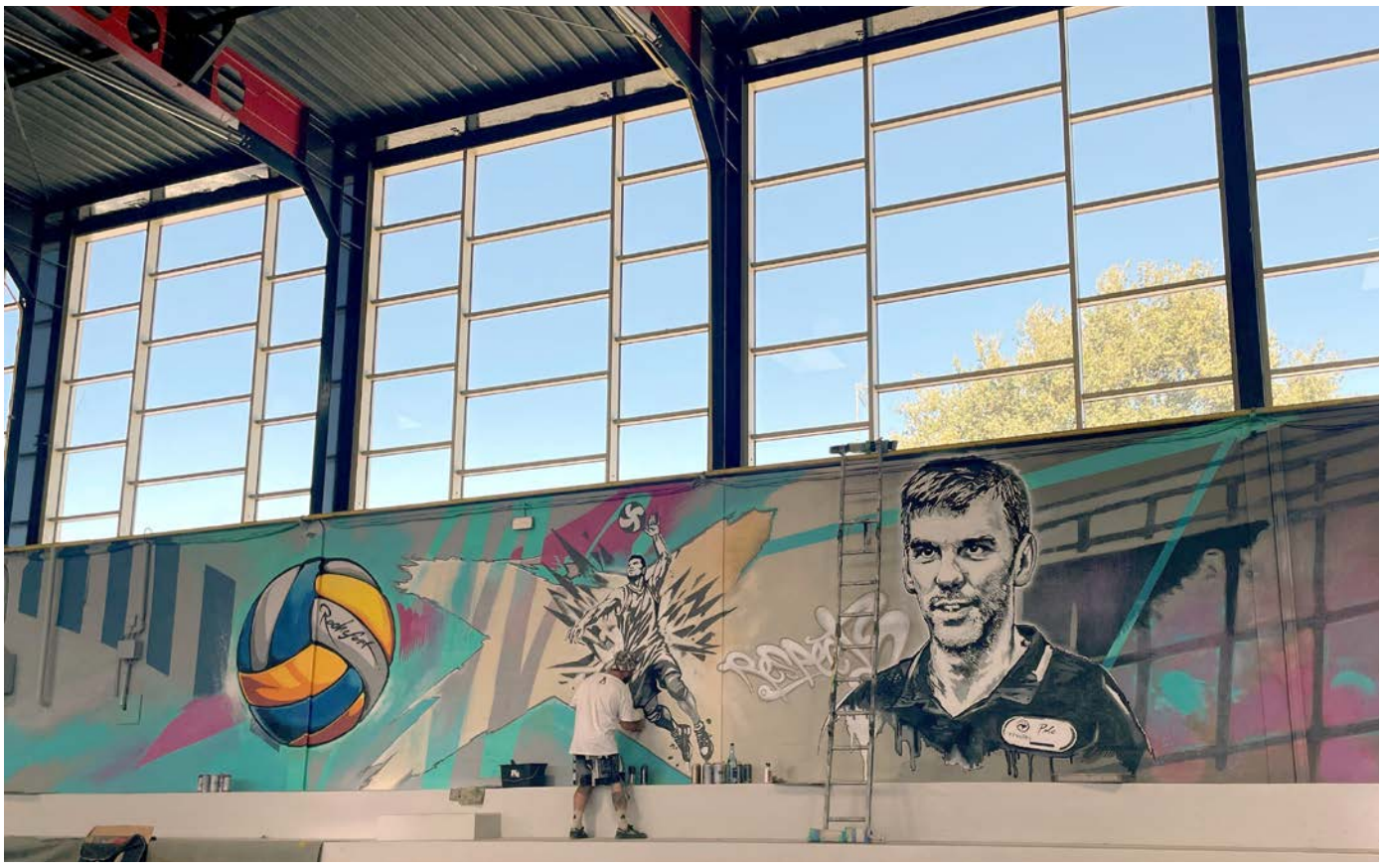
EN BREF

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

■ **LES LIVRES ET NOUE. Atelier autour de la technique du tampon mercredi 30 septembre de 10h à 12h30 à la bibliothèque de Péré, animé par Camille Bagourd. Dès 4 ans. Prévoir un grand t-shirt ou une blouse en guise de protection. Inscription sur bibliopere@gmail.com ou sur bibliosgmarencennes@gmail.com**

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **CIDFF. Besoin d'une information juridique ? Parentalité, conjugalité, droit du travail, droit des victimes, droit au logement, droit des étrangers... Une permanence aura lieu une fois par mois de 9h à 17h dans les locaux de la mairie. Première date lundi 12 octobre. Gratuit. Prenez rendez-vous au 05.49.17.39.61.**



Le gymnase Denfert-Rochereau portera le nom du volleyeur Loïc Le Marrec, représenté sur une fresque, qui y a joué comme passeur jusqu'en 1994 - © *Yonah Vialle*

Gymnase Denfert-Rochereau : l'opposition déplore le choix du nom d'un sportif masculin

Le 16 septembre, le conseil municipal de rentrée a parfois été « sport ». L'opposition a regretté que l'équipement rénové porte le nom du volleyeur Loïc Le Marrec.

ROCHEFORT

Comme dans une rencontre de volley-ball, la majorité a fait le break face à l'opposition sur le vote de la délibération qui concernait la dénomination du gymnase Denfert-Rochereau (29 voix pour, 3 contre, 2 abstentions). En conseil municipal, le 16 septembre, il était question de voter pour choisir le nom du bâtiment situé rue Noire. Ce sera « Gymnase Loïc Le Marrec », en référence au volleyeur rochefortais de haut niveau, âgé de 49 ans, qui y a débuté. Aujourd'hui entraîneur principal du Montpellier Volley, il vient de remporter la Marmara SpikeLigue (première division) face à Poitiers. Auparavant, il aura marqué de son empreinte le volley-ball tant en club et en sélection nationale (190 sélections) : triple champion de France et triple vainqueur de la Coupe de France, médaillé d'argent avec l'équipe de France en ligue mondiale (2006), entraîneur de l'équipe de France A' et adjoint de Laurent Tillie en équipe de France (2021, médaille de bronze en ligue mondiale). « *Il a un palmarès de dingue*, faisait remarquer, admiratif, le maire Hervé Blanché. Je ne pense pas qu'il y ait d'autre sportif de haut niveau aussi titré à Rochefort. *Il a commencé son activité de volleyeur dans ce gymnase. Philippe Le Marrec (son père, N.D.L.R.) a été président du club, adjoint au maire sous l'ère Bernard Grasset. Il était bien d'honorer Loïc Le Marrec compte tenu de son palmarès. Nous l'avons reçu avec Jean-Marie Le Bras cet été. Il adore toujours sa ville de naissance. Il est très heureux de cette initiative.* »

« C'est monter les hommes contre les femmes »

Si l'opposition se félicitait qu'un sportif avec un tel palmarès donne son nom au gymnase, elle formulait néanmoins des réserves, reprochant au capitaine de l'équipe de la majorité son côté « perso ». « *Ce qu'on a juste à lui reprocher, c'est de ne pas être une femme. Il y a très peu de noms féminins dans les communes françaises, y compris à Rochefort*, indiquait Pascale Jourdanet (Rochefort, Collectif 2026). *Vous nous imposez ce nom. Il n'y a pas eu de consultation pour le choix.* » Réponse d'Hervé Blanché :« *On vous confirme qu'on vous impose ce choix. Ce gymnase en rénovation est un lieu où l'on pratique le volley-ball. Cela semblait naturel.* » Isabelle Gireaud (3e adjointe à l'égalité, solidarité, action sociale), à l'origine de la création de la Maison de l'égalité femmes - hommes, était de l'avis de l'opposition. « *On pourrait trouver des noms féminins pour des lieux publics ou des rues. Nous essayons de nous y atteler. Des femmes ont marqué à leur façon la ville même si elles ont été beaucoup plus invisibilisées que les hommes* ». Et de poursuivre : « *La façon dont vous l'avez exprimé est très maladroite. C'est monter les hommes contre les femmes. On n'a pas à reprocher l'identité d'un homme ou d'une femme.* »

« *Je ne parle pas d'identité de genre en conseil municipal* », répondra l'élue d'opposition. Dorothée Machabert (opposition, Rochefort, l'Avenir autrement) suggérait alors des noms de sportives qui auraient pu, selon elle, convenir. À l'instar d'Isabelle Duranceau, championne de natation paralympique à New York en 1984 et quintuple médaillée de bronze à Séoul en 1988. « *Peut-être un nom à garder pour la piscine ?* », soufflait-elle. Pour le gymnase, l'élue d'opposition aurait bien vu celui de Béatrice Edwige. Formée au Rochefort Handball club, celle-ci a été championne du monde avec les Bleues en 2017 et championne olympique à Tokyo en 2021. Autre sportive qui a fait briller la ville, Samantha Alvarez (Sar boxe). « *Il y a des noms de sportives rochefortaises* ». Pour sa défense, le maire rappelait qu'en 2024 une exposition au Musée Hébre (Le sport ! Quelle histoire !, N.D.L.R.) avaient consacré quatre athlètes féminines sur le Mur des champions qui en comptait huit. À noter que Loïc Le Marrec n'y figurait pas. Élu d'opposition, Romain Monroux (Rochefort, Collectif 2026) s'étonnait, quant à lui, que la commission toponymique destinée à désigner les noms de lieux et de rues n'ait pas été consultée. « *J'ai encore la possibilité de décider si elle doit être saisie,* glissait le premier magistrat. *Elle ne donne qu'un avis consultatif. Avec notre équipe, nous étions sur ce choix* ».

Damien Carboni

Malgré une subvention de 2.400 euros, le budget de l'Upar « patine »

En conseil le 16 septembre, les élus ont notamment attribué une subvention exceptionnelle de 2.400 euros à l'Union des patineurs artistiques de Rochefort (Upar). Objectif : contribuer aux frais engagés par les seize patineuses de l'équipe de roller artistique précision senior pour financer leur voyage au Paraguay afin de défendre les couleurs de la France aux World Skate Games (du 12 au 18 octobre). Le club devait réunir 34.000 euros avant le 25 août et avait lancé un appel aux dons. « '*La subvention représentait 7 % du coût*, **indiquait Dorothée Machabert, élue qui a suivi le dossier.** *Leurs frais ont augmenté et leur budget atteint désormais 45.000 euros. La participation de la Ville ne représente plus que 5 %.* » **La hausse du prix des billets d'avion y était pour beaucoup. Afin de verser un supplément à l'Upar, l'élue a proposé d'acheter un spectacle de l'Upar pour l'ouverture de la patinoire ou du gymnase. Refus catégorique du maire Hervé Blanché.** « *Cela reste du sport féminin qui est peu soutenu* », **regrettait, de son côté, Dorothée Machabert.**

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **SANTÉ.** La ligue contre le cancer propose aux personnes touchées par la maladie une séance de sophrologie mardi 29 septembre à 10h à l'espace Fereira Cerca de Rochefort (19 rue Maraux). Inscription au 05.46.50.57.95 ou sur cd17@ligue-cancer.net

BREUIL-MAGNÉ

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche dimanche 4 octobre, départ de 9h30 à 11h de la place des Caneteries. Décorez vos maisons en rose. Participation libre.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

■ **CODE DE LA ROUTE.** L'atelier organisé initialement samedi 3 octobre par le conseil des sages, est reporté faute de participants. Les personnes déjà inscrites peuvent maintenir leur participation. Renseignement au 06.78.06.44.69 ou 06.31.45.18.13.

■ **RECRÉADECO.** Collecte de feuilles blanches ou quadrillées vierges (restes de cahier, feuilles volantes) et de vieux cahiers écrits à la plume. Dépôt le mardi après-midi à la petite salle polyvalente. Contact au 06.78.06.44.69.

MURON

■ **LES MURON DES P'TITES OREILLES.** Assemblée générale de l'APE jeudi 1er octobre à 18h à la salle des associations (rue de la Laiterie).

CABARIOT

■ **LES P'TITES CANAILLES.** Kermesse samedi 26 septembre de 10h à 17h au centre de loisirs. Tir à la corde, jeux en bois, maquillage, chamboule tout, structures gonflables...

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

■ **MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE.** Journée organisée samedi 26 septembre de 13h30 à 17h30 sur le parking de la mairie. Initiations, quiz, sensibilisations, code de la route géant... en présence des pompiers et des gendarmes. Renseignement au 05.46.95.35.83.

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 5 ou 7,5 km, dimanche 4 octobre, départ à 9h30 devant la mairie. Participation adulte 5 €, enfant don libre.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Seize apprentis inaugurent le nouveau CFA de coiffure

ROCHEFORT

La création de ce centre de formation d'apprentis baptisé Hair Lab Academy répond à un besoin de main-d'œuvre locale.

« *Je voulais vraiment créer une structure à taille humaine au sein de laquelle les jeunes pourraient se recentrer, par petits groupes, sur leur formation dans un lieu privilégié* », explique Harmonie Mercier, gérante et enseignante à l'Hair Lab Academy (groupe Alternance). Elle est aussi porteuse de ce projet de création d'un CFA de coiffure situé rue Cochon-Duvivier. « *L'objectif est aussi que leurs patrons soient fiers d'eux afin de créer un vrai partenariat.* »



Les apprentis du Hair Lab Academy en train de se familiariser avec les techniques des permanentes - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Triple championne du monde de coiffure

Depuis septembre, seize apprentis dont six hommes, répartis par groupes de huit, bénéficient d'une formation « premium ». Concrètement, la gérante est aux côtés des élèves pendant leur journée de pratique. Et les enseignants sont disponibles pour chacun. Tous ces apprentis ont trouvé une place chez un employeur. Le secteur de la coiffure est en recherche de personnes motivées. Qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes en reconversion. « *La coiffure est un métier de passion* », rappelle Harmonie Mercier.

Garçons et filles aborderont les différentes techniques : du shampooing aux couleurs en passant par les coupes. Et ce, même si les hommes se destinent davantage à devenir barbier, discipline qui a le vent en poupe.

À noter qu'en matière d'enseignement professionnel, l'une des enseignantes est Johanna de la Llave Ferreres. Coiffeuse professionnelle, elle est également triple championne du monde de coiffure en 2022. L'enseignement général n'est pas oublié. Celui-ci est assuré par différents professeurs en mathématiques, français, arts plastiques, éducation physique et sportive comme pour tous les diplômes nationaux.

Après leurs deux années au CFA, ces apprentis figaro pourront prolonger leur enseignement avec une mention complémentaire, un certificat de spécialisation coupe-couleur ou un brevet professionnel. « *Souvent, nous voyons des jeunes qui ne sont encore que des adolescents. Avec nous, ils rentrent dans un monde d'adultes. La vie active, ce n'est que cinq semaines de vacances. Le choc est un petit peu brutal au début, mais ils arrivent à s'y faire assez rapidement* », conclut Harmonie Mercier.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Hair Lab Academy : 06.07.38.35.49. - h.mercier@groupe-alternance.com

Pont suspendu de Tonnay-Charente : le chèque de 100.000 euros enfin remis



Le chèque a été remis dans les jardins de l'IME de la Croix-Rouge française - *© Yonah Vialle (CLP)*

En juin dernier, la Fondation du Patrimoine et Airbnb ont lancé le Grand Prix Patrimoine et Tourisme local, un concours auprès des internautes. Le pont suspendu représentait le Poitou-Charentes parmi douze sites sélectionnés. Il s'est classé à la 3e place en recueillant 14 % des voix. À la clé, un chèque de 100.000 euros. Celui-ci a été remis, le 16 septembre, au maire Rémi Justinien par Patrick Ferrère, délégué régional Poitou-Charentes de la Fondation du patrimoine. Cette récompense permettra de financer une partie de la première phase de sa restauration, engagée mi-septembre (lire notre édition du jeudi 3 septembre).

Classé monument historique depuis 1988, l'ouvrage a été conçu en 1842 par Louis Dor. « *À l'époque, ils n'ont mis que onze mois pour le faire, ce qui est une prouesse extraordinaire* », rappelait Rémi Justinien qui invite ceux qui le souhaite à faire un don pour les travaux de restauration. Le pont est étroitement lié à l'histoire économique de la ville. Selon le maire, il jouait notamment un rôle dans l'exportation du cognac : « *C'était le port de départ pour l'export vers New York, l'Espagne, l'Angleterre ou encore l'Amérique latine* ». Aujourd'hui, l'ouvrage nécessite une restauration complète. Le chantier est prévu pour durer environ deux ans. Des visites du chantier sont également prévues. Directrice de l'office de tourisme Rochefort Océan, Virginie Rivain explique qu'elles permettront d'en suivre certaines étapes tout en apportant « *un contexte un peu plus historique du pont* ».

Un forum des métiers sous le signe des 400 ans de la Marine nationale

ROCHEFORT

Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre, sur la place de l'Amiral Dupont, 80 métiers sont présentés parmi les festivités. Objectif, susciter des vocations.

Rochefort est l'un des cinq ports militaires. À cet égard, il participe tout naturellement à la célébration du 400e anniversaire de la Marine… royale, impériale et aujourd'hui nationale. Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre, la Porte du Soleil (près du musée de la Marine) sera le théâtre d'événements, d'expositions et de rencontres. À commencer par un Forum des métiers de la Marine.



L'association du Garde-Chauvin, la ville de Rochefort et La Marine nationale la ville préparent les festivités du 400e anniversaire - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Survol de l'Arsenal par trois Rafales

Ces festivités seront ainsi l'occasion pour la Marine, au travers de plus de 80 métiers, de montrer l'étendue de son dynamisme pour susciter des vocations. Résolument tournée vers les enjeux actuels, ces métiers vont de la simple intendance aux outils informatiques d'aujourd'hui, comme le pilotage de drones. Ils sont ouverts à tout âge et à tous niveaux de diplômes. Pour joindre le geste à la parole, les services de la Marine proposeront quelques démonstrations comme un hélitreuillage depuis un hélicoptère Caïman de l'aéronavale (selon les conditions météo).

Clou du spectacle, un survol de l'Arsenal par trois Rafales Marine pour une sortie exceptionnelle. La ville de Rochefort est partie prenante de cette commémoration. « *Rochefort a un lien très fort avec les mers et les océans puisque de très nombreux bateaux militaires en sont partis pour aller dans les ailleurs* », indique la première adjointe, Caroline Campodarve-Puente.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Programme : www.ville-rochefort.fr

À Rochefort, le volley-ball mise sur la formation malgré un budget serré



L'assemblée générale du Sar VB a été riche en annonces - *© Yonah Vialle (CLP)*

Le 11 septembre, le Sport Athlétique Rochefortais Volley-Ball (Sar VB) a tenu son assemblée générale au palais des congrès. Le volley rochefortais poursuit son développement, notamment auprès des jeunes.

Une option volley ouvre d'ailleurs au collège La Fayette grâce à la mise à disposition de Killian Thomas, salarié du club. Une nouveauté qui doit permettre de renforcer les liens avec les élèves et de développer la pratique. Le travail mené autour de la formation est également récompensé puisque le Sar VB est passé du label argent à celui de club formateur. Autre évolution attendue, les joueurs devraient bientôt pouvoir retrouver le parquet de leur gymnase actuellement en rénovation, dont les travaux arrivent dans leur dernière phase.

Sur le plan sportif, le bilan est encourageant pour les équipes jeunes et pour l'équipe première féminine engagée au niveau régional. La saison a été plus compliquée pour les équipes départementales féminine et masculine. Le club doit néanmoins composer avec un budget serré. Le dernier exercice s'est terminé sur un déficit de 3.700 euros. Malgré cette situation, les dirigeants ont choisi de ne pas augmenter le prix des licences.



Cédric Lafage, maire de Périgny, lors du conseil municipal du lundi 21 septembre - © *Clément Vidal*

Cédric Lafage : face au changement climatique, « nous devons adapter nos équipements publics »

La Ville de Périgny cherche à prémunir ses bâtiments des fortes chaleurs. Elle lancera bientôt une série de travaux en ce sens. Coût estimé : un million d'euros. Précisions.

PÉRIGNY

Comme partout ailleurs en France, l'été 2026 n'a pas laissé que de bons souvenirs à Périgny. « *Nous avons subi quatre canicules*, a souligné le maire Cédric Lafage à l'occasion du conseil municipal, lundi 21 septembre. *Le changement climatique ne fait plus aucun doute. Nous devons adapter nos équipements publics à ce qui est devant nous.* » Objectif : mieux protéger les usagers comme les agents municipaux des fortes chaleurs qui ne manqueront pas, dans les prochaines années, de se répéter. « *En tant qu'employeur, nous avons le devoir d'honorer des conditions de travail qui permettent une bonne santé au travail* », ajoute Cédric Lafage. Ce dernier a donc annoncé un plan « Confort - Été » visant à prescrire des travaux d'aménagement sur les bâtiments publics (mairie, écoles, centre municipal d'animation, Ehpad…).

Élaboré par la direction des services techniques, ce plan s'articulera autour de « *cinq piliers* » : la protection solaire, la ventilation, le rafraichissement et l'isolation des bâtiments, ainsi que la renaturation de la commune. Dans les prochains mois, la Ville prévoit ainsi de débourser un million d'euros pour mener à bien ces travaux. Un montant qui pourrait être atteint grâce à des subventions de l'Agglomération rochelaise, de l'État ou encore de l'Europe. Il inclura l'audit immobilier et énergétique que la Ville souhaite réaliser d'ici la fin de l'année : « *Nous aurons ainsi une cartographie stricte de ce qu'il convient de faire sur nos bâtiments, tant sur le plan des économies d'énergie que sur celui de la protection (solaire, N.D.L.R.)* », plaide le premier magistrat de la commune.



Parmi les solutions évoquées, les persiennes pourraient fleurir sur les bâtiments municipaux de Périgny - © *Clément Vidal*

La climatisation étendue

Les premières opérations pourraient démarrer dans les prochaines semaines. « *Ce sont des actions assez aisées à mettre en œuvre, comme l'installation de films de protection solaire sur les fenêtres exposées plein sud, et qui ne bénéficient pas de casquettes ou de pare-soleil* », présente Cédric Lafage. Le maire évoque également la possibilité de peindre certains toits ou des façades en blanc, pour réfléchir la lumière du soleil : « *C'est quelque chose qui se démocratise*, remarque-t-il. *De tout temps, cela s'est fait dans les pays du sud.* » Autres pistes à l'étude : la pose de brasseurs d'air, de fenêtres de toit ou encore de persiennes sur rail. À moyen terme, la construction de préaux dans les écoles est également envisagée.

Le plan « Confort - Été » prévoit un point frais par édifice public, à l'image de ce qui se fait déjà dans les Ehpad. Mais Cédric Lafage de prévenir : « *Il n'est pas question de climatiser l'ensemble de nos bâtiments mais d'assurer, notamment dans ceux où il y a des agents, une salle fraîche pour profiter d'un temps frais.* » Cette généralisation de la climatisation concerne la plupart des immeubles communaux, à l'exception des salles de sport. Et le maire de poursuivre : « *Nous n'avons pas encore décidé où ces « clim' » seront placées précisément, ces emplacements seront envisagés en concertation avec les usagers des sites.* » Dans les prochaines années, des travaux d'isolation et des plantations d'arbres devraient avoir lieu.

Membre du groupe d'opposition Périgny Cœur de Vie, Éric Toussaint a souhaité obtenir des précisions quant au montant alloué à ce plan : « *Cette somme d'un million d'euros, est-ce une estimation ou avez-vous déjà une idée précise des subventions qui seront accordées ?* », demande-t-il. « *Nous ne connaissons pas encore le montant exact des subventions*, lui a répondu Jean-Michel Fauchet, conseiller municipal délégué aux finances. *Elles oscilleront entre 30 et 50 %. Mais avant de toucher ces subventions, il faut présenter les dossiers.* » Ce que devrait faire la Ville avant le 31 décembre.

Et Olivier Attané, membre du même groupe d'opposition, de rebondir : « *Que se passe-t-il si les subventions ne sont pas obtenues ? Car on sait que le gouvernement a divisé par deux le Fonds Vert (destiné à accélérer la transition écologique, N.D.L.R.)…* » Une hypothèse que l'équipe de Cédric Lafage semble avoir envisagée : « *C'est la raison pour laquelle ce plan est pensé à court, moyen et long terme*, note-t-il. *Cela nous laissera des marges de manœuvre quant à son déploiement en fonction des subventions qui nous seront octroyées.* » À la lumière des finances de l'État, le plan « Confort - Été » n'a pas fini de faire parler de lui à Périgny.

Clément Vidal

EN BREF

AGGLO LA ROCHELLE

■ **EMPLOIS SAISONNIERS.** Forum des emplois saisonniers d'hiver jeudi 1er octobre de 9h à 16h30 à la maison de la Charente-Maritime, 85 bd de la République à La Rochelle. Prévoir plusieurs CV. Renseignement au 05.46.38.97.10.

■ **ALTRIANE.** Portes ouvertes du centre de tri des emballages organisées samedi 10 octobre de 8h45 à 17h, zone de l'Aubépin à Salles-sur-Mer. Visite d'1h30 sur inscription sur www.paprecevents.com/altriane/

■ **JOURNÉE DU ALLER VERS.** Les centres socioculturels luttent contre le non-recours aux droits des habitants. Rencontres et échanges mardi 29 septembre de 9h30 à 16h30 à la fabrique du lien social, 42 rue des Voiliers à La Rochelle. Gratuit. Inscription sur tinyurl.com/5n8574ke

CROIX-CHAPEAU

■ **BIODIVERSITÉ.** Conférence *Biodiversité des milieux agricoles* jeudi 24 septembre de 19h à 20h30 à l'espace Jean Gauvin. Entrée libre, sans inscription.

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **DON DE SANG.** Collecte proposée lundi 28 septembre de 15h30 à 19h au foyer Rieux. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

LA JARRIE

■ **PLAINE DES JEUX.** Inauguration samedi 26 septembre à 17h30 au 4 rue du Fief sous la halle. Dès 14h30 : ateliers sportifs, rencontres amicales et petits matchs, football brésilien, basket 3X3, beach-volley, découverte de l'Archery Swap (jeu de tir à l'arc stratégique), animation musicale…

LA ROCHELLE

■ **L'ALTERNATIVE URBAINE.** Balades consacrées à la prévention des risques à Mireuil samedi 3 octobre à 14h30 sur le parking de France Travail (88 rue Bel Air) et à Port-Neuf samedi 10 octobre à 14h30 à la maison de quartier (place de l'Île de France). Découverte des quartiers, mémoire locale et sensibilisation aux risques naturels et technologiques. Gratuit.

■ **SANTÉ.** Conférence *Apprendre à (s') aider en santé mentale* animée par Dr Louise Larroque (psychiatre) et Joséphine Caron (psychologue), jeudi 24 septembre à 18h30 à l'amphithéâtre universitaire Michel Crépeau, retransmise en direct sur Youtube (@arsnouvelleaquitaine). Gratuit.

SAINT-CHRISTOPHE

■ **COMMUNICATION.** Présentation de l'application Intramuros (outil de communication entre la mairie et les habitants) samedi 26 septembre à 10h à la salle des associations.

Des découvertes en série de tortues d'Hermann qui intriguent



Une tortue d'Hermann au Centre d'accueil provisoire des espèces non-domestiques (Capend) de Saint-Palais-sur-Mer - © *Capend*

AYTRÉ

Plusieurs tortues d'Hermann ont été retrouvées sur la voie publique ces derniers mois, poussant la Ville à passer une convention avec un centre d'accueil.

Fin avril, la nouvelle d'un python royal échappé s'était très rapidement répandue sur le web ; celui-ci avait été localisé quelques heures après à Bongraine. Ces derniers mois, c'est un autre animal qui a été retrouvé aux quatre coins de la ville. En effet, entre avril et début septembre, quatre tortues d'Hermann ont été rapportées aux élus, depuis le marais doux, le parc des Cèdres, l'avenue Lisiack et le secteur des Cottes-Mailles.

D'où viennent-elles ? Le conseiller délégué à la tranquillité et aux espaces publics, Abdelouahed Tatou, a sa petite idée sur la provenance d'une tortue : *« L'une d'elles a été retrouvée à un arrêt de bus de Lisiack, elle a certainement été abandonnée par un riverain, une personne qui voulait s'en débarrasser. »*

Un animal protégé

En tout cas, la Ville s'est retrouvée embarrassée avec cet animal protégé sur les bras, qui ne vit plus qu'à l'état sauvage en France dans le Var et en Corse. Le 10 septembre, une délibération du conseil municipal a permis de voter une convention annuelle fixée à 1.200 euros avec le Centre d'accueil provisoire des espèces non-domestiques (Capend) de Saint-Palais-sur-Mer. Pour les trois premières tortues, la Ville a d'ores et déjà déboursé 600 euros pour leur prise en charge.

« Ce n'était jamais arrivé de trouver des tortues, a expliqué la maire Hélène Rata. *On aurait pu imaginer qu'on pouvait les garder mais on ne peut pas en récupérer comme ça, car c'est interdit. »*

La convention avec le Capend vient combler un manque pour la commune régulièrement confrontée à des animaux sauvages en divagation sur la voie publique. La fourrière animale communautaire, elle, n'est pas habilitée à s'occuper d'animaux sauvages. Aytré pourra donc s'appuyer sur une structure d'accueil locale en mesure de gérer l'hébergement d'espèces bien particulières.

Arnaud Bébien (CLP)

La Rochelle : 400 personnes ont manifesté contre les pesticides



La manifestation a une nouvelle fois rencontré un franc succès - *© Avenir Santé Environnement*

À l'initiative de l'association Avenir Santé Environnement, le 4e Appel de La Rochelle a rassemblé, samedi 19 septembre, plus de 500 personnes sur le Vieux-Port. Le cortège est parti de la gare, puis a défilé dans les rues du centre-ville avant de rejoindre l'esplanade Éric-Tabarly. Dans leurs prises de paroles, les différents intervenants ont rappelé la nécessité de réduire les expositions aux pesticides de synthèse et d'accompagner l'évolution du monde agricole dans la durée. Le soir, plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées au CGR Les Minimes pour assister à la projection du documentaire *Avenir Santé Environnement, au cœur d'un combat citoyen*, réalisé par Cyrille Gallais. Pendant trois ans, la caméra de ce dernier a suivi l'association dans ses actions : rencontres avec les familles, mobilisations citoyennes, échanges avec les scientifiques, interpellations des pouvoirs publics ou encore mise en œuvre du projet citoyen NEExT.
« Quatre éditions après le premier Appel de La Rochelle, la mobilisation est toujours là. Les citoyens s'emparent de ces enjeux et demandent que la santé et l'environnement deviennent des priorités de la transition agricole. Cette énergie citoyenne doit maintenant se traduire en décisions et en actes », indique Franck Rinchet-Girollet, porte-parole d'ASE. Rappelons que l'association a vu le jour en 2018 d'une mobilisation citoyenne après une série alarmante de cancers pédiatriques dans la plaine d'Aunis - notamment dans les communes de Périgny, Saint-Rogatien et Montroy -, où d'importantes pollutions de l'eau, de l'air et des sols ont été identifiées.

À Bongraine, l'écoquartier devient (enfin) une réalité

AYTRÉ

L'écoquartier, dont l'idée fondatrice date de 2011, va vivre une journée importante de son histoire ce samedi 26 septembre avec la pose de la première pierre.

De bonnes chaussures sont demandées à l'écoquartier de Bongraine pour la pose de la première pierre, ce samedi 26 septembre (*). Le rendez-vous est fixé à partir de 10 heures avec un accueil qui se situera sur l'écoquartier du côté du centre commercial de La Rotonde. Il s'agit d'une date fondatrice. Pour l'Agglomération de La Rochelle, autorité compétente à Bongraine, le conseiller aux opérations d'aménagement communautaires, Jean-Philippe Samier, évoque *« une très bonne nouvelle, avec un quartier qui, petit à petit, va prendre vie »*. Quand la maire d'Aytré, Hélène Rata, parle d'un *« événement »*.

Sur cette ancienne friche ferroviaire de 35 hectares, ex-dépôt d'entretien de la SNCF de 1923 à 1979, un chantier s'érige enfin depuis mars dernier. Les étapes ont été nombreuses pour en arriver là, *« avec un niveau d'ambition très élevé*, relève Jean-Philippe Samier, *sur les sols, la biodiversité, la renaturation »*.



L'entrée de l'écoquartier, du côté du centre commercial de La Rotonde - *© Arnaud Bébien (CLP)*

L'îlot Azuré, du nom d'un papillon protégé sur le site, et ses 71 logements, dont 21 locatifs HLM, est le premier à prendre de la hauteur. L'ensemble est attendu pour le dernier trimestre 2027, et les habitants pour début 2028. À l'achèvement, d'ici à cinq ans, ce sont 800 logements qui auront été créés, et pas loin de 1.500 nouveaux habitants pour Aytré. Ces prochaines semaines, deux autres îlots de 57 et 102 logements verront leur chantier démarrer.

Arnaud Bébien (CLP)

(*) **Internet : ecoquartierdebongraine.fr/**

EN BREF

VÉRINES

■ **NETTOYONS LA NATURE. Opération organisée dimanche 27 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h. Trois points de rendez-vous à Loiré devant la caisse à outils, à Vérines devant la mairie et à Fontpatour au carrefour de la Vierge.**

Boussole des Parcours
TROUVEZ VOTRE DIRECTION, CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR
ET SI VOTRE PARCOURS PRENAIT UNE NOUVELLE DIRECTION ?
Besoin de faire le point, d'envisager un changement ou de construire un nouveau projet professionnel ?
Un accompagnement personnalisé, humain et concret, à Puilboreau, près de La Rochelle
Prenez contact pour en parler
BILAN DE COMPÉTENCES • VAE • ORIENTATION SCOLAIRE
Alicia Lecardonnel - Conseillère en insertion et orientation
40 rue du 8 mai - Puilboreau - ☎ 07 72 51 27 96
boussoledesparcours.fr - contact@boussoledesparcours.fr

Changez vos habitudes
écoutez Demoiselle
Rochefort 97,8
Oléron 107
Royan 102.2
Saintes 102.3
L'info d'ici c'est nous
Du lundi au samedi :
7h15 7h48 8h15 8h48 9h30 10h30 12h00 18h15 19h15
Retrouvez toute l'actualité sociale, économique, politique et sportive de votre département
Tél. 05 46 88 74 44
www.demoisellefm.com



Les travaux de la voirie communale, dont le montant s'élève à 1,5 million d'euros, s'étaleront du 28 septembre au printemps 2027 - © *Clément Vidal*

Un chantier à 1,5 million d'euros pour rénover la voirie de la commune

Les travaux débuteront le 28 septembre et se poursuivront jusqu'à la fin du printemps. Pour les financer, les élus ont dû jongler entre épargne, aides et recours à l'emprunt.

LE GUÉ-D'ALLERÉ

L'entretien de la voirie dans les petits villages ruraux est bien souvent le talon d'Achille des élus. Encore plus depuis que le budget du Conseil départemental de la Charente-Maritime est contraint. Contrairement à d'autres élus, le maire du Gué d'Alleré et président de la Communauté de communes (CdC) Aunis Atlantique, Sylvain Augeraud, ne partage pas l'impression que les routes étaient mieux entretenues au nord qu'au sud du département lorsque Dominique Bussereau en était le président. Pour lui, l'arrivée aux manettes de Sylvie Marcilly, en juillet 2021, a notamment permis débloquer la situation du contournement de Marans.

200.000
euros d'épargne

Néanmoins, le Département a dû revoir sa copie sur plusieurs projets d'aménagement de voirie, comme à Marsilly ou bien encore à Andilly-les-Marais, dont les budgets communaux sont au beau fixe. À Marsilly, par exemple, qui bénéficie d'un matelas financier de 2 millions d'euros, les élus départementaux ont fait le choix de ne plus accompagner la commune dans la réfection de sa rue de l'église, si ce n'est pour le financement des études, resté à leur charge.


Avec cet aménagement de voirie, Sylvain Augeraud souhaite un village apaisé - © *Archives L'Hebdo 17*

> *« Nous avons travaillé six ans »*

Avec ses 200.000 euros d'épargne, la petite commune du Gué d'Alleré est loin du compte. « *Nous avons travaillé six ans pour reconstruire cette épargne* », explique Sylvain Augeraud, maire depuis 2020. Et cela ne suffit pas à absorber le million et demi d'euros nécessaire à la réfection des 2,1 km de voirie qui traversent le village.

Sur ce projet, le Conseil départemental abondera donc à hauteur de 70 %. Le reste à charge sera absorbé par la commune. « *Lors du précédent mandat, nous avons conventionné avec le Département pour que la voirie, une fois les travaux terminés, soit rétrocédée à la commune. Charge à nous par la suite de l'entretenir, mais ce sera une sorte de patrimoine pour la commune* », précise l'édile.

Sans grande surprise, les élus Gué-d'Allériens devront avoir recours à l'emprunt. Il pourrait s'élever à 450.000 euros sur une période allant de 25 à 30 ans. « *Pour ma part, je préférerais 25 ans afin de ne pas asphyxier financièrement la commune. Nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 7 ans* », rappelle le maire.

Une technique singulière pour refaire la voirie

Autre singularité de ce chantier : la technique qui sera employée pour refaire la voirie puisqu'il n'y aura pas d'enrobé. « *Nous n'en avons pas les moyens* », confie Sylvain Augeraud. À la place, une scarification de la voirie, suivi d'un reprofilage avec un angle léger pour que l'eau puisse s'écouler sur les côtés. Ensuite, une couche de cailloux puis la pose d'une bi-couche. « *C'est une technique à froid, plus rurale mais moins onéreuse, et plus solide. L'impact carbone est également moins important. Cela s'effectue à une température comprise entre 60 et 80°, contre 140° pour de l'enrobé à chaud.* »

Durant la durée des travaux, qui s'étalera du 28 septembre à la fin du printemps prochain, des déviations seront mises en place au fur et à mesure de l'évolution des tranches de travaux (*). Des places de stationnement feront office d'îlots de ralentissement, ainsi que de vrais trottoirs que pourront emprunter les personnes à mobilité réduite. D'autres aménagements sont prévus dans le futur, comme la plantation d'arbres sur la placette de la salle des associations.

Yannick Picard (CLP)

(*) Une réunion publique d'information sur les travaux aura lieu le 28 septembre à 18 heures à la salle des associations.

EN BREF

MARANS

■ **OCTOBRE ROSE.** Marches de 5 et 10 km, dimanche 4 octobre dans les jardins de l'hôtel de ville. Inscription et collation à 8h30, départ à 9h30, apéritif et animations à 11h30. Participation libre. Renseignement au 06.24.87.08.75 ou 05.46.01.49.37.

COURÇON-D'AUNIS

■ **ERRATUM.** Dans l'article « L'espace Mosaïque lance un atelier pour accompagner les retraités » paru jeudi 17 septembre, il fallait lire « BAR » (pour « Bienvenue À la Retraite ») et non pas BER comme nous l'avons écrit. Le nombre de personnes accueillies sera de 12 et non 18.

CRAM-CHABAN

■ **ÉGLISE.** Afin de redonner son éclat à l'église après les travaux, la municipalité fait appel à votre aide pour un nettoyage samedi 10 octobre dès 9h. Inscription obligatoire avant le 3 octobre en mairie.

NUAILLÉ-D'AUNIS

■ **SENIORS.** Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS propose une animation pilates mardi 6 octobre à 18h30 à la salle des fêtes. Gratuit.

ST-SAUVEUR / LE GUÉ-D'ALLERÉ

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 7 km organisée par les deux municipalités, dimanche 4 octobre à 9h30 sur la place de la mairie de Saint-Sauveur-d'Aunis. Adulte 5 €, -15 ans gratuit. Inscription dès 9h.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

■ **DÉCHETS.** Les conteneurs de papier, verre et borne biodéchets situés au lieu-dit Luché ont été déplacés au niveau de l'arrêt de bus au parking (au 31 rue de la Liberté).

FERRIÈRES / ANDILLY

■ **BÉBÉS LECTEURS.** Animation pour les tout-petits dans les bibliothèques de Ferrières jeudi 1er octobre à 10h (06.21.02.41.30) et d'Andilly samedi 3 octobre à 11h (09.62.61.75.52). Gratuit. Réservation conseillée.

ANDILLY-LES-MARAIS

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche et course de 5 et 10 km, parcours enfants dès 6 ans, dimanche 4 octobre à partir de 10h à la salle la Passerelle. Présence de l'artiste Super Bourdi. Participation libre. Inscription sur place ou sur aurelie.coutant@andillylesmarais.fr

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
Courçon, La Ronde, Taugon & alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Atlantique

La bibliothèque va faire peau neuve pour mieux accueillir ses lecteurs



Christine Auditeau et Paul Réjalot, les deux nouveaux co-présidents de Lire & Vous - © *Danielle Driou (CLP)*

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Réunis en assemblée générale le 17 septembre, les bénévoles de Lire & Vous ont évoqué la rénovation des locaux, mais aussi l'avenir de la bibliothèque municipale et de son fonctionnement.

Les locaux de la bibliothèque municipale de Saint-Sauveur-d'Aunis ont aujourd'hui atteint leurs limites. Manque de place, murs trop chauds en été et trop froids en hiver : l'association Lire & Vous, qui assure sa gestion, souhaite profiter des prochains mois pour améliorer les conditions d'accueil. Des travaux de peinture, la pose de nouvelles étagères et l'aménagement d'espaces de stockage sont notamment prévus. Le chantier doit débuter en janvier et durer environ deux mois. Durant cette période, les quelque 8.000 ouvrages que compte la bibliothèque seront entreposés dans des box. Une fois les travaux terminés, les bénévoles espèrent disposer d'un espace plus fonctionnel pour accueillir les lecteurs.

Car au-delà des locaux, l'association souhaite également mieux faire connaître la bibliothèque dans la commune. Le manque de signalement est notamment pointé du doigt, alors que neuf bénévoles assurent actuellement des permanences à temps plein, épaulés ponctuellement par deux autres personnes. Au total, leur investissement représente l'équivalent de deux temps complets. L'association envisage par ailleurs le recrutement d'une bibliothécaire en 2027. Un poste qui permettrait, selon les bénévoles, de proposer un service plus structuré et de donner davantage de moyens à l'établissement.

Le fonctionnement repose aujourd'hui sur des ressources limitées. L'inscription annuelle est fixée à 5 euros pour les adultes, un tarif qui n'a jamais été augmenté. La bibliothèque doit également composer entre l'achat de livres neufs et celui d'ouvrages d'occasion. La dotation municipale s'est élevée à 4.000 euros en 2024 comme en 2025, constituant l'ensemble des recettes. Enfin, l'assemblée générale du 17 septembre a marqué un changement à la tête de l'association. Après la démission de Nicole Garet, Christine Auditeau et Paul Réjalot ont décidé de se partager la présidence. Le nouveau bureau a été adopté à l'unanimité.

Danielle Driou (CLP)

Valises à la main, 300 personnes ont manifesté à Marans

MARANS

Trois cents personnes se sont rassemblées vendredi 18 septembre pour la réouverture de la gare.



La manifestation a mobilisé environ 300 personnes - © *Yannick Picard (CLP)*

Alors que le prix du carburant flambe toujours à la pompe, 300 personnes, symboliquement venues avec leurs valises, étaient présentes vendredi 18 septembre à Marans pour demander la réouverture de la gare, fermée depuis 1980, lors de la manifestation organisée par les associations Altro (Association logistique transport ouest), Capres-Aunis et les élus locaux.

« *C'est un sujet qui rassemble. Depuis 15 ans, il y a des tentatives de réouverture* », explique Michel Caniaux, vice-président d'Altro. À tel point que l'ancien cadre commercial de la SNCF vient d'éditer ce qu'il appelle son petit livre bleu : *Du TER au RER La Rochelle/Aunis.*

Des automates sur le quai

« *Aujourd'hui, les trains passent mais ne s'arrêtent plus* », constate avec amertume Christophe Henin, le porte-parole d'Altro à Marans. Jusqu'à présent, il n'avait jamais été question de rouvrir physiquement le bâtiment de la gare, mais juste d'implanter des automates sur les quais, comme au Thou. De nombreuses idées ont été évoquées comme celles de l'ancien maire Thierry Belhadj de la construction d'un souterrain ou d'une passerelle afin de permettre l'accès aux voyageurs.

Aujourd'hui, il est question de simples navettes, qui relieraient Marans à La Rochelle, comme sur d'autres lignes régionales. Un projet qui va devoir être porté auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine par la Communauté de Communes Aunis Atlantique et la Communauté d'Agglomération (CdA) de La Rochelle. « *Pour l'heure, les promesses de la Région n'ont pas été tenues* », estime Bertrand Ayral, vice-président de la CdA en charge de la mobilité.

Yannick Picard (CLP)

Marans : l'espace de coworking la Caale ouvre ses portes le 1er octobre



L'espace de coworking est situé sur le port de Marans - © *Aunis Atlantique*

À l'occasion de la 6e édition des « Portes toujours ouvertes des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine », La Caale, espace de coworking situé 2, rue du Grand Both sur le port de Marans, ouvre ses portes jeudi 1er octobre de 9h à 17h. Cet événement est ouvert aussi bien aux indépendants, entrepreneurs que professionnels de passage à Marans ou simplement curieux de découvrir ce mode de travail. Au programme, des visites de la Caale afin de découvrir les différents espaces : bureaux privés et partagés, open space, salles de réunion, studio, cuisine, etc. L'occasion aussi de connaître les possibilités offertes par le lieu et d'imaginer un nouvel environnement de travail. De plus, cette journée sera un moyen de tester gratuitement le coworking le temps d'une journée mais aussi de rencontrer et d'échanger avec les membres qui font vivre ce lieu au quotidien. Un moment convivial sera enfin proposé dans le jardin autour d'un café.

Renseignements : 05.86.85.01.30 - info@lacaale.fr - www.lacaale.fr

Votre Hebdo de Charente-Maritime
POUSSE-T-IL DANS LES ARBRES ?



NON ! IL EST LE FRUIT DU TRAVAIL DE TOUTE UNE ÉQUIPE.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON
sur dons.presseetpluralisme.fr
66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.
L'HEBDO Courrier · Presse & Pluralisme

Bien vieillir, aujourd'hui et demain

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier Français



Édition 2026

Santé, autonomie, logement, bien-être ou anticipation de l'avenir : bien vieillir se prépare à tout âge.

Conseils, solutions et informations pratiques pour préserver sa qualité de vie, rester actif et envisager plus sereinement les années à venir.





PUBLI-REPORTAGE

Mon Débarras : vide-maison et succession

Une mission : vous libérer l'esprit en libérant vos espaces.

Créé pour répondre à un besoin croissant d'accompagnement lors des successions, déménagements et débarras complets de logements, Mon Débarras est une entreprise spécialisée dans le vide-maison, ainsi que le désencombrement de caves, greniers, garages et locaux professionnels.

Un service humain et de confiance

Cette aventure est née d'une volonté simple : proposer un service humain, sérieux et efficace dans des moments souvent importants de la vie. Au fil des années, l'équipe a développé une expertise reconnue dans le tri, la valorisation des biens, l'évacuation des encombrants et la remise en état des lieux.

Des valeurs fortes

« *Notre philosophie repose sur trois valeurs essentielles : le respect, la confiance et le professionnalisme. Chaque intervention est réalisée avec soin, qu'il s'agisse d'un simple débarras ou d'une maison entière à vider après une succession, y compris dans le cadre d'un syndrome de Diogène. Nous accordons une attention particulière à la valorisation des objets réutilisables et au recyclage responsable des matériaux afin de limiter notre impact environnemental* », précisent Franck et Julien.

Aujourd'hui, Mon Débarras accompagne les particuliers, les notaires, les agences immobilières et les professionnels avec une approche sur mesure, rapide et transparente, partout dans la région.

Le + Toutes les prestations sont garanties par l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle AXA, afin d'offrir une totale sérénité aux clients.

Tél. : 06 88 72 12 59 | contact.mondebarras@gmail.com | videmaisondebarras.fr



Bien vieillir chez soi, ça s'organise

Rester chez soi malgré l'âge ou la perte d'autonomie est le souhait de nombreux seniors. En Charente-Maritime, aides financières, accompagnement à domicile, portage de repas et téléassistance permettent de repousser le départ du logement.

Continuer à vivre dans sa maison, garder ses habitudes, ses voisins et ses repères : lorsque l'âge avance, le domicile reste un point d'ancrage essentiel. Mais pour y demeurer dans de bonnes conditions, mieux vaut anticiper. Une chute, une hospitalisation ou une perte brutale d'autonomie peuvent rapidement bouleverser le quotidien.

En Charente-Maritime, plusieurs dispositifs permettent d'accompagner les personnes âgées. Le Département joue notamment un rôle central avec l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), destinée aux plus de 60 ans confrontés à une perte d'autonomie. Selon la situation de la personne, elle peut contribuer au financement d'une aide humaine, du portage de repas, de la téléassistance, d'aides techniques ou encore de l'amélioration du logement.



© Magnific

Soulager les proches aidants dans l'accompagnement quotidien

Car rester chez soi passe d'abord par une organisation adaptée à ses besoins. Ménage et entretien du linge, aide au lever ou au coucher, toilette, courses ou préparation des repas : les Services autonomie à domicile (SAD) interviennent pour les gestes devenus difficiles à accomplir seul. Ils contribuent aussi à soulager les proches aidants, très présents dans l'accompagnement quotidien.

Des professionnels au plus près des habitants

En Charente-Maritime, de nombreuses structures associatives, publiques ou privées interviennent dans ce domaine. L'ADMR constitue l'un des acteurs historiques de proximité. Son réseau départemental propose notamment de l'aide et de l'accompagnement à domicile, de la garde à domicile, du portage de repas et de la téléassistance, les prestations pouvant varier selon les associations locales.

Mais d'autres organismes, associations et entreprises de services à la personne, ainsi que certains CCAS ou CIAS, participent également au maintien à domicile. Le choix doit avant tout correspondre aux besoins de la personne, à son lieu de résidence et aux prestations recherchées. Les coordinateurs autonomie du Département peuvent informer les seniors et leurs familles et les orienter dans leurs démarches.

Préserver le lien social

À l'aide humaine s'ajoutent des services devenus précieux. Le portage de repas permet de bénéficier régulièrement de menus livrés à domicile, tandis que la téléassistance offre la possibilité d'alerter un opérateur 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en cas de chute, de malaise ou de difficulté.

Rester chez soi, c'est aussi éviter que le domicile ne devienne synonyme d'isolement. Les visites des proches, mais également les passages réguliers des professionnels, constituent parfois des rendez-vous importants dans la journée. Associations, activités proposées localement, sorties ou services de transport peuvent également aider à conserver une vie sociale. Un enjeu particulièrement important dans les secteurs ruraux, où l'éloignement des commerces et des services peut compliquer le quotidien lorsque conduire devient difficile. Bien vieillir chez soi suppose enfin de regarder son habitation avec un œil nouveau. Une baignoire trop haute, un escalier difficile à emprunter, un éclairage insuffisant ou des tapis peuvent devenir des obstacles. Installer une douche accessible, des barres d'appui ou un éclairage adapté et réorganiser certaines pièces sont autant de solutions permettant de sécuriser le quotidien.

Identifier les besoins et les solutions envisageables

Cette réflexion gagne à être menée avant que les difficultés apparaissent. Famille, professionnels de l'aide à domicile et acteurs de l'autonomie peuvent contribuer à identifier les besoins et les solutions envisageables. L'objectif n'est pas de transformer entièrement son mode de vie, mais de l'adapter progressivement à l'évolution de son autonomie.

- **Informations sur les aides, l'APA et les services de maintien à domicile sur le site du Département : la.charente-maritime.fr / rubrique « Personnes âgées ». Fédération ADMR de Charente-Maritime : 05 46 93 66 99.**

MOBILAUG®
AMÉNAGEMENTS ET MOBILITÉ AUGMENTÉE
Votre projet de rénovation mérite un seul interlocuteur !
Un accompagnement complet du premier rendez-vous jusqu'à la réception des travaux
MAÎTRISE D'ŒUVRE Conception, études et suivi de votre projet
RÉNOVATION Intérieure & extérieures Neuf & ancien
ACCESSIBILITÉ Adaptation du logement et accessibilité PMR
Nous pilotons votre chantier de A à Z
06 48 45 19 20
Proximité, expertise et confiance

AIDER 17
Mieux vivre chez soi
Une offre globale de services à la personne adaptée à tous les âges et toutes les situations.
Grâce à nos services de proximité, nous facilitons votre quotidien et contribuons à votre bien-être à domicile.
Focus : Portage de repas à domicile
Des menus équilibrés, variés, préparés avec soin et livrés directement chez vous.
Adaptés à vos régimes alimentaires
Avec des produits de qualité et de saison
Sans engagement, en toute simplicité
Focus : Aide à domicile
Nous vous accompagnons dans les gestes du quotidien pour favoriser votre autonomie :
Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne
Accompagnement et maintien du lien social
Soutien personnalisé à domicile
msa SERVICES
Contactez-nous au 05 46 97 50 88
En savoir plus sur www.aider17.fr

Talaria, le livre qui fait parler les souvenirs

À 45 ans, Hugo Canteu a créé Talaria, un concept mêlant photographie et témoignage sonore. À travers un livre personnalisé, des QR codes permettent d'écouter directement la personne raconter ses souvenirs et ses anecdotes.

L'idée de Talaria est née il y a deux ans, à la suite du décès du père d'Hugo Canteu. Une disparition qui lui a fait prendre conscience de la valeur de la voix et des souvenirs que l'on peut conserver. « *Je l'appelais pour entendre sa voix sur le répondeur. Ce que j'ai créé, c'est ce que j'aurais aimé avoir* », raconte le fondateur.

De cette expérience personnelle est née l'idée d'une biographie différente. Plutôt que de simplement coucher une vie sur le papier, Hugo Canteu propose de l'enregistrer. « *Les biographies, je trouve ça sympa, mais écouter des personnes, c'est plus vivant* », explique-t-il.



Avec un micro-cravate, Hugo Canteu capte les récits et les transforme en livre photos - © *Théo Chiramberro*

5 rendez-vous pour se raconter

Le fonctionnement repose sur cinq rendez-vous. Hugo Canteu se rend chez la personne et prend le temps de l'écouter raconter ce qu'elle souhaite transmettre. Il pose des questions, rebondit sur certains souvenirs et cherche à faire émerger des anecdotes. Les enregistrements sont ensuite travaillés au montage afin de réorganiser le récit et d'en retirer les longueurs, tout en conservant la voix et la manière de s'exprimer de la personne. Le résultat prend la forme d'un livre photo personnalisé. Hugo Canteu a choisi un papier de soie et une fermeture magnétique pour proposer un objet qu'il souhaite qualitatif et durable. Au fil des pages, des QR codes discrets sont intégrés aux photographies. En les scannant avec un téléphone, le lecteur peut écouter le récit associé à l'image. Une photographie de mariage peut ainsi être accompagnée d'une question et d'un témoignage. La personne peut alors raconter les circonstances de l'événement, une anecdote ou un souvenir particulier.

Transmettre des souvenirs aux proches

Talaria peut aussi prendre la forme d'une véritable autobiographie sonore ou se concentrer sur certains épisodes d'une vie. L'objectif reste le même : transmettre des souvenirs aux proches, notamment aux générations suivantes. Cela permet d'entendre la voix, le débit et la diction d'une personne. La durée des enregistrements est par ailleurs illimitée.

Pour préserver l'esprit du projet, Hugo Canteu pose également certaines limites. « *Les attaques personnelles et les ragots sont exclus des récits* », assure-t-il. « *L'objectif est avant tout de conserver une parole et des souvenirs destinés à être transmis.* »

Des récits « clairs, concis et percutants »

Lancé, pour l'heure sous le statut d'auto-entrepreneur, Hugo Canteu développe Talaria grâce au bouche-à-oreille. Une trentaine de personnes ont déjà confié leurs histoires au biographe sonore. Ces premières expériences lui ont permis d'ajuster son concept, notamment ses questions et sa méthode d'entretien, afin d'obtenir des récits « *clairs, concis et percutants* ».

Le nom Talaria fait référence aux chaussures ailées d'Hermès, le messager des dieux dans la mythologie grecque. Une manière, pour Hugo Canteu, d'illustrer l'ambition de son projet : faire voyager une voix et des souvenirs d'une personne à une autre, et d'une génération à la suivante.

Théo Chiramberro

- **Contact au 06 49 17 96 13 ou sur talaria17400@gmail.com**

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
CHARENTE - MARITIME DEUX-SÈVRES

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'
FRANCE RÉNOV'

AIDES FINANCIÈRES PERSONNALISÉES
CONSEILS TECHNIQUES
SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF
ACCESSIBILITÉ
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



DES AIDES
pour AMÉLIORER
votre LOGEMENT

05 46 07 49 99
182 boulevard Émile Delmas
17000 LA ROCHELLE
contact.charentemaritime@soliha.fr

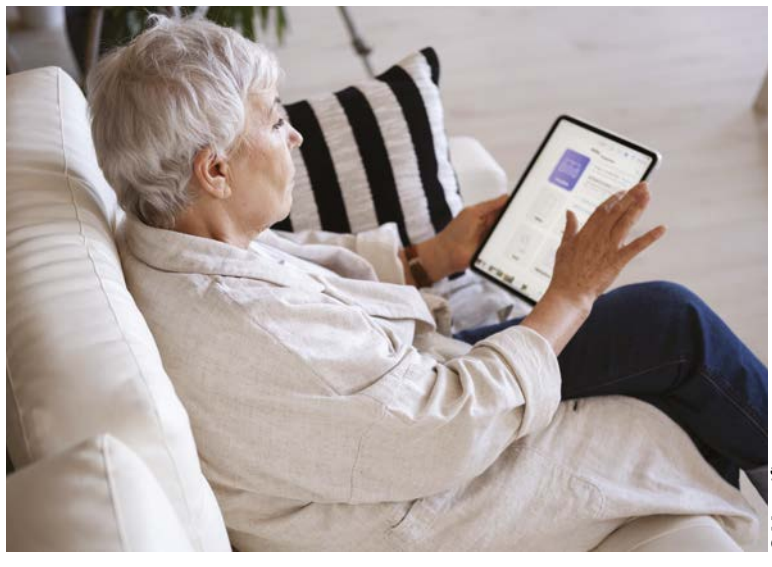
UN SEUL INTERLOCUTEUR
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT SGS
WWW.QUALICERT.FR

Ces objets qui peuvent vraiment simplifier la vie

Chemin lumineux, montre avec détection de chute, siège de douche, aspirateur robot… Certains équipements peuvent réellement faciliter le quotidien et sécuriser le domicile. Des objets qui concernent potentiellement 14,9 millions de Français âgés de 65 ans ou plus.

En France, 22 % de la population a désormais au moins 65 ans, contre 16,3 % vingt ans plus tôt. Et l'immense majorité continue de vivre dans un logement ordinaire. À 80 ans, seuls 4 % des femmes et 3 % des hommes vivent en établissement. L'enjeu est donc aussi simple que concret : rendre le domicile plus pratique sans forcément le transformer.


© Magnific

Le chemin lumineux pour les déplacements nocturnes

C'est probablement l'un des équipements les plus simples : des veilleuses ou bandeaux lumineux, éventuellement déclenchés par un détecteur de mouvement, permettent d'éclairer automatiquement le trajet entre la chambre, les toilettes ou la salle de bains. L'Assurance maladie recommande précisément de multiplier les sources lumineuses et de supprimer les zones d'ombre. Ce n'est pas anecdotique : une personne de plus de 65 ans sur trois chute au moins une fois par an. Le portail gouvernemental consacré aux personnes âgées cite d'ailleurs explicitement l'installation d'un chemin lumineux parmi les moyens de prévention.

La montre qui peut donner l'alerte

Certaines montres et dispositifs de téléassistance permettent aujourd'hui d'envoyer une alerte en cas de problème. Des modèles proposent également une détection automatique de chute. L'intérêt est particulièrement évident pour les personnes vivant seules : à 85 ans, c'est le cas de 54 % des femmes et de 25 % des hommes vivant en logement ordinaire. La téléassistance et la visio-assistance destinées au maintien à domicile d'une personne fragile peuvent, sous conditions, entrer dans le champ du crédit d'impôt pour les services à la personne, égal à 50 % des dépenses éligibles.

Le siège de douche et les barres d'appui

Pas très technologique, mais probablement plus utile que beaucoup d'objets connectés. Un siège permet de se laver assis tandis que les barres d'appui sécurisent l'entrée, la sortie et les mouvements dans la douche. Les recommandations officielles les citent parmi les équipements permettant de limiter les chutes à domicile. Même logique pour les revêtements antidérapants et les mains courantes dans les escaliers.

L'aspirateur robot pour supprimer une corvée

Son intérêt n'est pas spécifiquement lié à l'âge : il évite simplement de déplacer un aspirateur, de se pencher et de manipuler un appareil parfois lourd. Pour une personne dont la mobilité diminue, automatiser certaines tâches ménagères peut permettre de conserver davantage d'autonomie. Attention toutefois à son emplacement et à sa base de recharge : l'Assurance maladie recommande de dégager les lieux de passage et de fixer ou ranger les câbles électriques afin de limiter le risque de chute.

Le détecteur de fumée adapté à l'audition

Le détecteur de fumée est obligatoire dans tous les logements, mais le modèle classique repose essentiellement sur une alarme sonore. Il existe des appareils adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes, utilisant un signal lumineux ou vibrant. Un équipement particulièrement pertinent lorsque l'audition diminue. Pour les maisons à plusieurs niveaux, les pouvoirs publics recommandent par ailleurs un détecteur par étage.

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit



05 86 08 02 86
14 rue Cochon Duvivier
17300 Rochefort

SAP Services à la personne
petits-fils.com



Vincent Gindrau ne comprend pas que l'on puisse bloquer une zone artisanale - © P.T.

Vincent Gindrau : « Je ressens une profonde colère et une vive déception »

Le maire de la Croix-Comtesse dissimule mal son indignation. Le projet Servant Bois, consacré à la vente de bois de chauffage, a été abandonné.

LA CROIX-COMTESSE

En janvier dernier, Cédric Servant, exploitant forestier basé à Contré, s'était rendu en mairie. Son objectif : trouver un terrain en zone artisanale pour stocker deux années de bois et le commercialiser. Sa scierie, approvisionnée par la forêt de Chizé, souffrait d'un manque de place pour ses 10.000 stères annuels et subissait des vols répétés.

L'ancienne municipalité s'était pleinement mobilisée sur ce dossier et avait orienté sa recherche vers la zone artisanale des Essarts. Ce site de trois hectares, créé en 2002 à la limite entre Villeneuve et la Croix-Comtesse, accueille déjà plusieurs artisans. Élu depuis, Vincent Gindrau a repris ce dossier. Il y est attaché et le considère comme structurant pour la commune et le territoire des Vals de Saintonge. Le projet a toutefois rapidement suscité des oppositions.



La zone artisanale des Essarts, grande de trois hectares, qui est amenée à redevenir à vocation agricole - © P.T.

« C'est un mépris total »

Le 27 juin, des opposants avaient vivement critiqué ce projet, estimant que *« le secteur n'a pas la vocation à devenir le fourre-tout des Vals du Saintonge »*. Ils avaient soulevé des objections techniques : nuisances, risque de prolifération d'insectes xylophages et, surtout incompatibilité avec un site historique, dont la valeur serait amoindrie.

« C'est un mépris total envers la population qui vit ici au quotidien, estime l'édile. *En septembre de l'an dernier, nous avons dû fermer une classe, signe d'un déclin démographique réel. Attirer des salariés, c'est ramener des familles et dynamiser le territoire. »* S'il estime que les opposants ont le droit de défendre leurs intérêts et que cette position est légitime, le maire assure qu'*« ils doivent rester mesurés » : « Certains ne résident pas sur ce territoire à l'année et veulent pourtant nous dicter ce qui convient ou non. Ce projet représentait 6 à 10 emplois, autant de familles qui auraient pu s'installer ici, soutenir les effectifs scolaires, dynamiser l'économie locale et stimuler le marché immobilier. Tout le monde s'est emparé du dossier sans jamais nous consulter. »*

Des recours trop longs

Vincent Gindrau ne décolère pas : *« Cédric Servant travaillait sous contrainte calendaire, avec l'objectif de s'implanter à l'été 2027. Ce projet était porteur d'économie et de dynamisme pour Loulay, Villeneuve-la-Comtesse et au-delà. La cession de la parcelle avait pourtant été officiellement entérinée en conseil communautaire en juillet dernier. C'était un projet véritablement structurant pour notre territoire. Je ressens une profonde colère et une vive déception face à cette opposition. »*

Soutenu par la communauté de communes et le vice-président chargé de l'urbanisme, ce projet justifiait pleinement le classement du foncier en zone artisanale. Sans lui, cette zone est vouée à disparaître et à retrouver une vocation agricole. Après un été difficile, Cédric Servant a renoncé le lundi 7 septembre : les recours lui imposaient des délais incompatibles avec son activité. *« Un grand groupe aurait pu tenir deux à cinq ans de procédures. Cédric Servant, lui, ne le pouvait pas. »*

> *« Ce type de projet se présente une fois tous les 25 ans »*

Pour conclure, Vincent Gindrau déclare : *« Je suis révolté. Notre territoire se dépeuple et s'appauvrit. Bloquer une zone artisanale est incompréhensible. Ce type de projet se présente une fois tous les 25 ans. Nous resterons vigilants et ouverts à toute entreprise désireuse de s'implanter ici. Ce projet ne portait que sur le bois, un matériau noble : sciage, débitage et stockage. Imaginez la situation si une cimenterie avait été en jeu. »*

Philippe Tumo (CLP)

EN BREF

VALS DE SAINTONGE

SANTÉ. La ligue contre le cancer propose aux personnes touchées par la maladie un groupe de parole mardi 29 septembre à 14h à la salle de la gare routière de St-Jean-d'Angély. Inscription au 05.46.50.57.95 ou sur cd17@ligue-cancer.ne

HABITAT. Vals de Saintonge Communauté organise une réunion d'information à destination des propriétaires et futurs bailleurs, jeudi 1er octobre à 18h à la mairie de Saint-Savinien. Présentation des différents dispositifs et avantages fiscaux dont ils peuvent bénéficier pour louer ou rénover un logement. Gratuit.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

MUTUELLE COMMUNALE. La Ville a signé une convention permettant à ses habitants de bénéficier d'une mutuelle communale. Une réunion publique est proposée jeudi 1er octobre à 17h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Deux organismes partenaires proposeront des offres à tarifs préférentiels.

OCTOBRE ROSE. Course et marche de 6 km, samedi 3 octobre à l'Abbaye royale. Inscription et café d'accueil dès 8h30, inauguration à 9h30, photo de groupe à 10h, échauffement avec Angély Santé Sport à 10h15, départ à 10h30, ambiance musicale avec la Batucada Caixa-ça, village santé. Inscription 7 € sur destinationvalsdesaintonge.com ou au 05.54.67.13.29 ou sur place (cour du cloître) 10 €, -12 ans gratuit.

DON DE SANG. Collecte mardi 29 septembre de 15h à 19h à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CÉRÉMONIE. Hommage aux harkis vendredi 25 septembre à 11h30 au monument aux morts.

ASNIÈRES-LA-GIRAUD

ASNIÈRES PROPRE. Nettoyage de la commune samedi 26 septembre, rendez-vous à 14h au stade Guy Madé.

TORXÉ

FOYER RURAL. Assemblée générale vendredi 25 septembre à 20h30, à la salle des fêtes.

LOULAY

FNACA. Assemblée générale samedi 3 octobre à 16h à la salle des Halles.

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON

FOYER RURAL. Assemblée générale vendredi 2 octobre à 19h au Moulin à café. Renseignement au 06.01.91.59.81.

CHERBONNIÈRES

LA CHERBONNOISE. Assemblée générale vendredi 25 septembre à 18h30 à la salle des fêtes.

Le nouveau parcours angérien Tèrra Aventura inauguré



Accompagnée de son premier adjoint et du député, Françoise Mesnard a inauguré le deuxième parcours Tèrra Aventura, samedi 19 septembre - © *M.A.*

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les circuits Tèrra Aventura sont à portée de tous, en famille, entre amis ou en solitaire pour découvrir en se promenant le territoire des Vals de Saintonge et plus particulièrement la vallée de la Boutonne en pleine nature.

À Saint-Jean-d'Angély, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, samedi 19 septembre, au plan d'eau de Bernouët, Françoise Mesnard, maire de la commune, accompagnée de son premier adjoint Cyril Chappet et du député Fabrice Barusseau, a inauguré le deuxième parcours Tèrra Aventura de la ville, en présence de nombreuses associations angérienes. Ce nouveau circuit, qui a déjà attiré les amateurs de balades bucoliques, s'intitule *Safarifoto' sur la Boutonne*.

Accessible depuis une application de géocaching, ce parcours ludique propose un itinéraire ponctué d'énigmes, où les joueurs sont invités à un véritable safari-photo, guidés par Zarthus, l'un des célèbres Poï'z, qui raconte l'histoire des lieux. Il permet de partir à la découverte des espaces naturels de la vallée de la Boutonne, avec des explications sur la faune et la flore locales.

Long d'environ 4 kilomètres, le parcours débute au plan d'eau de Bernouët, au niveau du totem aux oiseaux, près de l'aire de camping-cars. Le trajet dure environ deux heures et permet de prendre le temps de découvrir la faune des berges de la Boutonne, à la recherche des oiseaux, reptiles et autres petits animaux qui peuplent les lieux.

Depuis son lancement début août, le parcours connaît un très grand succès, avec 6.000 participants. Ce nouveau circuit s'ajoute au premier, intitulé *Qu'est-ce qu'on a fait des tonneaux ?*, qui invite les participants à explorer le centre-ville au départ du Musée des Cordeliers. Cette chasse au trésor en extérieur, gratuite, est pilotée et gérée à l'échelle régionale par le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine. Depuis sa création il y a 15 ans, son succès ne cesse de croître, avec plus de deux millions de joueurs en 2025 dans toute la région.

Marie Allard (CLP)

Chemins de St-Jacques : 1.000 mains et des kilomètres de bonne volonté

MAZERAY

L'association jacquaire Le Bourdon 17 participera, samedi 3 octobre, à la 11e édition de l'opération nationale 1.000 mains pour les chemins de Saint-Jacques. Bénévoles et marcheurs sont invités à consacrer une journée à l'entretien et à l'aménagement des chemins de Compostelle.



En Charente-Maritime, le balisage bleu et jaune correspond spécifiquement à l'identification des chemins de Compostelle - © *Archives L'Hebdo 17*

Pour la troisième fois, l'association Le Bourdon 17 participe à l'opération 1.000 mains pour les chemins de Saint-Jacques. Cette journée nationale, qui en est à sa 11e édition, se déroulera samedi 3 octobre. Pèlerins, marcheurs, habitants et défenseurs du patrimoine sont invités à participer à cette journée bénévole entre Mazeray, Fenioux et La Frédière. L'objectif : entretenir une portion du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et améliorer l'accueil des personnes qui l'empruntent.

Le rendez-vous est fixé à 9h30 devant la mairie de Mazeray, autour d'un pot d'accueil, avant le début du chantier à 10h, près du stade. Les participants seront répartis en deux équipes. La première installera des bancs de repos fabriqués par l'association à partir de palettes et plantera un arbre fruitier à proximité. La seconde parcourra le chemin pour ramasser les déchets.

La première étape conduira les marcheurs de Mazeray à Fenioux sur 4,8km. Les deux équipes se retrouveront entre 12h et 12h30 sous le préau de la salle des fêtes pour un pique-nique, chacun apportant son repas. À 14h, le groupe repartira depuis le secteur de l'église en direction de La Frédière. Cette seconde étape de 3,4km portera à 8,2km la distance totale parcourue.

La journée s'achèvera vers 16h à La Frédière autour d'un pot. Un covoiturage permettra ensuite de ramener à Mazeray les participants ayant laissé leur véhicule au départ. Au-delà de l'entretien du chemin, Le Bourdon 17 souhaite faire de cette opération un moment « *convivial et utile* », mêlant préservation du patrimoine et rencontre entre bénévoles.

Participation gratuite mais inscription obligatoire avant le 27 septembre, par courriel à lebourdon17@gmail.com ou au 06.99.44.53.62. Les organisateurs invitent également les participants à prévoir leur pique-nique.

Le Prix de la Ville pour l'artiste angérienne Isabelle Delaplanche



Cyril Chappet, Isabelle Delaplanche et Chantal Bordessoules devant le tableau primé - © *S.B.*

Lors du vernissage du 44e salon de la Palette Angérienne à Angers, dont le thème était « Le lien », Cyril Chappet a dévoilé l'artiste retenue pour recevoir le Prix de la Ville. Le jury, composé de Mireille Brossard, Anne Delaunay et Cyril Chappet, a choisi le tableau *Patrimoine génétique*, d'Isabelle Delaplanche, notamment pour l'intégration de plusieurs techniques et la thématique autour de la génétique, un lien qui nous unit toutes et tous. « *De notre patrimoine génétique, nous sommes issus de la même famille et quelles que soient notre couleur de peau, notre religion, notre opinion nous sommes tous égaux, à condition de respecter la liberté de chacun et de faire preuve de fraternité et de solidarité* », commente le premier adjoint.
Isabelle Delaplanche avait exposé, seule, dans la chapelle des Bénédictines en juin 2026 et *l'Angérien libre* du 25 mai l'avait remarquée : « *Arrivée il y a à peine trois ans en Vals de Saintonge, Isabelle Delaplanche a déjà fait sa place au sein de la petite communauté artistique angérienne. Son travail témoigne d'un profond attachement à ce que la nature offre dans ses paysages toujours renouvelés à l'infini.* »

Vide-ateliers de l'association La Palette angérienne, samedi 26 et dimanche 27 septembre. Une quinzaine de peintres présenteront leurs toiles « à petits prix ».

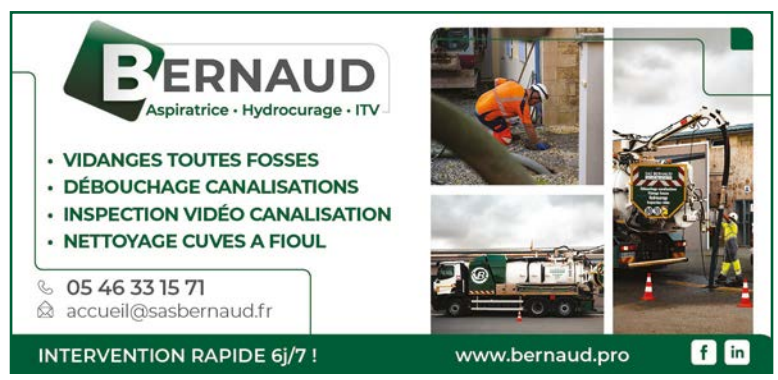
EN BREF

TAILLEBOURG

■ **LES BALADINS.** Assemblée générale ordinaire vendredi 2 octobre à 18h30 à la salle des fêtes André-Texier. Projection du spectacle 2026. Réunion consacrée à la mise en place du bureau samedi 3 octobre à 10h à l'école 58.

BEAUVAIS-SUR-MATHA

■ **FÊTE DE LA SCIENCE.** Conférence débat *Une petite histoire de l'énergie à l'électricité*, vendredi 2 octobre de 16h à 18h à la salle des fêtes Pierre Favreau. Qu'est-ce que l'énergie ? D'où vient l'électricité ? Quel lien avec le climat ? À partir de 12 ans. Entrée gratuite.





PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

EMPLOI - SERVICES

SERVICES

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

IMMOBILIER

LOCATIONS

RECHERCHE LOCATION, T2 plain pied ou grand studio, à Mauzé et alentours. Tél. 06.44.02.07.74

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'HEBDO
DE CHARENTE-MARITIME

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)	☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien	☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)	☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement	☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur	☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*	☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**	☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION • redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 • **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ • f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 • **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE • **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

ANGOULINS-SUR-MER, AIGREFEUILLE-D'AUNIS
Sylviane Michelet, décédée dimanche 20 septembre à l'âge de 66 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 28 septembre à 15 heures en l'église d'Angoulins, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle à 16h30.

ARDILLIÈRES
Alain Delavaud, décédé à l'âge de 74 ans. La cérémonie civile a eu lieu lundi 21 septembre au crématorium de La Rochelle, suivie d'un recueillement au cimetière d'Ardillières.

BORDS
Daniel Millon, décédé à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 24 septembre à 15 heures en l'église de Bords, suivie de l'inhumation au cimetière de Cabariot Saint-Clément à 16 heures.

CHARRON
Michèle Bitard, née Bouyer, survenu mercredi 16 septembre. La cérémonie civile a eu lieu mercredi 23 septembre au crématorium de La Rochelle.

DOMPIERRE-SUR-MER, SAINT-OUEN-D'AUNIS
Paul Dubois, décédé à l'âge de 80 ans. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 25 septembre à 13h30 au crématorium de La Rochelle.

LANDES
Colette Lemière, née Pouilloux, décédée à l'âge de 86 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 22 septembre en l'église de Landes, suivie d'un recueillement au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

LA ROCHELLE
Franck Ayrault, décédé à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 22 septembre en l'église du Sacré-Coeur de la Genette à La Rochelle, suivie d'un hommage au crématorium de cette même commune.

Lucie Guindon, décédée à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 22 septembre en la chapelle Saint-Louis de La Rochelle.

René Montaron, décédé lundi 21 septembre à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 30 septembre à 10 heures en l'église du Sacré-Cœur de la Genette à La Rochelle.

Sophie Perrusson, née Vinceneux, décédée à l'âge de 64 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 18 septembre en l'église Sainte-Cécile de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

L'HOUMEAU, PÉRIGNY
Danièle Fernandez, née Michel, décédée lundi 14 septembre à l'âge de 77 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 23 septembre en l'église de L'Houmeau, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LOULAY
Bernard Audigé, décédé à l'âge de 79 ans. Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 24 septembre à 10 heures au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

PÉRIGNY
Pierrette Celle, née Fays, décédée à l'âge de 83 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 25 septembre à 9h45 en la cathédrale Saint-Louis de La Rochelle, suivie d'un recueillement au crématorium de cette même commune.

PUILBOREAU
Micheline Allamel, née Vrignaud, décédée dans sa 93e année. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 24 septembre à 14h30 en l'église de Puilboreau.

ROCHEFORT
Alain Perier, décédé jeudi 17 septembre à l'âge de 67 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 24 septembre à 14h30 en l'église Notre-Dame de Rochefort, suivie de la cérémonie civile au crématorium de Saint-Jean-d'Angély à 17 heures. L'inhumation de l'urne aura lieu vendredi 25 septembre à 16h au cimetière de Rochefort.

ROCHEFORT, VILLARS-EN-PONS
Dominique Paris, décédée à l'âge de 77 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 22 septembre au crématorium de Saintes. L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial en toute intimité.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
Jean-Michel Foubert, décédé dimanche 13 septembre à l'âge de 68 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 25 septembre à 14h30 en l'église de Saint-Jean-de-Liversay, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS
Thérèse Fortin, née Devaud, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 25 septembre à 15 heures en l'église de Saint-Saturnin-du-Bois, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-SAVINIEN
Michelle Pécontal, née Charlot, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 21 septembre au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivie de la crémation.

SAINTE-SOULLE
Claude Gilbert, décédé à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 23 septembre en l'église de Sainte-Soulle.

TONNAY-BOUTONNE, SAINT-PIERRE-D'AMILLY
Manuel Pesche-Mazeau. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 21 septembre en l'église d'Usseau (86), suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

TONNAY-CHARENTE
Patrick Sarrade, décédé jeudi 17 septembre à l'âge de 67 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 23 septembre en l'église de Tonnay-Charente suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

AUTEUR COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



DATE DE PARUTION
17/09/2026

Le meurtre du joueur d'échecs de Sarah Finger

22 août 1995. Le cadavre d'un homme sans papiers est retrouvé dans une rivière de l'Essonne, enroulé dans une alèse de matelas ensanglantée. Deux jours plus tard, les enquêteurs découvrent son identité: il s'agit de Gilles Andruet, ancien champion d'échecs, fils de Jean-Claude Andruet, lui-même célèbre champion automobile.
Si les relations entre père et fils étaient houleuses, Jean-Claude Andruet est malgré tout déterminé à faire payer les coupables, quoi qu'il en coûte. L'ancien prodige des échecs n'était cependant pas tout blanc: accro aux jeux de casino, criblé de dettes, son chemin a croisé celui de la famille Liany, qui lui a promis de l'aide… et semble avoir causé sa perte. Mais chaque acteur de l'affaire reporte la faute sur un autre, les procès se succèdent et les mensonges s'accumulent, tandis que Jean-Claude Andruet perd patience. Entre magouilles familiales, corruption et fuite à l'étranger, l'affaire s'étire sur plus de vingt ans et a défrayé la chronique française.

▶▶ 10/18, 192 pages, 8,30 €.

Sarah Finger est journaliste indépendante, correspondante de *Libération* depuis 2015 et auteur de plusieurs ouvrages dont une enquête sur les snuff movies.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2625**240**

GC2

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 Rue André Guillon - Zone Arcadys
17400 ST JEAN D ANGELY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT JEAN D'ANGELY du 1er Septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : GC2

Siège social : 1 Rue André Guillon - Zone Arcadys, 17400 ST JEAN D ANGELY

Objet social : Acquisition, Gestion locative de ses biens et Cession à titre exceptionnel de biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Maxime GIRARD, né le 15 juillet 1990 à LE MANS (72), demeurant 14 Lotissement La Petite Garenne 17770 BRIZAMBOURG

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis
La Gérance

A2625**157**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31/08/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : S. Créatifs

Objet social : L'achat et la revente d'articles de : Loisirs créatifs, Souvenirs, Textiles, Papeterie, Carterie...

Siège social : 72 A rue Carnot, 17600 SAUJON

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINTES

Président : Mme BROUARD Sophie 1 Impasse des Primevères 17600 SABLONCEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Présidente et actionnaire

Sophie Brouard

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**377**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

LUSAKA
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 20 Rue de Madère, 17100 SAINTES
Siège de liquidation : 20 B Chemin de la Fragnée, 17810 ECURAT
528 338 585 RCS SAINTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 6 juillet 2026 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Michèle MONTANT, demeurant 20 Rue de Madère, 17100 SAINTES, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis La Liquidatrice

A2625**338**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

AUX SOURCES DE GAÏA
Sarl en liquidation au capital de 9 000 €
Siège social et de liquidation : Moulin de Billoteau
17250 GEAY
844 437 947 RCS SAINTES

L'AGO du 10/09/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Carole-Anne CANNAUD, demeurant Moulin de Billoteau 17250 GEAY, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet du 30/06/2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, la Liquidatrice

A2617**528**

JCD2L

SCI en liquidation au capital de 2 000 €

Siège social : 36 AVENUE GAMBETTA

17600 SAUJON

RCS de SAINTES n°892 203 126

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemble générale du 16/09/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme LUBET Laetitia, demeurant 36 avenue Gambetta 17600 SAUJON de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

A2625**389**

EURL MORCEAUX D'ÉCAILLES

En liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : Place Saint Marsault
17340 CHATELAILLON PLAGE
RCS LA ROCHELLE 900 569 435

En date du 02/09/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Madame MAZZOCCO Mylène, demeurant 10 rue de la Forge, 17290 BALLON de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/09/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce LA ROCHELLE.

Mylène Mazzocco

A2624**974**

LCDIRECT

Société à responsabilité limitée au capital de 38 980 euros
Siège social : 23, Avenue de la Palmyre - 17570 LES MATHES
Siège de la liquidation : 23, Avenue de la Palmyre - 17570 LES MATHES
RCS LA ROCHELLE 793 619 503

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 31/07/2026, a approuvée les comptes de liquidation, donné quitus à Monsieur Julien VARACHAUD de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation au 31/12/2025.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

La société sera radiée du RCS de LA ROCHELLE

Pour avis,

Le Liquidateur

A2625**117**

SARL VIEN

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 5, Rue d'Ars - 17570 LES MATHES
Siège de la liquidation : 5, Rue d'Ars - 17570 LES MATHES
RCS LA ROCHELLE 913 172 029

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 31/07/2025, a approuvée les comptes de liquidation, donné quitus à Monsieur Julien VARACHAUD de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation au 31/12/2025.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

La société sera radiée du RCS de LA ROCHELLE

Pour avis,

Le Liquidateur

A2625**083**

CAP

Société par actions
simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 28 rue du Bois Salé
17740 STE MARIE DE RE
Siège de liquidation :
28 rue du Bois Salé
17740 STE MARIE DE RE
849 205 174 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 29 mai 2026 au siège social, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Olivier ROY, demeurant 28 rue du Bois Salé 17740 STE MARIE DE RE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à effet du 31 mars 2026. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

MODIFICATIONS

A2625**300**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

ALEA CARRELAGE SANITAIRES

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 €
Siège social :
115 Ter rue Samuel Champlain
17600 LE GUA
941 536 476 R.C.S. LA ROCHELLE

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte en date du 18 juin 2026, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

A2625**370**

PAUL ET FRERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
168 A Route du Plessis
17610 CHANIERS
922 045 620 RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 1er Septembre 2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Cristian-Lucian OSAN de ses fonctions de gérant à compter du 1er Septembre 2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
La Gérance

A2625**393**

DCA MACONNERIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Avenue de Royan
17120 BRIE SOUS MORTAGNE
RCS SAINTES 853 753 564

AVIS DE PUBLICITE

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/09/2026, il a été décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social.

Modification au RCS de SAINTES.

Pour avis,

Le représentant légal.

A2625**418**

E.I Leïla KHALI

5 bis Rue d'Aunis
17540 SAINT-SAUVEUR D'AUNIS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 16 septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 16 septembre 2026 du 31 rue Alsace Lorraine, 17100 SAINTES au 39 rue Alsace Lorraine à SAINTES, et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

Pour avis, la gérance

A2625**247**

ARGANCE Avocats

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

L P L 17

SAS au capital de 225 024 €

Siège social : ZA DU RIVEAU

17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS

RCS de LA ROCHELLE n°401 271 382

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 21/01/2026 a décidé à compter du 21/01/2026 de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement L P L 17 qui devient BIROT FRERES.
- transférer le siège social de la société au 10 rue Jules COURDAVAULT, 17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS.
- procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : - la prise et la gestion de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés, entreprises et tous groupements commerciaux, industriels, financiers, civiles, mobiliers ou immobiliers, - la gestion de tous capitaux - La réalisation de prestations administratives, comptables, financières, commerciales et techniques.. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

Modification au RCS de LA ROCHELLE.

Le Président

A2625**301**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

«SCM GARNIER - LE GUENNEC - HACQUARD»

Société Civile de Moyens
au capital de 114 200 Euros
Siège Social : LAGORD (17140)
1bis rue François Hennebique
791 539 711 RCS LA ROCHELLE

L'AGM du 27/08/2026 a nommé en qualité de cogérant pour une durée indéterminée à compter du 1/09/2026, Mme Leonor COSTA MENDES, demeurant à LA ROCHELLE (17000) 42 rue sur les Murs, et a modifié la dénomination sociale de la société et adopté celle de «SCM CCO 17», à compter du 1/09/2026. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
La gérance

A2625**223**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

NORD AVENUE

Société Civile Immobilière
au capital de 200 Euros
Siège social :
1 av. Alphonse de Saintonge
17000 LA ROCHELLE
498 703 560 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2026, le siège social primitivement fixé à LA ROCHELLE (17), 1 avenue de Saintonge, a été transféré à ROCHEFORT (17) 27 avenue Charles de Gaulle, à compter du 1er septembre 2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
la gérance.

A2625**101**

Transfert de siège social

Dénomination : **S.MART**.
Forme : SCI.
Capital social : 700 euros.
Siège social : 2 Rue LA DESIREE, 17000 LA ROCHELLE.
481264984 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'AGE en date du 31 août 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social à 26 Rue des Lilas, 17137 Nieul sur Mer. Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

A2625**422**

E.I Leïla KHALI
5 bis Rue d'Aunis
17540 SAINT-SAUVEUR D'AUNIS

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

SCI PAVACA

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 rue Alsace Lorraine,
17100 SAINTES
800 009 425 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 16 septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 16 septembre 2026 du 31 rue Alsace Lorraine, 17100 SAINTES au 39 rue Alsace Lorraine à SAINTES, et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

Pour avis, la gérance.

A2625**428**

E.I Leïla KHALI
5 bis Rue d'Aunis
17540 SAINT-SAUVEUR D'AUNIS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
SCI FRATER

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 rue Alsace Lorraine
17100 SAINTES
800 002 693 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 16 septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 16 septembre 2026 du 31 rue Alsace Lorraine, 17100 SAINTES au 39 rue Alsace Lorraine à SAINTES, et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

Pour avis, la gérance

A2625**354**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

SCI JUBAU

Société Civile Immobilière
au capital de 10 200 Euros
Siège Social : LAGORD (17140)
1 bis rue François Hennebique
827 738 386 RCS LA ROCHELLE

L'AGM du 27/08/2026 a nommé en qualité de cogérant pour une durée indéterminée à compter du 27/08/2026, Mme Leonor COSTA MENDES, demeurant à LA ROCHELLE (17000) 42 rue sur les Murs.
Pour avis, La gérance

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**206**

Notaire

Maître Sophie BOSSAT-LEGRAND
Notaire Associée
9 rue du Port
17120 MORTAGNE-SUR-GIRONDE

Suivant acte reçu par **Maître Sophie BOSSAT-LEGRAND , Notaire de la Société d'Exercice Libéral à responsabilité Limitée «Sophie BOSSAT-LEGRAND, Notaire», titulaire d'un Office Notarial à MORTAGNE-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime), 9 Rue du Port**, CRPCEN 17072, le 8 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Didier Michel **MILLET**, et Madame Sylvette Henriette Emilienne **BELLET**, demeurant ensemble à LE GUA (17600) 7 rue Maisons Neuves, Monsanson.

Monsieur est né à LE GUA (17600) le 14 avril 1959,

Madame est née à SAINTES (17100) le 6 juillet 1961.

Mariés à la mairie de SAINT-ROMAIN-DE-BENET (17600) le 14 août 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2625**280**

Etude de Maître Christel RIOU
Notaire à JONZAC (17500)
Chemin des Groies de Chez Fouché

INSERTION aménagement DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christel RIOU, Notaire de la Société dénommée «SAS OFFICE NOTARIAL JONZ'ACTE», titulaire d'un Office Notarial à JONZAC (Charente-Maritime), Chemin des Groies de chez Fouché, CRPCEN 17109, le 18 septembre 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

Entre Bernard **GARRIGOU**, retraité, né à CHARTRES (28000) le 15 mars 1960 et Madame Sylvette **BRISSET**, cadre administratif en établissement de santé, née à JONZAC (17500) le 26 avril 1962, demeurant à NIEDERHAUSBERGEN (67207)3 rue de l'Eglise., mariés à la mairie de FONTAINES-D'OZILLAC (17500) le 29 juin 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. de nationalité française et Résidents au sens de la réglementation fiscale.

les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

TESTAMENT

A2625**472**

Maître Sylvie
DUMET-PROUTEAU
Notaire à SAINTES
(Charente-Maritime)
91 Avenue Gambetta

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 octobre 2017,

Monsieur Jean Michel **ROUFFET**, en son vivant retraité, demeurant à SAINTES (17100) 1 impasse de l'Alma .
Né à HIRSON (02500) , le 2 juillet 1937.
Veuf de Madame Paulette Danielle **WALTHER** et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à SAINTES (17100) (FRANCE) , le 17 juillet 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta, le 21 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES 91 Avenue Gambetta, référence CRPCEN : 17062, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

FONDS DE COMMERCE

A2625**343**

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

Suivant acte reçu par **Maître Sophie GIRERD-DENIS, Notaire Associée de la SAS «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 bd André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 bd de Cordouan,** le 18 septembre 2026, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **OLIVIER PUISSANT CONSULTING & TRADING**, dont le siège est à ARVERT (17530) 1 rue des marais , identifiée au SIREN sous le numéro 918 940 206 et immatriculée au RCS de LA ROCHELLE.

A :
La Société dénommée **MP DOMERGUE**, dont le siège est à GEMOZAC (17260) 27 chemin Jean Thibaudeau , identifiée au SIREN sous le numéro 108 677 618 et immatriculée au RCS de SAINTES.

Le fonds de commerce de transactions immobilières dans les ventes en viager, vente à terme et vente en nue-propriété ainsi que la vente immobilière classique exploité à ARVERT (17530), 1, rue des Marais, lui appartenant, et identifié sous le numéro SIRET 918 940 206 00017 auprès du RCS de SAINTES.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, à savoir NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES, 103 Avenue du Général de Gaulle 17390 LA TREMBLADE.

Pour insertion

Le Notaire

DISSOLUTIONS

A2625**345**

LUSAKA
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 20 Rue de Madère, 17100 SAINTES
Siège de liquidation : 20 B Chemin de la Fragnée, 17810 ECURAT
528 338 585 RCS SAINTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidatrice Madame Michèle MONTANT, demeurant 20 Rue de Madère 17100 SAINTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 20 B Chemin de la Fragnée, 17810 ECURAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis La Liquidatrice

A2624**544**

SCI J M C A

Société civile immobilière
en liquidation Au capital de 152,45 euros
Siège social : 2 Rue du Relais,
Puydrouard 17290 FORGES
Siège de liquidation : 2 Rue du Relais,
Puydrouard 17290 FORGES
421 848 136 RCS LA ROCHELLE

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 15 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur James BARDON, demeurant à FORGES (17290), 2, rue du relais, Puydrouard, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à FORGES (17290), 2, rue du relais, Puydrouard. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2625**530**

EARL LA MAISON NEUVE

Société civile
au capital variable de 7 500 euros
Siège social : 250 rue du Chagnolet
Poléon
17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS
510 712 219 RCS LA ROCHELLE

Avis de dissolution

Suivant décision collective des associés en date du 31 août 2026 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2026 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Jean-Christophe BERTHOMES, demeurant 250 rue du Chagnolet - Poléon - 17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 250 rue du Chagnolet - Poléon - 17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de La Rochelle
Mention sera faite au RCS de LA ROCHELLE

Pour avis

A2625**559**

SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE CHARMILE

Société civile
au capital social de 7500 €
Siège social : 1 rue du Château d'Eau
La Gravelle
17290 BALLON
N° 404 965 469 RCS La Rochelle

Avis de dissolution

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la SCEA CHARMILE à cette date, conformément aux dispositions statutaires.
Suite au quitus donné à la gérance, Monsieur Dominique GARNIER, associé, domicilié 2 rue du Fief Pineau - 17290 LE THOU, a été nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social actuel.
L'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de La Rochelle.

Monsieur Dominique GARNIER
Liquidateur

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2623**243**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
COMMUNE DE MARANS
Enquête publique
Opération de restauration immobilière

Il sera procédé, sur la commune de Marans, à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, pour une durée de 16 jours, du lundi 21 septembre 2026 au mardi 6 octobre 2026 inclus, portant sur une opération de restauration immobilière (ORI) qui comprend la restauration de dix immeubles situés sur le territoire de la commune de Marans.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de la ville de Marans Service urbanisme et aménagement, Place Cognacq, 17230 Marans, Contact : urbanisme@ville-marans.fr, Tel : 05 46 01 56 89.
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications/consultations du public).
Madame Marie-Christine BERTINEAU, retraitée de la fonction publique, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et Madame Marianne AZARIO, juriste, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier soumis à l'enquête publique sera mis à disposition du public selon les modalités suivantes :
- en version papier à la mairie de Marans, siège de l'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- en version papier et en version électronique, mise à disposition sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17 000 La Rochelle où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement 05 46 27 43 00.
- sous format numérique sur le site internet de la préfecture : www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications/consultations du public.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition à la mairie de Marans aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
Les observations pourront également être adressées :
- par écrit au siège de l'enquête à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie, Place Cognacq, 17230 Marans. Elles seront consultables et annexées au registre d'enquête dans cette mairie siège de l'enquête.
- par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Marans, pour recevoir ses observations orales ou écrites, dans les conditions suivantes :
- Lundi 21 septembre 2026 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 30 septembre 2026 de 09h00 à 12h00
- Mardi 6 octobre 2026 de 15h30 à 18h30

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :
- à la mairie de Marans,
- à la préfecture de la Charente-Maritime au bureau de l'environnement,
- sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

Ce que les voyages des papes disent des relations entre Paris et le Vatican

La visite de Léon XIV en France, du 25 au 28 septembre 2026, s'inscrit dans une longue histoire de déplacements pontificaux dans l'Hexagone. Mais qu'est-ce que tous ces voyages nous apprennent des liens avec le Vatican ?



Une banderole annonce la venue de Léon XIV à Metz le 28 septembre - © *Alexandre Marchi / MAXPPP*

Depuis quand et pourquoi les papes voyagent-ils en France ?

Le voyage de Léon XIV est le douzième d'un pape en France depuis le concile Vatican II, ce qui fait de notre pays le plus visité par les papes (la Pologne l'a été dix fois, l'Espagne et le Portugal neuf fois, les États-Unis huit). Si les voyages pontificaux modernes ont débuté sous le pontificat de Paul VI, Jean-Paul II, le premier, a établi à travers ses huit déplacements un lien spécifique avec la France dès 1980.

Outre son intérêt pour la fille aînée de l'Église qu'il a exhortée à se rappeler des promesses de son baptême, dans son célèbre appel du Bourget le 1er juin 1980 ; l'intérêt pour lui était « *d'associer la diplomatie du Vatican aux grandes orientations de celle de la France, qui commençait à s'affirmer comme une grande puissance européenne, notamment à travers son opposition à l'Union soviétique* », explique le chercheur François Mabille, spécialiste de la diplomatie pontificale et auteur du livre *Les Voyages des papes en France* (Éd. du Cygne, 132 p., 16 €). C'est dans cette articulation entre déplacement pastoral et déplacement diplomatique que se situe la particularité de la relation entre la France et le Vatican.

Pourquoi la France occupe-t-elle une place si privilégiée dans l'agenda des voyages pontificaux ?

Vu de Rome, la France apparaît comme « *un laboratoire des mutations du catholicisme qui dépassent le seul cadre français* », selon François Mabille. En combinant à la fois un « *héritage chrétien ancien et une sécularisation avancée* », elle devient un territoire d'observation privilégié des évolutions sociales et religieuses, comme la baisse du catholicisme de transmission, ou encore la hausse des baptêmes d'adultes, à l'échelle européenne et internationale.

La dimension diplomatique compte aussi : puissance nucléaire et culturelle, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, abritant aussi des institutions internationales comme l'Unesco, la France offre aux papes un terrain privilégié pour des messages destinés au monde. Enfin, la vigueur des débats intellectuels et culturels – laïcité, bioéthique, migrations… – et la diversité des interlocuteurs expliquent l'attention constante portée à la France.

Que reste-t-il, dans la mémoire collective, des précédents voyages des papes en France ?

Chaque déplacement du pape en France a révélé un visage différent de l'Église sur place et reflété les orientations propres à chaque pape. On retient le discours de Jean-Paul II à l'Unesco, en 1980, sur le rôle de l'éducation et de la culture. Les Journées mondiales de la jeunesse de 1997 ont révélé un renouveau parmi la jeunesse catholique française et l'espoir d'une nouvelle évangélisation. En 2008, le discours de Benoît XVI aux Bernardins structure le dialogue entre la culture, la foi et la raison, et « *illustre le lien entre le catholicisme et la réflexion intellectuelle et spirituelle* », souligne François Mabille.

Avec son passage à Lourdes, un an après Jean-Paul II qui y avait fait son dernier voyage en France, quelques mois avant sa mort, Benoît XVI montre la présence de l'Église catholique auprès des plus vulnérables. En 2023, le pape François choisit Marseille pour mettre en lumière la Méditerranée comme laboratoire, traversée par les migrations, les conflits et les fractures Nord-Sud. Il entend y rendre visible la souffrance sociale et déplacer l'attention vers les périphéries.

Pour l'expert en géopolitique des religions, l'impact durable des déplacements pontificaux en France peut se mesurer « *à travers les dynamiques pastorales et l'appropriation des messages papaux par les Églises locales* ». Mais ce qui se joue, selon lui, est davantage un renforcement qu'un bouleversement des dispositifs locaux, les visites papales, notamment auprès des associations, permettant la « *légitimation d'un certain nombre d'activités d'Églises* ».

Qu'est-ce qui va se jouer lors du voyage du pape Léon XIV en France ?

« *Si François cherchait à rendre visibles les blessures, Léon semble chercher les médiations capables de les guérir* », analyse François Mabille. Arrivé à la tête de l'Église catholique dans un monde fragmenté, le pape de spiritualité augustinienne met régulièrement l'accent sur l'éducation, la démocratie, la paix, les évolutions numériques et la formation intégrale de la personne. Dans une continuité assumée, il reprend les grandes thématiques de ses prédécesseurs en les adaptant au contexte actuel.

Le déplacement de Léon XIV à l'Unesco, qui fait écho à celui de Jean-Paul II en 1988, rappelle son rejet des logiques de puissance et souligne le rôle des institutions internationales comme espaces où doivent cohabiter multilatéralisme et respect des peuples. Le choix de Metz met en lumière le fait qu'en Europe, des États jadis ennemis ont su dépasser leur rivalité pour construire une communauté de destin. Celui de l'Institut catholique de Paris met l'accent sur un enjeu clé : former au XXIe siècle, à l'ère de l'intelligence artificielle. Il interroge la manière d'éduquer les jeunes, et ce que les universités catholiques, par leur spécificité, peuvent apporter à cette mission.

Gabrielle Fromont

La loi sur « l'usage légitime » des armes par les policiers est contestée

Une centaine de rassemblements ont eu lieu en France les 19 et 20 septembre contre la « présomption d'usage légitime de l'arme » par les forces de l'ordre. Ses opposants dénoncent un « permis de tuer »

Un « permis de tuer », comme l'ont affirmé les manifestants réunis un peu partout en France, samedi 19 et dimanche 20 septembre ? Ou une avancée législative qui renforce la sécurité juridique des membres des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions, comme le soutiennent les syndicats de policiers ? La proposition de loi instituant une « présomption d'usage légitime de l'arme » par les policiers et les gendarmes, votée par les députés le 7 juillet, continue de faire débat, alors qu'elle doit prochainement être examinée par les sénateurs. Présenté à l'initiative de la droite à l'Assemblée nationale, et défendu par l'extrême droite, les macronistes et le gouvernement, le texte modifie l'article L435-1 du code de la sécurité intérieure créé par la loi Cazeneuve de 2017. « *Lorsqu'ils font usage de leurs armes, les agents de la police nationale et les militaires de la gendarmerie nationale sont présumés avoir agi dans l'un des cas autorisés* […] *conformément aux conditions d'absolue nécessité et de stricte proportionnalité, indique son article unique. Cette présomption peut, à tout moment, être renversée par tout élément de preuve contraire.* »

Parmi les cinq cas « *autorisés* » par la loi Cazeneuve figure notamment le refus d'obtempérer d'un conducteur, lorsque les policiers ne peuvent arrêter le véhicule qu'en ouvrant le feu si leur intégrité physique ou celles d'autres personnes est menacée. « *La loi ne change rien sur les cas où l'on peut user de son arme* », rappelle Thierry Clair, secrétaire général d'Unsa-Police.

Des failles ?

Mais, pour les opposants au texte, cette nouvelle législation aggrave ce qu'ils considèrent comme étant déjà des « *failles* » de la loi de 2017. Cette dernière a instauré un régime juridique spécifique pour les gendarmes et policiers, différent du droit commun de la légitime défense. Cette réforme, portée dans la foulée des attentats de 2015 par Bernard Cazeneuve, alors ministre de l'intérieur, a contribué selon ses détracteurs à renforcer le sentiment d'impunité dans les rangs des forces de l'ordre et à augmenter le nombre de tirs mortels émanant de fonctionnaires de police.

Plusieurs collectifs de magistrats, d'avocats et de militants contre les violences policières sont remontés au créneau pour dénoncer la proposition de loi. « *Aujourd'hui, si un policier ou gendarme utilise son arme et tue, c'est à l'État de démontrer que le tir mortel était strictement nécessaire et proportionné*, indique Amnesty International dans une note d'analyse juridique. *Demain, ce sera aux familles, en plein deuil, de prouver le contraire. C'est une inversion inédite de la charge de la preuve.* » Pour le ministre de l'intérieur Laurent Nuñez, il s'agit de « *fantasmes* ». « *Aujourd'hui, les policiers sont quasiment systématiquement placés en garde à vue quand une personne est touchée par un tir*, reprend Thierry Clair. *La loi fera que les policiers utilisant leur arme dans un cadre légitime ne seront pas considérés comme suspects. Mais il ne s'agit que d'une présomption simple. Dès lors qu'il apparaît que le fonctionnaire n'a pas agi dans un cadre légitime, on revient au statut de suspect et une enquête sera toujours ouverte.* »

Dans un avis défavorable au texte, publié fin juin, la défenseure des droits n'en relève pas moins qu'« *une présomption, même simple, n'est pas neutre* ». Pour elle, cette loi est « *susceptible d'affaiblir le contrôle du juge, de complexifier le cadre juridique de l'usage des armes et d'adresser un signal dangereux quant aux recours à la force létale* ». Une pétition contre la loi déposée à l'Assemblée nationale a recueilli 732.086 signatures avant d'être classée, en juillet, par la commission des lois.

Pascal Charrier



Arrivée de Lons en 2025, Marine Kazmierczak-Douet (à dr.) évolue au poste de deuxième-ligne - © *Stade Rochelais*

Marine Kazmierczak-Douet (Stade Rochelais) : « Je donnerai le meilleur de moi-même »

Championne de France de 2e division, la deuxième-ligne évoluera cette saison dans l'élite du rugby féminin. Un vrai défi pour celle qui n'a encore que 19 ans.

LA ROCHELLE - RUGBY

Arrivée sur les bords de l'Atlantique en 2025, la deuxième-ligne Marine Kazmierczak-Douet, 19 ans, a crevé l'écran avec le Stade Rochelais en devenant championne d'Élite 2. À tel point que le staff du XV de France pense déjà à elle pour assurer la relève. Malheureusement, sa préparation d'avant-saison a été perturbée par une légère blessure au tendon d'Achille. Pas de quoi entamer la motivation de la jeune femme, qui rêve de revêtir la tunique bleue(*).

Comment allez-vous aujourd'hui ?

Ça va mieux ! J'ai repris la course gentiment, et lundi (21 septembre, N.D.L.R.), je pars en stage avec l'Académie olympique.

Il y a quelques semaines, vous avez été retenue parmi 38 joueuses françaises pour disputer les WXV Global Series qui se déroulent en ce moment. Quelle a été votre réaction en apprenant la nouvelle ?

Je n'ai pas réalisé ! Je dois avouer que j'ai mis quelques jours à me dire : "Ah oui, c'est bien moi qui ai été appelée !" Et à comprendre que j'allais peut-être disputer mon premier match avec l'équipe de France ! J'étais fière de moi, du parcours que j'avais réalisé pendant la saison. Ma préparation n'étant pas encore terminée, j'avais encore deux ou trois semaines avant de rejoindre le groupe France. C'était un gain de motivation, une raison supplémentaire de tout donner pour être en forme à mon arrivée.

Ce doit être une immense fierté d'être la première rugbywoman rochelaise retenue avec le XV de France ?

Oui, quand j'ai appris ça, je me suis dit que c'était assez honorable de représenter le club, sachant que cela ne fait qu'un an que j'ai rejoint La Rochelle. Et de voir toute la saison que l'on a accomplie avec mes partenaires, ça m'a aussi rendue très fière.

Avez-vous espoir de disputer le match contre le Canada, samedi 26 septembre à Marcel-Deflandre ?

J'ai contacté mon staff médical et, a priori, je ne devrais pas jouer ce match. Ça reste compliqué, car je suis sur une semaine de reprise de l'entraînement. Ce qui est sûr en revanche, c'est que je serai présente dans les tribunes pour encourager les Bleues !

Championne de France Élite 2 avec le Stade Rochelais en juin, montée en première division dans la foulée, convocation en équipe de France... L'année 2026 semble particulièrement vous sourire...

C'est vrai que beaucoup de choses se sont enchaînées cette année ! Mais je n'étais pas toute seule : derrière, il y a les coachs, le staff médical, les préparateurs physiques, la team... Tous, ils ont été présents et permis que tout cela se réalise. À titre extra-sportif, je suis également en école d'ingénieur à La Rochelle (à l'Eigsi, N.D.L.R.) et j'ai pu valider mon année. Donc oui, 2026 m'a plutôt bien réussi ! Mais je le répète, la clé de mon succès, ça a été l'accompagnement, que ce soit au Stade Rochelais, en équipe de France ou à l'école.

Le championnat d'Élite 1 reprend dans un mois. Y a-t-il un gouffre de niveau entre l'Élite 2 et l'Élite 1 comme il peut en exister un entre la Pro D2 et le Top 14 ?

Je pense que, comme dans tous les sports lorsqu'on change de catégorie, il y a forcément un écart. Au niveau des gabarits, ce sera un peu plus costaud. Mais si on est montée en Élite 1, ce n'est pas pour rien. On a des qualités, et il va falloir continuer à travailler très dur pour réussir à se maintenir en fin de saison. L'important, c'est de faire une saison qui nous ressemble.

C'est-à-dire ?

De ne surtout pas avoir de regrets. Il faudra tout donner dès le premier match pour être fières de notre saison. Même si, je pense, qu'on sera plutôt dans la deuxième moitié du classement.

Le maintien, c'est l'objectif affiché de la saison ?

En général, c'est souvent comme ça pour les clubs qui montent. Quand on regarde Toulon l'an dernier, elles ont visé le maintien et y sont parvenues. Évidemment, je pense qu'on ne jouera pas le haut du tableau. Ça ne correspond pas à notre niveau : on arrive en Élite 1, on ne va pas atteindre les phases finales dès la première année alors qu'il y a Toulouse, Blagnac, Bordeaux ou Romagnat qui sont bien plus performants. Mais on fera tout pour montrer notre plus beau jeu.

Comment se prépare-t-on pour une telle compétition ?

On a beaucoup travaillé pendant l'intersaison, car on savait que les prochains mois allaient être très physiques. Il faut donc être prête pour ce début de saison. Cela fait déjà un mois qu'on se prépare, et les coachs augmentent le niveau d'exigence au fur et à mesure. On est toutes très motivées pour performer à Marcel-Deflandre et partout en France !

Un petit pronostic : où se situera le Stade Rochelais en fin de saison, selon vous ?

Je ne sais pas trop ! On va prendre les matchs les uns après les autres, et on verra à la fin.

Quels seront vos objectifs personnels avec les Jaune et Noir et avec le XV de France pour la saison qui s'annonce ?

J'avoue que je ne me suis pas vraiment posé la question. Je donnerai le meilleur de moi-même pour aller chercher ensemble la place qui nous revient, car j'aimerais qu'on réussisse à se maintenir en Élite 1. Avec les Bleues, je ne visualise pas trop le futur, car comme je vous le disais, j'ai mis beaucoup de temps à réaliser que je faisais partie du groupe. Mais ce serait super d'avoir une première sélection !

Propos recueillis par Clément Vidal

(*) Entretien réalisé le 16 septembre.

EN BREF

DANSE

■ **CIRÉ-D'AUNIS.** Zumba organisée par Ciré Sport vendredi 2 octobre à 20h à la salle de sport, animée par Marine LD. Tous niveaux, à partir de 12 ans, chaussures de salle obligatoires. Entrée 5 €, gratuit pour les enfants et les accompagnants. Karaoké night à partir de 21h30, entrée libre. Inscription au 06.62.32.81.96.

FOOTBALL

■ **SUD DEUX-SÈVRES (MAUZÉ / FRONTENAY / ST-SYMPHORIEN).** Pour le 3e tour de la Coupe Nouvelle Aquitaine, l'USDS affrontera Angoulême Charente FC, vendredi 25 septembre à 20h30 au stade de Saint-Symphorien.

FLÉCHETTES

■ **TONNAY-CHARENTE.** 1er tournoi de fléchettes organisé par le FC Tonnacquois samedi 3 octobre à 10h au club-house du stade municipal. Inscription 16 € la doublette au 06.72.98.66.69.

SKATE

■ **ROCHEFORT.** Dans le cadre de *Septembre bouge*, les Tigers et l'Ampli présentent *Skate on stage*, samedi 26 septembre au skate park, avenue des Déportés et Fusillés. 10h-12h : initiations gratuites. 14h-19h : contest par catégories (-13 ans, 13-18 ans, + 18 ans), inscription 5 € (casque obligatoire pour les mineurs). 12h30-22h30 : concerts gratuits d'Archi Deep, DJ Vince, John I Kid / Matt-K, Sweet Riot.

ATHLÉTISME

■ **ROCHEFORT.** Dans le cadre d'Octobre rose, *La course des Demoiselles* organisée samedi 10 octobre, départ à 16h30 de la place Colbert pour un parcours de 7 km. Inscription (course féminine 12 €, à partir de 15 ans ; marche féminine 12 €, -12 ans 7 €) jusqu'au 2 octobre sur aschrochefort.org Renseignement au 06.73.56.20.91.

■ **SAINT-OUEN-D'AUNIS.** Course pédestre et marche organisées par Partage & Création, dimanche 4 octobre à 10h à l'IME du Breuil : enfants 2 km, adultes 5 et 10 km. Tarif : 1 € du km. Inscription sur place dès 9h. Bénéfices reversés à Octobre rose et au Téléthon. Info au 06.12.43.50.30.

■ **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.** *Les 4H trail de Saint-Jean-d'Angély* organisées dimanche 15 novembre sur le circuit cross du pôle cycliste de l'Aumônerie. Solo et équipes de 2 ou 4, boucle de 2,3 km - 50mD +. Inscription sur klikego. Contact sur uva.vtt@gmail.com

CYCLISME

■ **LES MATHES.** 1re édition Gravel race de la Coubre dimanche 1er novembre, parcours de 50 km (40 €) et 100 km (50 €), départ (de 8h45 à 9h30) et arrivée au port de La Palmyre. Dès 15 ans. Inscription jusqu'au 25 octobre sur gravelracedelacoubre.fr

Puilboreau et Rochefort l'emportent à domicile, Aytré et Marans brillent



Puilboreau a su réagir pour s'imposer face à Poitiers - © *Arnaud Bébien (CLP)*

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Les deux clubs de Fédérale 3 ont redressé la barre après leur revers respectif de la première journée.

Après leur défaite respective lors de la première journée de Fédérale 3, Puilboreau et Rochefort n'avaient pas le droit de se louper sur leur pelouse, dimanche 20 septembre. Le carton de la deuxième journée revient au SAR Rugby face au Stade Foyen. Les joueurs de Franco Pani ont en effet dominé les Girondins sur le score de 62 à 10 (six essais à un).

La supériorité rochefortaise s'est notamment vérifiée au cours d'une seconde période où les visiteurs n'ont pas marqué un seul point (15 à 10 à la pause). Avec ce succès bonifié, Rochefort se replace à la 4e place de la poule, à égalité avec Puilboreau.

Les Aunisiens, battus à Saintes une semaine auparavant, ont réalisé face à Poitiers un début de rencontre tambour battant. La réussite fut au rendez-vous pour les joueurs de Guillaume Maffre, avec une avance qui culminait à 13 points à la pause (28 à 15).

Le forfait de Villeneuve

Dès l'entame de la seconde période, l'écart passait même à 20 points entre les deux formations grâce à un essai de Ferraz à la 41e, transformé par Pearce (35 à 15). Les Puilborains pouvaient gérer leur matelas et s'imposaient 42 à 35 (cinq essais à quatre). Seule fausse note : le point de bonus défensif laissé aux Poitevins.

Si la Fédérale 3 fait relâche ce week-end, ce n'est pas le cas au niveau régional qui a démarré avec une mauvaise nouvelle, celle du forfait général des Rochelais de l'OCV en Régionale 3, faute de réunir assez de joueurs.

En R2, Marans a profité d'un déplacement au Rugby Club Baillargeois pour réaliser un bon coup avec une victoire à la sirène grâce à une pénalité de Freddy Meunier (18 à 15). Les Marandais retrouvent Pons ce dimanche (15h30). Quant à Aytré, le club Ciel et Blanc se déplace à La Couronne samedi soir, après son succès à domicile face à Bressuire (18 à 15).

Arnaud Bébien (CLP)

Pour leur premier déplacement, les Surgériens s'inclinent à Blaye



Les Laitiers recevront Parthenay, dimanche 4 octobre - © *Guillaume Duvert*

Le Sporting Club Surgérien est passé tout près d'un deuxième succès consécutif en Fédérale 3. En déplacement à Blaye, samedi 19 septembre, les Laitiers se sont inclinés de seulement deux petits points (16-14) au terme d'une rencontre disputée. « *Les Laitiers auront tout donné, jusqu'au coup de sifflet final, au terme d'une rencontre âpre et engagée* », souligne le club. Les Rouge et Noir n'étaient pas seuls pour ce premier déplacement de la saison en Gironde. De nombreux supporters avaient fait le voyage pour les encourager. Après plusieurs semaines de préparation, l'arrivée de nouveaux visages dans l'effectif et la mise en place d'un projet sportif renouvelé, le SCS avait parfaitement lancé sa saison, le 13 septembre, avec une victoire à domicile lors de la première journée. Ce revers à Blaye vient donc interrompre cette bonne entame. Les Laitiers devront désormais « *continuer de travailler et rester soudés* ».

La satisfaction du week-end est venue de la réserve, engagée en Excellence B, qui a arraché une courte mais précieuse victoire à Blaye (12-13), « *au terme d'un combat de chaque instant* ». « *Cette victoire récompense l'engagement et la solidarité du groupe* », rapporte le club.

Après un week-end sans match, le SCS retrouvera son public dimanche 4 octobre avec la réception des Deux-Sévriens de Parthenay.

Léa Houart et Antoine Lamarche disputent les Mondiaux en Espagne

LA ROCHELLE - TRIATHLON

Les deux Rochelais sont engagés aux championnats du monde de triathlon, ce vendredi 25 septembre.



Léa Houart a été championne du monde junior l'an passé - © *La Rochelle Triathlon*

Les championnats du monde de triathlon, c'est l'objectif de la fin de saison des Rochelais Léa Houart (U23 féminine) et Antoine Lamarche (para, PTS4), ce vendredi 25 septembre à Pontevedra (ouest de l'Espagne).

Quatrième Européen et mondial l'an passé, Antoine Lamarche ouvrira la séquence rochelaise à 10 heures. Il marche vers son objectif : figurer dans la sélection tricolore des Jeux paralympiques de Los Angeles 2028. Le sociétaire de La Rochelle Triathlon a gravi un échelon ces derniers mois. Ses performances l'ont mené au rang de deuxième Français.

Fin juin, il a ainsi terminé deuxième d'une manche du circuit mondial à Montréal, à 1min16s du double champion paralympique français, le Normand Alexis Hanquinquant. Suffisant pour décrocher un billet direct pour l'Espagne où le format classique sprint l'attend (750 m de natation, 20 km à vélo, et 5 km à pied). En stage au mois d'août à Font-Romeu avec l'équipe de France (Pyrénées-Orientales), Antoine Lamarche a annoncé ses intentions. « *Je vise un podium* », a-t-il glissé.

Championne du monde junior l'an passé en Australie, Léa Houart, 20 ans, est montée sur le podium européen des U23, fin juillet en Pologne. Après un stage d'un mois à Font-Romeu où le foncier a été travaillé, la Rochelaise, qui s'entraîne au pôle de Boulouris, va disputer pour la première fois une course sur le format olympique (1,5 km de natation, 40 km à vélo et 10 km à pied). « *C'est un challenge*, dit-elle, *car je ne connais pas cette longueur d'effort.* »

Arnaud Bébien (CLP)

Football : des clubs encore en lice au 4e tour de la Coupe de France



Aigrefeuille reçoit Ruffec lors du 4e tour de la Coupe de France - © *US Aigrefeuille*

Le 4e tour de la Coupe de France se tient samedi 26 et dimanche 27 septembre. Une douzaine de clubs du département restent en lice dont le Canton de Courçon FC (D1) qui ira défier les Deux-Sévriens de Secondigny (R3), ce samedi. Aigrefeuille (D2) tentera le tout pour le tout sur sa pelouse face à la R2 de Ruffec, avec un écart de trois divisions plutôt défavorable. Périgny (R1) aura les faveurs des pronostics avec une rencontre face à Bourganeuf, une R3 de la Creuse.

Il y aura aussi un derby charentais-maritime entre le SC Angérien (D1) et l'AS Cozes (R2), ce samedi (coup d'envoi à 20 heures). Aunis Avenir (R3) espère que le long déplacement à Guéret (R2) ne restera pas trop dans les jambes. Rochefort (R2) tentera de rejoindre le 5e tour sur la pelouse de Melle (R3). La Rochelle (R2) aura fort à faire lors d'un match face aux Chamois Niortais (R2). Match de gala pour Matha (D1) sur sa pelouse, opposé dimanche à Lège Cap-Ferret (N2). L'Étoile Maritime (R2), elle, a les armes pour sortir le club des 3 Vallées (R2).

350 coureurs sur la ligne de départ pour la première édition des 24 heures de Montroy

MONTROY - COURSE À PIED

En solo ou en équipe, les amateurs de running se retrouveront le 26 septembre aux portes de La Rochelle pour 24 heures de course. Objectif : réaliser le plus de kilomètres possible en une journée.

Ne cherchez pas un dossard, il n'y en a plus. À peine lancées, Les 24 heures de Montroy affichaient déjà complet une semaine avant le départ de la course. Une vraie satisfaction pour Jean-Jacques Goudounesque, président du Montroy Running Club, l'association organisatrice de l'épreuve. Cela fait près d'un an qu'il réfléchit à créer un événement sportif sur sa commune : « *J'habitais auparavant en région parisienne et j'ai participé trois ans de suite aux 24 heures VTT de Buthiers, en forêt de Fontainebleau*, se souvient-il. *J'ai trouvé le principe super sympa. Quand je suis arrivé ici, je me suis dit : « Pourquoi ne pas faire ça, mais en course à pied ? »* » Ainsi sont nées Les 24 heures de Montroy.

Samedi 26 septembre à midi, 350 coureurs s'élanceront donc depuis l'espace Orgeron pour 24 heures de course à pied autour de la commune. Les participants pourront effectuer les 4 km du circuit en solo ou par équipe de deux, quatre ou six. Pour cette nouvelle épreuve du calendrier, aucune obligation de courir en continu : « *Les coureurs feront le nombre de kilomètres qu'ils veulent*, précise Jean-Jacques Goudounesque. *Il n'y a pas de minimum à faire.* » Chacun sera libre de s'arrêter le temps qu'il souhaite pour manger, dormir ou simplement profiter des animations du village départ. Bien évidemment, en fonction des catégories (solo, équipes de 2, 4 ou 6) le vainqueur sera le coureur ou l'équipe qui aura effectué le plus de kilomètres à l'issue des 24 heures.

Un doyen de 82 ans

D'après Jean-Jacques Goudounesque, les meilleurs devraient effectuer plus de 200 km en 24 heures. Il ne faudra pas non plus manquer de saluer la performance du doyen de l'épreuve, Jean-Gilles Boussiquet, 82 ans, détenteur de plusieurs records nationaux et internationaux en ultrafond : « *Il vient avec un compère qui a 80 ans*, ajoute le président du Montroy Running Club. *Tous les deux formeront une équipe duo.* » Parmi les 350 participants



Président du Montroy running club, Jean-Jacques Goudounesque est à l'initiative de cette nouvelle épreuve - © *Clément Vidal*

figurent aussi des équipes du commissariat de La Rochelle, de l'hôpital, de la caserne des pompiers de Sainte-Soulle…

Pour les coureurs en attente et le public, de nombreuses animations rythmeront les journées du samedi et du dimanche. Au programme : spectacles de rue, concerts, séances de yoga… « *Le groupe d'échassiers Les Têtes perchées viendra s'installer à l'espace Orgeron et animera les 24 heures*, détaille Jean-Jacques Goudounesque. *Deux groupes de musique, No-Vices et Manue & Gio, se succéderont samedi à partir de 17h30. Arcomuse, une formation locale de percussions et de danses africaines, proposera une animation dimanche, à l'arrivée.* » Et pour celles et ceux qui auraient une petite faim, plusieurs food-trucks feront le déplacement au village départ.

Au calendrier 2027

Bref, tous les éléments semblent réunis pour que cette première édition des 24 heures de Montroy soit un succès. Et le président du club de running de se projeter vers l'avenir : « *On fera un débriefing de la course en octobre*, indique-t-il. *Mais si la course se passe comme on l'espère, oui, il y aura une deuxième édition. Ça, c'est sûr !* » Les 24 heures de Montroy pourraient donc s'ancrer dans le calendrier sportif de l'agglomération rochelaise. « *Le but est de faire quelque chose qui perdure*, confirme celui qui est aussi premier adjoint au maire de sa commune. *Et la course est déjà inscrite au calendrier 2027 de la Fédération française d'athlétisme !* »

À noter enfin que sur chaque dossard, trois euros seront reversés à l'association Décrochons la lune pour Gaspard, dont le parrain est Uini Atonio, ancien rugbyman du Stade Rochelais. « *Je remettrai le chèque au président et à la présidente de l'association dimanche à midi* », conclut Jean-Jacques Goudounesque.

Clément Vidal



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 75 €
soit 21 % de réduction

☐ 2 ANS = 102 €
pour 104 numéros, au lieu de 138 €
soit 26 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **l'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Sept danseurs de la compagnie rochefortaise de danse Pyramid présenteront *Macéra* mardi 13 et mercredi 14 octobre - © *William Raphaël*

Rochefort : le Théâtre de la Coupe d'Or vise 20.000 spectateurs

CULTURE. Avec une offre de 38 spectacles - identique à celle de 2025 - le lieu dirigé par Franck Becker maintien son exigence de qualité et d'accessibilité. Présentation (non exhaustive) du début de saison.

En 2025, le théâtre à l'italienne a accueilli environ 20.000 spectateurs pour une capacité avoisinant 24.000 places à la vente. En 2026, il ne dispose que de 22.000 places mais vise le même objectif. La raison, une baisse de budget de 101.000 euros en cinq ans. Celle-ci implique donc le changement de cap dans la programmation. Autrement dit, moins de spectacles seuls en scène et intimistes que la saison passée mais plus de « grandes formes » voulues par le directeur Franck Becker et son équipe pour accueillir davantage de monde.

En revanche, la dizaine de spectacles jeune public conservera une jauge réduite. La Coupe d'Or étant une scène conventionnée d'intérêt national (Scin). La qualité est bel et bien au rendez-vous de cette saison qui fait aussi la part belle au théâtre, à la musique, au cirque et à la danse.

Tournée dans 5 communes

L'ouverture vers les communes de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan demeure. Outre un partenariat avec Tonnay-Charente et Fouras (*Le petit détournement*, spectacle d'humour en avril 2027), une tournée est également prévue, en décembre, dans cinq communes (Saint-Agnant, Saint-Nazaire-sur-Charente, Échillais, Soubise, Tonnay-Charente) pour *Éclipse*, spectacle de cirque et de magie, qui lui, ne nécessitera pas le port de lunettes spéciales. De plus, un bus sera affrété pour la Coursive (spectacle de danse *Entretemps*, vendredi 20 novembre et de théâtre avec *La guerre n'a pas un visage de femme*, jeudi 21 janvier) et La Sirène à La Rochelle (concert de Miossec, dimanche 10 janvier).

Macéra, nouveau spectacle de la compagnie Pyramid

L'ouverture de saison, vendredi 2 octobre à 20h30, est confiée au bassiste de jazz Renaud Garcia-Fons avec son concert intitulé *Blue Maqam*. La compagnie rochefortaise Pyramid présentera, mardi 13 et mercredi 14 octobre, son nouveau spectacle intitulé *Macéra* (« aventure » en turc), une odyssée chorégraphique pour sept danseurs. Mardi 3 et mercredi 4 novembre, le comédien et metteur en scène Benjamin Lazar, spécialiste du théâtre baroque en France jouera *L'autre monde ou les états et empires de la lune*, sorte de roman de science-fiction teinté de philosophie. Un spectacle entièrement éclairé à la bougie. « *Il roule les »r« à la manière du patois et présente une codification subtile des gestes à partir d'un texte de Savinien de Cyrano de Bergerac* », explique Franck Becker. À noter que ce spectacle est au programme du bac de l'option théâtre pour les deux ans à venir.

Nathalie Bensard - artiste associée de la Coupe d'Or avec Jonathan Salmon - présentera son dernier spectacle, mardi 24 et mercredi 25 novembre, *Teen Play,* une œuvre théâtrale empruntant aux codes des « teen movies » (films pour ados). Mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 décembre, les neuf jongleurs de la compagnie Gandini juggling livreront *Smashed*, une tea party avec quatre-vingts pommes rouges et quatre services en porcelaine. Avec l'humour « so British » en plus. Mardi 19 et mercredi 20 janvier, *L'art d'avoir toujours raison,* vraie fausse conférence de deux spécialistes en communication politique, qui a « cartonné » à Avignon, devrait susciter des rires chez les futurs électeurs à quelques mois de l'élection présidentielle.

Damien Carboni

www.theatre-coupedor.com



En ouverture de saison, vendredi 2 octobre, du jazz avec *Blue Maqam* par Renaud Garcia-Fons, maître de la contrebasse - © *Alexandre Lacombe*



***Teen Play* plonge le spectateur dans une année de collège, de la cantine aux toilettes, des vestiaires à la cour de récréation** - © *Olivier Quéro*



Basée à Londres, la compagnie de jonglage Gandini juggling présentera *Smashed* en décembre - © *Ryoko Uyama*

JEUDI 24

SCÈNE

● **MARSILLY**
Dans le cadre des *Coréades*, concert duo de flûte - théorbe (musique italienne, allemande et française) par Hugo Reyne et Florent Marie, à 20h30 en l'église. Renseignement sur Coream.org/festival-2026

VENDREDI 25

BRADERIE

● **SAINTES**
Brocante de livres et CD organisée vendredi 25 septembre de 15h à 19h et samedi 26 septembre de 10h à 18h à la médiathèque.

CINÉMA

● **TONNAY-CHARENTE**
Projection du film *Le jouet* de Francis Veber à 18h au centre Richard, organisée par CAP centre social. Séance animée : musicien, magie... Gratuit.

EXPOSITION

● **LE BOURDET (79)**
André Gréard, aviateur humaniste : le parcours exceptionnel d'un enfant du Bourdet du vendredi 25 au dimanche 27 septembre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h à la salle des fêtes, organisée par Le Bourdet Patrimoine. Diffusion du film interview d'André Gréard et intervenants. Entrée 3 €.

FOIRE - SALON

● **LA ROCHELLE**
Salon maison du vendredi 25 au dimanche 27 septembre de 10h à 19h à l'espace Encan. Adulte 5 €, -18 ans gratuit. Entrée gratuite à télécharger sur leopro.fr

● **SAINTES**
Talents de femmes, salon artisanat 100 % féminin vendredi 25 septembre de 14h à 18h30, samedi 26 septembre de 10h à 19h et dimanche 27 septembre de 10h à 18h30, hall Mendes France, organisé par Soroptimist international. Adulte 3 €, -16 ans gratuit.

LOTO

● **MAZERAY**
Loto des Michel en vadrouille, à la salle des fêtes. Animé par Christophe, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.56.76.91.55.

● **MURON**
Lotos des P'tits loups de St-Sauveur-d'Aunis, vendredi 25 septembre à 20h30 et samedi 26 septembre à 14h30 et 20h30 à la salle polyvalente. Formules à 15 et 20 €, ouverture à 13h et 19h15. Réservation au 06.71.34.35.70.

SCÈNE

● **GENOUILLÉ**
Feu d'artifice à 22h à l'étang des Rosées, organisé par la municipalité.

SAMEDI 26

BAL

● **LE THOU**
Soirée multidanse organisée par Le Thou danses, animée par Éric Jacob, sous forme d'auberge espagnole (chacun apporte un plat à partager) à 20h30 à la salle des fêtes, entrée 5 €. Stages de rock intermédiaire de 15h à 16h30 et de danses en ligne de 17h à 18h30, participation 5 € le stage. Apéro offert par l'association à 19h. Renseignement au 06.66.51.04.69 ou 06.89.93.26.27.

BELOTE

● **LONGÈVES**
Concours de belote des Anciens combattants à 14h à la salle des fêtes. Inscription sur place 10 € par joueur, à partir de 13h15.

● **SAINT-MARD**
Concours de belote du stade boisseuillais à 13h30 à la salle des fêtes. Inscription 10 € par joueur au 06.19.35.62.11 ou 06.78.58.79.57.

● **SAINT-VIVIEN**
Concours de belote du club détente et loisirs à 14h à la salle des fêtes. Inscription 10 € au 06.59.84.75.19 ou 06.11.37.45.77.

BRADERIE

● **TONNAY-CHARENTE**
Braderie des médiathèques de Rochefort Océan de 9h à 17h à la salle des fêtes. Renseignement au 05.46.82.66.00.

EN FAMILLE

● **MARANS**
Fête foraine du samedi 26 septembre au dimanche 11 octobre sur la place du champ de foire dès 14h (mercredi, samedi, dimanche) et 16h (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Animation dinosaures le 27 septembre, sculpteur de ballons le 4 octobre et K-pop Demon Hunters le 11 octobre. Tarif réduit les mercredis 30 septembre et 7 octobre.

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Soirée jeux proposée par la ludothèque des Vals de Saintonge à 20h à la salle Jean Garnier. Gratuit. Contact au 05.46.33.37.14.

FÊTE - FESTIVAL

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
5e disco soupe de la Recyclerie Parallèle de 14h à 22h à la salle Aliénor d'Aquitaine. 16h : concours de dessin sur le thème *Dessine ton super-héros anti gaspi*. 18h30 : apéro bal trad. 19h30 : repas partagé. 20h30 : karaoké. Entrée gratuite, repas participation libre.

● **TONNAY-CHARENTE**
CAP centre social fête ses 50 ans à partir de 10h, avenue de Gaulle. Danses, chorales, vide-greniers, spectacles, escape game, jeux vidéo, concerts... Gratuit. Renseignement sur cap.cs@wanadoo.fr ou au 05.46.88.74.12.

FOIRE - SALON

● **MATHA**
1re édition du salon du bien-être en famille samedi 26 et dimanche 27 septembre de

Eddy Deville : « Je me considère plus comme un caméléon »

Le sosie officiel d'Eddy Mitchell présentera son spectacle *Double jeu* samedi 26 septembre à 19h30 au Café français de Surgères. Une performance où il prend également les traits de Johnny Hallyday.



Eddy Deville fête cette année ses 30 ans de carrière - © *Simon Moreau*

Eddy Deville, pouvez-vous nous raconter comment vous êtes devenu le sosie d'Eddy Mitchell ?

J'ai travaillé longtemps en Belgique en tant que commercial dans une entreprise de décoration. En parallèle, j'aimais bien jouer de la musique avec les copains. Je chantais et je jouais aussi de la guitare et du banjo. Un jour, j'ai eu envie de changer de vie. On me disait depuis longtemps que je ressemblais à Eddy Mitchell et un jour, ma femme m'a parlé d'une émission de sosies. Je ne connaissais même pas l'existence du concept, mais je me suis lancé. Cela fait déjà 30 ans.

Vous avez commencé par vous produire dans des cabarets, et vous avez été très vite repéré par celui dont vous êtes le double.

Effectivement. En 1999, je me produisais à l'American Dream, à Paris. Ma présence est remontée aux oreilles d'Eddy Mitchell, qui est venu me voir. Suite à cela, il a écrit la chanson *Ton homme de paille*, où il raconte ma vie dans les cabarets, et m'a fait tourner dans son clip. J'ai eu de la chance car après, tout est allé très vite. Cela m'a permis d'avoir de belles opportunités. J'ai fait beaucoup de premières parties, et notamment celles de Gilbert Montagné, Plastic Bertrand, Carlos et Stone et Charden. Aujourd'hui, je préfère les petites scènes. C'est plus difficile car il y a plus d'interactions avec le public, et on peut parfois être désarçonné, mais sur les grandes, on est tout seul, et moi, j'aime la proximité et ressentir le bonheur des gens.

Devenir sosie a dû nécessiter de jouer sur d'autres aspects que la ressemblance physique.

Bien sûr. Il a fallu travailler le personnage, le chant, la voix et la gestuelle, car Eddy est très poussé en gestuelle, beaucoup plus que Johnny d'ailleurs. Mais je ne me considère pas vraiment sosie d'Eddy Mitchell. J'ai un air mais j'arrange mes cheveux et je porte le même type de vêtements. Je ne cherche pas à l'imiter. Je me considère plus comme un caméléon.

Depuis deux ans, vous interprétez également Johnny Hallyday. Comment vous est venue cette idée ?

Il y a dix ans, j'ai fait partie d'un trio d'hommage aux Vieilles canailles. Il y avait un Johnny, un Jacques Dutronc et moi en Eddy. Durant cette période, j'ai appris les chansons de Johnny et lorsque j'ai commencé à les chanter, on m'a dit : « Tu le fais vachement bien ». C'est comme ça que l'idée a germé. Cela touche plus de monde, car Johnny a des fans inconditionnels, mais ça n'est pas le même public. Quand on s'y frotte, on s'expose à la critique.

N'y a-t-il un risque de confusion pour le public ?

Au début, certains ne comprenaient pas et me disaient : « Tu chantes du Johnny toi maintenant ? » Il a fallu mettre en place une transition dans le spectacle. J'ai travaillé sur deux parties distinctes : d'abord Eddy, puis Johnny. Je n'ai qu'une minute et demie pour changer de costume entre les deux. Sur scène, je projette des images, j'explique l'histoire des chansons et les liens qui existent entre les deux.

Aujourd'hui, vous préférez être Eddy ou Johnny ?

C'est une grande question et je n'ai pas la réponse. Je dirais qu'Eddy est plus pur et a davantage gardé l'esprit rock'n'roll. Il a réussi à adapter en français les standards américains, dont *Johnny Be Good*, de façon incroyable. Il a un talent d'écriture que Johnny n'a pas. Mais Eddy ne joue pas de musique, et longtemps, je n'ai pas pu jouer de guitare sur scène. Aujourd'hui, je peux le faire, donc je m'éclate aussi avec Johnny.

Avez-vous des projets à venir ?

Nous sommes en train de relancer le trio des Vieilles canailles, qui a eu un petit passage à vide car il a fallu trouver un nouveau Jacques Dutronc. De mon côté, je suis en train d'apprendre l'harmonica. J'essaye de me faire plaisir sans me prendre la tête. Enfin, je pense qu'il y aura quelque chose pour les dix ans de la mort de Johnny Hallyday en 2027.

Propos recueillis par Simon Moreau

Concert gratuit. Réservations pour dîner au 05.46.41.18.53.

Journée nationale du slam à Tonnay-Charente et à Rochefort

Samedi 26 septembre, pour les 40 ans du slam, les médiathèques et le Clos accueilleront braderie, ateliers d'écriture et performances.

« Le slam, c'est quoi ? Viens, tu verras ! », telle est la promesse de la Journée nationale du slam, samedi 26 septembre, à Tonnay-Charente et à Rochefort. Afin de fêter les 40 ans, des slameuses et slameurs français se mobilisent, dans une cinquantaine de villes, pour faire découvrir cette pratique artistique. Au Clos à Rochefort, Marine Bellafiore, animatrice slam, emmènera un joyeux collectif d'artistes pour une journée autour des mots. Dans un esprit de partage, fidèle aux valeurs du slam, elle a réuni autour d'elle des talents du territoire dans le domaine des mots, du texte, de la poésie et de l'écriture.

De 10h30 et 14h30, des déclamations de textes auront lieu lors de la braderie des médiathèques à Tonnay-Charente. Puis, de 14h30 à 16h30, un atelier d'écriture d'initiation - par Sébastien Blanc, le porteur de voix et Marine Bellafiore - est prévu à la médiathèque de Rochefort (gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque). Dès 19h30, le Clos sera l'hôte d'une soirée festive avec des jeux d'écriture, des performances collectives et individuelles, un accompagnement musical et une scène ouverte (gratuit, sans inscription). À noter que deux téléphones-poésie avec douze textes seront déjà à décrocher au Clos et à la médiathèque. Un projet conceptualisé par Pierre-Loup Martin, artiste du territoire.

Le Clos est situé au port de plaisance de Rochefort.

10h à 18h à la salle des fêtes, organisée par Ely Ensemble. Stands bien-être (réflexologie, modelages, coiffures & barbier, magnétisme, kinésithérapie…), artisans, créateurs et producteurs (bijoux, parfum, cosmétique, fleurs de Bach, thé…), conférences et ateliers. Entrée gratuite.

● **SAINTES**
22e salon du mariage samedi 26 et dimanche 27 septembre de 10h à 19h à l'espace Mendès France. Entrée 4 €.

LOTO

● **LA ROCHELLE**
Lotos de Cookie et ses amis samedi 26 septembre à 20h30 et dimanche 27 septembre à 14h à la salle des fêtes de Villeneuve-les-Salines. 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30 et 12h30. Réservation au 07.86.12.56.22.

● **PÉRIGNY**
Loto d'Avenir Santé Environnement à 20h au centre municipal d'animation, dans le cadre de *Septembre en or*. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, plaques acceptées, parties enfants, ouverture à 18h30. Réservation au 06.82.75.71.53.

MARCHÉ

● **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY**
Marché nocturne de 17h à 23h sur la place de l'église. Producteurs, créateurs, food-truck, animation musicale par un DJ et feu d'artifice (au stade).

PATRIMOINE - VISITE

● **SAINT-OUEN-D'AUNIS**
1939-1945 : vivre à Saint-Ouen-d'Aunis, samedi 26 septembre de 14h à 18h et dimanche 27 septembre de 9h à 12h, proposé par L'or audonienne. Expositions, visite d'un blockhaus, découverte de quelques plats que l'on mangeait en temps de guerre.

PÉTANQUE - PALETS

● **CHARRON**
Concours de pétanque en doublette, de l'iorte charronnaise et Générations mouvement, jet du but à 14h à la halle. Participation 8 € par joueur. Renseignement au 06.38.05.54.79.

● **COURÇON-D'AUNIS**
Concours de palets en fonte sur planche en plomb, organisé par Aunis en scène à 13h30 sur la place de l'église. Inscription 7 € par joueur à partir de 12h30. Renseignement au 06.15.42.58.95 ou 07.77.75.05.95.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Concours de pétanque de l'APEI à 14h au boulodrome du champ de foire. 4 parties gagnantes, en doublette. Participation 12 € par équipe. Inscription au 06.95.94.92.33 ou sur place à partir de 13h30.

SCÈNE

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Concert de l'ensemble vocal Oriana de Niort (de Vivaldi à Whitacre) à 20h30 en l'église, organisé par CAP Saintonge. Adulte 12 €, -17 ans 6 €, -10 ans gratuit. Réservation au 06.81.09.81.77.

● **BERNAY-SAINT-MARTIN**
Vivaldi, Piazzolla : quatre saisons, concert de l'orchestre symphonique des Vals de Saintonge à 21h à la salle polyvalente. Adulte 17 €, réduit 13 €, -16 ans gratuit. Réservation sur osvs17.fr ou au 06.61.13.98.02.

● **BREUIL-MAGNÉ**
Saujon comédia présente *M. Raymond Devos* à 20h30 à la salle culturelle. Réservation mairie au 05.46.84.40.67.

● **PORT-DES-BARQUES**
Concert reggae avec DJ Bestiol à 19h30 sur la place Vieljeux. Au profit des travaux de la chapelle.

● **SAINT-CHRISTOPHE**
Concert du groupe West à 19h à l'étang de la Garenne (salle polyvalente si mauvais temps), organisé par l'APESC. Renseignement au 06.81.14.31.54 ou sur benevoleapesc@gmail.com

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Bruit contemporain présente sa sortie de résidence *Pied à terre : agir dans son lieu* sur le terrain des 24H de la barque (chemin du Grand Port). Table ronde avec les artistes sur le déroulement de la résidence à 15h, DJ set ambiant de Rrose Sélavy à 19h, concerts de La Ciguë à 21h et de Sangris à 22h30. Prix libre. Renseignement sur bruitcontemporain@gmail.com

● **TONNAY-CHARENTE**
Feu d'artifice à 22h sur les quais (report du 14 juillet).

VIDE-GRENIERS

● **LA ROCHELLE**
Brocante du comité de quartier de La Trompette, samedi 26 et dimanche 27 septembre de 9h à 17h à la salle La Trompette. Renseignement au 05.46.45.42.37.

AUTRE

● **MARANS**
Régate de voiliers télécommandés dans la classe RG65 à 14h30 sur le port, devant le club de voile. Accès libre.

DIMANCHE 27

BAL

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Thé dansant de l'interclub à 14h30 à la salle Jean Garnier, animé par l'orchestre Génération Musette. Réservation 12 € avec pâtisserie au 06.41.17.72.64 ou 06.67.70.56.91 ou 05.46.95.95.81.

BRADERIE

● **COURÇON-D'AUNIS**
Bourse aux oiseaux, vide-greniers et créateurs locaux organisés par RCAO de 9h à 17h à la salle des fêtes (à côté du stade). Entrée gratuite. Renseignement oiseaux au 06.15.40.55.29 et vide-greniers au 06.80.56.03.78 ou sur rcao.fr

CINÉMA

● **LA JARRIE**
Projection du film *Les figures de l'ombre* de Théodore Melfi à 18h à la salle des fêtes. Gratuit.

FÊTE - FESTIVAL

● **CABARIOT**
Une journée au verger de 9h30 à 17h, organisée par les croqueurs de pommes

Marsais : L Jazz Trio va rendre hommage à Michel Legrand

Samedi 26 septembre à 20h30, l'association Les Scènes du Mignon propose un hommage à Michel Legrand à la salle du Chat d'Eau


La formation se compose de Pascale, Thierry et Loris Gautier - © *L.Jazz Trio*

Compositeur, pianiste, arrangeur et figure majeure de la musique du XXe siècle, Michel Legrand a fait dialoguer la musique classique, le jazz et la chanson populaire. Il est notamment connu pour ses musiques de films, parmi lesquelles celles des célèbres comédies musicales *Les Demoiselles de Rochefort*, *Les Parapluies de Cherbourg*, mais aussi des classiques du cinéma américain tels qu'*Un été 42* ou encore *Yentl*. Sa carrière internationale a notamment été récompensée par trois Oscars, obtenus pour ses compositions.

C'est ce répertoire que L Jazz Trio fera entendre à la salle du Chat d'Eau, samedi 26 septembre à 20h30. La formation réunit la chanteuse Pascale Gautier, le pianiste, auteur-compositeur et arrangeur Thierry Gautier, ainsi que leur fils Loris à la batterie. Le couple travaille depuis plusieurs années autour du jazz et a créé en 2012 un répertoire consacré aux chansons de Michel Legrand, le L Jazz Legrand. Pour cette nouvelle formule en trio, la formation proposera des arrangements rendant hommage aux plus belles chansons du compositeur : *Les Moulins de mon cœur*, *You Must Believe in Spring*, *Un été 42* ou encore *Quand on s'aime*.

Créée en 2025, l'association Les Scènes du Mignon poursuit les activités de spectacle vivant initiées depuis 2022 par Jean-Frédéric Marlière, afin de proposer en milieu rural des spectacles professionnels habituellement programmés dans les grandes villes ou les festivals.

Simon Moreau

Tarif unique : 14 euros.
Renseignements au 06.19.04.17.08.

Cram-Chaban : un ciné-concert avec Pascal Ducourtioux

La municipalité, en partenariat avec la Communauté de communes Aunis Atlantique, propose une soirée mêlant cinéma et musique samedi 3 octobre à 20h devant la mairie.


Générique du ciné-concert *Les passagers du Marais* - © *Les passagers du Marais*

Le musicien et compositeur Pascal Ducourtioux présentera *Les Passagers du Marais*, un ciné-concert construit à partir de films d'archives conservés par le FAR (Fonds audiovisuels de recherche). Considéré comme un « *souffleur d'images et de son* », l'artiste accompagne en direct ces images du patrimoine charentais-maritime.

La projection emmènera le public de l'océan jusqu'aux marais mouillés, au fil des conches et des scènes de la vie locale. Promenade en barque, métiers des gens de la mer, mariage sur l'eau, fête au village ou encore travail des laitières de la Venise verte rythmeront ce parcours. Les Garous, êtres imaginaires et surnaturels qui peuplent le marais, seront également de la partie. Quelques images contemporaines viendront compléter les archives, entre poésie et nostalgie.

Danielle Driou (CLP)

Tout public. Gratuit, sans réservation.

Marsilly célèbre 10 ans d'amitié avec l'Irlande

La commune de Marsilly et l'association Côte à Coast fêtent les dix ans du jumelage avec Baltimore, dans le comté de Cork, samedi 26 septembre. Une journée festive et musicale est organisée de 11 à 22 heures, sur les places des Carrelets et du Marché.

Pour célébrer une décennie d'échanges avec leurs homologues irlandais de Blatimore, dans le comté de Cork, la commune de Marsilly et l'association Côte à Coast ont concocté un programme ouvert à tous. Samedi 26 septembre, la journée débutera à midi avec l'inauguration d'une exposition temporaire consacrée aux dix ans du jumelage. Les visiteurs pourront également découvrir une exposition de voitures anciennes, ainsi que les stands des associations locales.

Comme sur l'île d'émeraude, la musique occupera une place centrale dans les festivités. Une scène ouverte, proposée de 13 à 15 heures place des Carrelets, permettra aux musiciens, instrumentistes et chanteurs amateurs de se produire. Tous les styles sont les bienvenus, du rock au blues, en passant par le funk et les musiques traditionnelles (les artistes intéressés étaient invités à s'inscrire auprès de Côte à Coast avant le 15 septembre).

À 16 heures, les Coast Singers monteront sur scène pour un concert. La journée se poursuivra de 19 à 22 heures avec une soirée dansante animée par DJ Fifi. Buvette et restauration permettront au public de profiter pleinement de ce rendez-vous placé sous le signe de la convivialité et de l'amitié franco-irlandaise.

Gratuit, contact sur marsilly.fr

d'Aunis et Saintonge. Exposition et dégustation de pommes locales et autres fruits, vente de scions et de pommes, conférences, visites commentées du verger, jeux pour enfants, atelier fabrication jus de pomme. Gratuit. Renseignement sur contact@croqueurs-pommes-17.fr

● **PUY-DU-LAC**
Marché fermier et artisanal de 9h à 17h au lieu-dit La Jarrie, organisé par la mairie. Mini-forum des associations et vide-greniers proposés par les associations de 8h à 18h (renseignement au 06.86.04.27.71). Concours *Défi photo* de 9h à 15h (préinscription au 06.86.04.27.71).

● **TRIZAY**
9e fête du végétal de 10h à 18h à l'Abbaye. 60 exposants (horticulteurs, pépiniéristes, artisans), jeux enfants. Adulte 3 €, -12 ans gratuit. Renseignement au 05.46.82.34.25.

NATURE - RANDONNÉE

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Sortie nature *Oiseaux des plaines* (rassemblements d'automne des outardes et des œdicnèmes) à 9h à l'église (parking de gauche). Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.82.12.44.

● **PORT-DES-BARQUES**
Marche organisée par le comité départemental EPGV/SV 17, à 9h30 à la retenue d'eau (plage des Anses). Départ à 10h, tour de l'île Madame, pot à l'arrivée, pique-nique possible... Inscription sur codep.gv17@gmail.com

SCÈNE

● **CABARIOT**
Les Fadas présentent leur spectacle automobile, début des courses à 10h sur le circuit de Cabariot. Adulte 8 €, -12 ans gratuit.

● **GENOUILLÉ**
Concert du duo Manyl & Cie (chanson française d'ici et d'ailleurs) à 16h aux Oiseaux de passage. Réservation par SMS au 06.72.32.53.76.

● **MARANS**
Café des arts proposé par le centre socioculturel les Pictons de 15h30 à 18h30 à la halle aux Poissons. Première partie : poésie et violon. Pause goûter. Deuxième partie : pièce de théâtre *Iris*. Réservation 10 € au 06.45.06.78.15.

VIDE-GRENIERS

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Vide village dans le hameau de Pinsenelle organisé par l'association du village.

● **BERNAY-SAINT-MARTIN**
Brocante du cercle de l'espérance de Breuilles de 7h à 18h, rue des Ardilleaux. Renseignement au 06.66.56.30.09 ou 06.31.96.84.80.

● **BOURCEFRANC-LE-CHAPUS**
Brocante du comité des fêtes à partir de 7h, route de la Grognasse. Renseignement au 07.63.65.25.62.

● **CABARIOT**
Brocante de l'UNAF 17 avec le soutien de l'AS, de 6h à 18h au stade. Renseignement au 06.37.77.97.64 ou 06.48.62.34.43.

● **FENIOUX**
Brocante de l'amicale de la lanterne, à la salle du Vieux Four. Renseignement par SMS au 06.28.66.02.08.

● **LANDRAIS**
Vide-greniers de l'épiculien dès 6h sur l'aire naturelle de loisirs (route de Toucherit). Structure gonflable gratuite. Renseignement sur lepiculien@gmail.com

● **NUAILLÉ-D'AUNIS**
Vide-greniers du comité des fêtes de 8h à 18h au stade Dany Braynas, réservé aux particuliers. Contact au 06.62.53.08.92.

● **PAILLÉ**
Vide-greniers du foyer rural dès 7h au stade. Renseignement au 06.79.47.84.69 ou 05.46.59.91.88.

● **SAINT-JEAN-D'ANGLE**
Vide-greniers du comité des fêtes de 8h à 17h30 sur la place du Vieux Chêne. Renseignement au 07.56.88.93.92.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

NATURE - RANDONNÉE

● **BOUHET**
Marche gourmande de l'APE samedi 3 octobre, départ de 18h à 19h de la place de la mairie pour un parcours de 10 km. Adulte 15 €, -13 ans 9 €. Inscription avant le 26 septembre au 06.77.37.00.50 ou 07.81.78.02.90 ou sur helloasso.

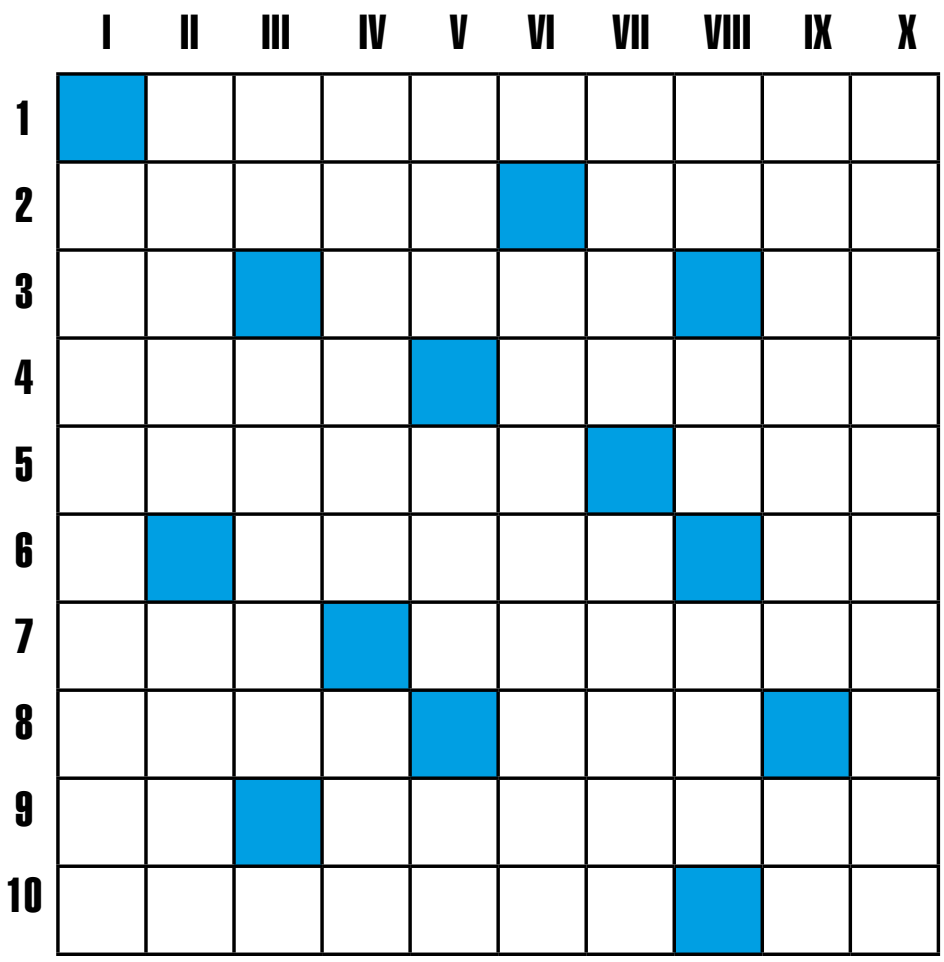
● **BERCLOUX**
Marche et repas à l'arrivée proposés par le comité des fêtes samedi 3 octobre, départ à 8h30. Inscription 20 € avant le 28 septembre au 06.73.05.69.59.

REPAS - GASTRONOMIE

● **LA JARRIE-AUDOUIN**
Repas couscous du comité des fêtes dimanche 4 octobre à 12h. Adulte 23 €, de 6-12 ans 10 €. Inscription (heures repas) jusqu'au 28 septembre au 06.59.46.26.11 ou 06.71.33.92.58 ou 05.46.26.70.96.

● **MORAGNE**
Soirée dansante charentaise avec repas (jambon à l'os braisé / mojettes) organisée par le foyer rural samedi 3 octobre à 19h30 à la salle des fêtes. Inscription 28 € jusqu'au 24 septembre au 06.28.28.89.40 ou 06.63.32.90.78.

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Dans le bain. **2.** Fatiguée. Ville du Nevada. **3.** Quelqu'un. Maladie tropicale. Article arabe. **4.** Joindre. Chanceux. **5.** Répète inlassablement. Abri. **6.** L'amour de Tristan. Possessif. **7.** Origine d'une dépêche funeste. Faire aussi bien. **8.** Ancienne unité de compte chinoise. Dépôt de vin. **9.** Symbole. Il modifie les clauses primitives. **10.** Totale. Est parfois pipé.

VERTICALEMENT
I. Chien de mer. **II.** Outil du souffleur. On la passe à son successeur. **III.** Cactus. Aux couleurs de l'arc-en-ciel. **IV.** Film de Godard (sans l'article). Petit poème. **V.** Architecte américain. Issue. Tire son nom de sa forme. **VI.** Oter l'usage de la raison. **VII.** Elle baigne la Suisse normande. Historien français. **VIII.** Pronom. Abréviation routière. Prénom féminin. **IX.** Etat de ce qui est inutile. Abréviation religieuse. **X.** Dépendance mutuelle.

SUDOKU

	2					8		
		4		9			2	
	9	1	6					3
5	1			2	9	6		8
4			7					
					1			5
		8		3		5		
	7			4				6
		9				1		4

SOLUTIONS - 17 SEPTEMBRE

HORIZONTALEMENT
1. Abonnement. **2.** Noceuses. **3.** Ta. Ils. Spa. **4.** Ag. Abois. **5.** Cafetiers. **6.** Haï. Ise. Tu. **7.** Acnés. Rhön. **8.** Rh. Tan. Pli. **9.** Senones. Et. **10.** Nécessite.

VERTICALEMENT
I. Antichars. **II.** Boa. Aachen. **III.** Oc. Afin. Ne. **IV.** Neige. Etoc. **V.** Nul. Tisane. **VI.** Essais. Nés. **VII.** Me. Béer. SS. **VIII.** Essor. HP. **IX.** Pistolet. **X.** Tuas. Unité.

1	2	9	3	6	8	4	5	7
7	6	8	5	4	9	2	1	3
5	4	3	7	2	1	9	8	6
2	1	7	4	8	5	3	6	9
8	5	6	9	3	7	1	2	4
9	3	4	6	1	2	8	7	5
3	8	5	1	9	6	7	4	2
6	9	2	8	7	4	5	3	1
4	7	1	2	5	3	6	9	8

Avis aux associations
1 annonce gratuite
Pour une 2e parution, sous forme de publicité (à partir de 39€ TTC) : contactez Franck Delapierre
. 06 98 32 09 43
. f.delapierre@lhebdo17.com

VOUS POUVEZ ENVOYER VOTRE ANNONCE

1. soit par mail
annonce@lhebdo17.com
(rédigez votre mail selon le modèle ci-contre)
2. soit par courrier
L'Hebdo de Charente-Maritime
7 rue Paul Bert
17700 Surgères
(utilisez le coupon ci-contre)

COMMUNE .....
TARIFS .....
TYPE DE MANIFESTATION .....
○ **RÉSERVATION** - ○ **RENSEIGNEMENT** .....
DATE, HEURE ET LIEU .....
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....
ORGANISÉ PAR .....



CHÂTELAILLON : QUATRE ARTISTES RÉUNIS POUR UNE EXPOSITION

L'Espace Carnot de Châtelaillon-Plage accueillera, du lundi 28 septembre au dimanche 4 octobre, une exposition réunissant quatre artistes aux univers très différents. Geneviève Neveux y présentera son travail autour de la coiffure d'art, fruit de toute une vie professionnelle. À ses côtés, trois invités dévoileront leurs créations : Martine Dupéré proposera un voyage photographique à Simal, petit village de brousse au Sénégal, à travers un montage de 16 photos. Sylvaine Guevar exposera ses décorations artisanales, tandis que Johan Sarens présentera ses dessins en noir et blanc. L'exposition sera accessible tous les jours, de 10 heures à 12h30 et de 15 heures à 18h30.
(© Dominique Gougat)



SURGÈRES : VENEZ DANSER AVEC L'ORCHESTRE ODYSSÉE LIVE

Le comité des fêtes de Surgères organise un bal, samedi 26 septembre, qui sera animé par l'orchestre Odyssée Live, à la salle du Castel-Park. La soirée débutera à 20 heures. Basée dans les Deux-Sèvres, la formation compte plus de 30 ans d'expérience et interprète de la variété française et internationale. Il sera possible de se restaurer avec une planche apéro, sur réservation uniquement, avant le 24 septembre (15 € pour deux personnes). Le prix de l'entrée pour le bal est fixé à 15 €/personne. Réservation au 06.77.95.68.84 - au local du Comité des Fêtes, 26 rue Eugène Biraud à Surgères ou sur le site HelloAsso (taper Soirée dansante Odyssée Live dans la barre de recherche).
(© Odyssée Live)



UNE PAUSE NATURE AU CŒUR DE LA FORÊT DE BENON

Envie de ralentir et de vous reconnecter à la nature ? Une matinée dédiée au bien-être est organisée lundi 28 septembre, de 9h45 à midi, dans la forêt de Benon. Au programme, des activités douces, une balade en pleine nature et des ateliers de création artistique à partir d'éléments naturels. Les participants pourront également observer et découvrir leur environnement, tout en s'accordant un temps de détente et de reconnexion à soi dans un cadre préservé. La matinée se prolongera autour d'un pique-nique convivial, pour celles et ceux qui souhaitent partager un moment de rencontre. Rendez-vous à 9h45 sur le parking des Terres Rouges. Gratuit, sur inscription obligatoire au 05.46.68.76.80. (© Archives L'Hebdo 17)



UNE APRÈS-MIDI DE DANSES TRADITIONNELLES À ST-JEAN-D'Y

L'association L'Amuse Folk donne rendez-vous aux amateurs de danses traditionnelles, dimanche 27 septembre à partir de 14h30, à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Guidés par des animateurs habitués à accompagner débutants comme initiés, les participants pourront investir la piste au son de trois formations : Les Déridés, Bal-Us-Trad et Les Décrochés de la lune. Ce dernier groupe mêle notamment violons, accordéons diatoniques, guitares, djembé, percussions et chant. Son répertoire s'inspire de la musique traditionnelle du Poitou et d'autres régions. Les trois formations se succéderont avec un objectif : faire danser le public ! Entrée : 8 €. Informations au 06.33.18.80.82.
(© M.A.)

LES MARÉES

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 10h46
- Marée haute : 04h39
- Coefficient : 77

APRÈS-MIDI

- Marée base : 23h05
- Marée haute : 16h50
- Coefficient : 82

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 11h21
- Marée haute : 05h06
- Coefficient : 87

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 23h40
- Marée haute : 17h21
- Coefficient : 92

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

MATIN

- Marée basse : 11h56
- Marée haute : 05h35
- Coefficient : 95

APRÈS-MIDI

- Marée basse : __ :__
- Marée haute : 17h52
- Coefficient : 97

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 24 : *Les survivants du Che* à 14h (VO). *Lawrence d'Arabie* à 15h45 (VO).
- Sam 26 : *La vie d'une femme* à 14h30. *The good sister* à 16h30 (VO). *Pressure* à 21h.
- Dim 27 : *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 14h30. *Les éléphants dans la brume* à 18h30 (VO). *The good sister* à 20h30 (VO).
- Lun 28 : *Les éléphants dans la brume* à 14h15 (VO). *Pressure* à 16h30 (VO). *Les survivants du Che* à 18h30 (VO). *La vie d'une femme* à 20h30.
- Mar 29 : *The good sister* à 14h30 (VO). *La vie d'une femme* à 16h30. *Pressure* à 18h30.
- Mer 30 : *Ma famille de samouraïs* à 11h. *Notre salut* à 14h15. *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* à 17h30. *Les contrebandiers* à 20h30.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Ven 25 : *L'inconnue* à 21h.
- Sam 26 : *Tad l'explorateur et la lampe magique* à 16h. *The dog stars* à 21h.
- Dim 27 : *L'inconnue* à 16h. *The dog stars* à 21h.
- Lun 28 : *Bombonera* à 21h.
- Mar 29 : *Fjord* à 21h (VO).

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 24 : *Justin le Juste* à 15h30. *Les héros du Louvre* à 15h30. *La frappe* à 15h30. *La vie d'une femme* à 17h50. *Heart of the beast* à 18h (VO). *Ni vue, ni connue* à 18h30. *Artus, le show XXL* à 20h. *Pressure* à 20h30.
- Ven 25 : *La frappe* à 13h50. *Avengers : endgame extended* à 14h et 20h30. *Justin le Juste* à 14h et 21h. *Pressure* à 16h (VO). *Trois adieux* à 16h20. *La vie d'une femme* à 18h. *Les héros du Louvre* à 18h10. *Heart of the beast* à 18h50. *Le nom de la rose* à 20h20 (VO).
- Sam 26 : *La vie d'une femme* à 13h50. *Les héros du Louvre* à 14h. *Avengers : endgame extended* à 14h et 20h20. *Justin le Juste* à 16h et 18h30. *Le destin* à 16h20 (VO). *Heart of the beast* à 18h et 21h. *Main basse sur la ville* à 20h30 (VO).
- Dim 27 : *Justin le Juste* à 13h50 et 18h30. *Vol au-dessus d'un nid de coucou* à 14h (VO). *Avengers, endgame extended* à 14h30 et 20h20. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 16h20. *Heart of the beast* à 18h10 et 21h. *Les héros du Louvre* à 18h40. *Pressure* à 21h (VO).
- Lun 28 : *La vie d'une femme* à 16h. *Pressure* à 16h. *Heart of the beast* à 16h et 18h10. *Trois adieux* à 18h20. *Avengers, endgame extended* à 20h20 (VO). *Les braves (coward)* à 20h30. *Justin le Juste* à 21h.
- Mar 29 : *Justin le Juste* à 13h50 et 18h30. *Trois adieux* à 14h. *La vie d'une femme* à 14h et 21h. *Les héros du Louvre* à 16h10. *Heart of the beast* à 16h10 (VF) et 21h (VO). *The dog stars* à 16h30. *Pressure* à 18h10. *La frappe* à 18h50. *Avengers, endgame extended* à 20h20.



TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 24 : *Mutiny* à 18h. *Marie-Octobre* à 20h30.
- Ven 25 : *La dernière patiente* à 20h30.
- Sam 26 : *Mutiny* à 20h30.
- Lun 28 : *Les silences de Riyad* à 18h (VO).
- Mar 29 : *La dernière patiente* à 18h.



SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 25 : *L'odyssée* à 20h30 (VO).
- Sam 26 : *De la Comédie Française* à 20h30.
- Dim 27 : *La frappe* à 17h.
- Lun 28 : *Trois adieux* à 20h30 (VO).
- Mar 29 : *La dernière patiente* à 20h30.
- Mer 30 : *La vie d'une femme* à 17h. *Adieu monde cruel* à 20h30.

MATHA - LE FORUM

- Jeu 24 : *Dégel* à 20h45 (VO).
- Ven 25 et lun 28 : *The last viking* à 20h45.
- Sam 26 : *The dog stars* à 20h45.
- Dim 27 : *The dog stars* à 15h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Aigrefeuille-d'Aunis : *De la Comédie Française* mardi 29 septembre à 20h30 au 4.
- Chizé (79) : *Fils de personne* vendredi 25 septembre à 20h30 à la salle polyvalente.
- Frontenay-Rohan-Rohan (79) : *Le berger et les ours* mercredi 30 septembre à 20h30 à la salle la Chabotte.
- Loulay : *De la Comédie Française* vendredi 25 septembre à 21h au foyer rural.
- Nuaillé-d'Aunis : *L'abandon* mercredi 30 septembre à 20h30 à la salle des fêtes.